

Aide-mémoire



**PORTER !
LA VOIX !**

De l'intime au politique

Avec Salomé Saqué, Barbara Stiegler et Christophe Pébarthe, Olivier Hamant et bien d'autres !

A-m

LA REVUE AIDE-MÉMOIRE

Territoires de la Mémoire

Aide-mémoire est la revue semestrielle de l'ASBL Les Territoires de la Mémoire, Centre d'Éducation à la Résistance et à la Citoyenneté.

Président : Michaël Bisschops

Boulevard de la Sauvenière 33-35
4000 Liège
0032 (0)4 232 70 60
accueil@territoires-memoire.be
www.territoires-memoire.be

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement destiné uniquement à vous informer des activités de notre association sans but lucratif (asbl). Cette dernière met en œuvre toutes les mesures pour assurer la sécurité de vos données et le respect de votre vie privée. En aucun cas ces données ne seront vendues ou cédées à des tiers.

Vous pouvez modifier ou faire supprimer vos coordonnées en adressant un courriel à administration@territoires-memoire.be ou en téléphonant au 04 232 70 60.

Vous avez également, en cas de difficulté persistante, la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de Protection des Données (APD).

Éditeur responsable : Michaël Bisschops

Directeur : Benjamin Blaise

Rédacteur en chef : Julien Paulus

Rédactrice en chef adjointe : Gaëlle Henrard

Comité de rédaction : Henri Deleersnijder, Jérôme Delnooz, Milena De Paoli, Jenifer Devresse, Tamara Hannay, Maite Molina Mármol, Gilles Rahier, Michel Recloux, Juliette Renard, Olivier Starquit.

Illustrations : Aurélie Dupont et Erik Lamy

Conception graphique et mise en page : Erik Lamy avec le soutien de Gregory Pogorzelski

Conception web : Robin Foguene

Impression : Vervinkt et fils

Les articles non signés sont tous de la rédaction.
Toute reproduction, même partielle, de ce trimestriel est strictement interdite sans l'autorisation préalable de l'éditeur responsable.
Les articles n'engagent que leurs auteurs..

Aide-mémoire
aide-memoire@territoires-memoire.be
www.aidememoire.be
ISSN 1377-7831

2024, année électorale, année pivot ?

Par Julien Paulus, rédacteur en chef

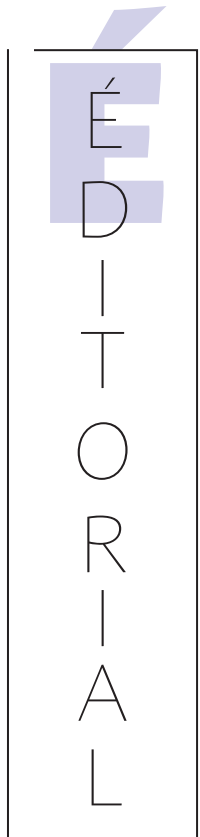
Le présent numéro ambitionne de prêter ses colonnes aux voix citoyennes, aux doléances populaires, aux propositions et exigences de changement, patiemment récoltées dans le cadre d'un projet intitulé « Porte-Voix », mené par plusieurs collègues des Territoires de la Mémoire depuis le printemps 2023. En dix mois, ils ont ainsi recueilli 1362 exigences de citoyens et citoyennes de tous âges et de toutes origines, qui furent analysées, classées, et préparées pour être portées à la connaissance du plus grand nombre, acteurs politiques compris.

C'est que l'année 2024 est une année particulière. En Belgique, elle marque l'alignement parfait des calendriers électoraux et verra dès lors les citoyens se déplacer pour voter pour l'ensemble des niveaux de pouvoir, si nombreux dans notre pays. De l'échelon communal à l'échelon européen, ce ne sont pas moins de cinq scrutins qui devront se tenir, en juin puis en octobre de cette année. Dans cette perspective, les sondages qui se succèdent, indiquant une écrasante victoire au nord du pays du Vlaams Belang¹, suivi de près par une N-VA apparemment inoxydable², contribuent à susciter inquiétude et malaise quant aux lendemains de ce round électoral total.

Mais la Belgique n'est pas la seule concernée par l'incertitude des urnes. Comme l'écrivait en décembre le *Time Magazine* : « 2024 n'est pas seulement une année électorale. Elle est probablement l'année électorale ultime³. » Pour s'en

convaincre, il suffira de mentionner que, cette année, un peu plus de la moitié de la population mondiale sera concernée par des élections, dans 64 pays auxquels il faut ajouter l'ensemble de l'Union européenne. Et parmi ces pays, plusieurs acteurs majeurs, tant par leur importance géopolitique que par la taille de leur population, figurent en bonne place. Citons, entre autres, Taïwan, qui ouvrait le bal en janvier et a élu à la présidence le candidat partisan de l'autonomie de l'île, les élections législatives au Pakistan en février (plus de 220 millions d'habitants), les législatives en Iran et la présidentielle en Russie au mois de mars. Mais aussi des élections présidentielles en Afrique du Sud, au Mexique, au Venezuela, en Algérie, en Tunisie, en Éthiopie ; des législatives en Corée du Nord et Corée du Sud, Afrique du Sud, Inde (plus d'un milliard d'habitants). Sans compter des scrutins incertains en Palestine et en Ukraine. Et, *last but not least*, la présidentielle aux États-Unis.

Autant dire qu'il est fort possible que le monde de 2025 présente un tout autre visage que celui de ce début de 2024. Lequel ? Bien malin celui qui arrivera à décrypter les doléances de plus de 4 milliards de personnes... ○



1. Voir « Élections 2024, ce dimanche noir qui se profile en Flandre », interview de Benjamin Biard par Michel Bouffieux, in *Paris Match*, 11 janvier 2024, pp. 8-11.

2. Voir par exemple : <https://www.politico.eu/europe-poll-of-polls/belgium/>

3. Voir Koh EWE, « The Ultimate Election Year: All the Elections Around the World in 2024 », 28/12/2023, disponible sur <https://time.com>



INTRODUCTION

Porter la voix
une expérimentation...
qui en vaut la peine!

Par Clara Derhet

6



10

ENTRETIEN

**Démocratie!
Manifeste**

Entretien avec Christophe
Pébarthe et Barbara Stiegler

ANALYSE

**Croire, espérer,
(se) faire confiance
et autres idées
pragmatiques**

Par Gaëlle Henrard

16



MOTS

Crieur

Par Henri Deleersnijder

76

CHRONIQUE

**L'extrême
droite est un
positionnement
parfaitement
assumé**

Une chronique de
Julien Dohet

88

74

ANALYSE

L'art comptant pour rien (air connu)

Par Anne-Françoise Lesuisse

ANALYSE

Quelles « résonances » pour ces exigences ?

Méthode et traitement des données récoltées

Par Céline Redonnet

70

DOSSIER

Thématiques des exigences récoltées

Olivier Starquit, Jenifer Devresse, Salomé Saqué, Cécile Gorré, Sibylle Gioe, Olivier Hamant

96

De la désillusion politique au réenchantement démocratique

Par Michaël Bisschops

24 > 63

ANALYSE

Les cahiers de doléances

Colères d'hier à aujourd'hui

Par Julien Paulus

80

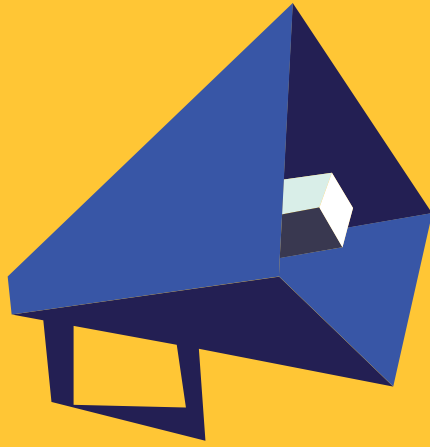
RESSOURCES

4^e de couv

Par Jérôme Delnooz, Tamara Hannay et Michel Recloux

64





J'EXIGE
e qu'on **e**
écoute
le peuple

Porter la voix

une expérimentation... qui en vaut la peine !

Par Clara Derhet, déléguée au service pédagogique des Territoires de la Mémoire

« Une parole non traitée, c'est du bruit. » Voici un numéro d'*Aide-mémoire* qui aura essayé de ne pas laisser les cris du peuple s'éteindre en leur apportant une réponse, un écho et quelques éclairages. Un numéro entièrement construit sur ce que des citoyens et citoyennes nous ont confié, parfois dans une attente, une inquiétude, un besoin urgent, ou une colère, sur le monde comme il va et dans lequel on s'échine encore à chercher l'humain. Bonne nouvelle : il existe toujours et nous l'avons rencontré.

PORTE-VOIX : c'est quoi ?

Un porte-voix, c'est un cornet pour amplifier les voix. À l'instar de cet objet, ce dispositif a été pensé pour diffuser les revendications citoyennes le plus loin possible, afin d'interpeller la société civile et les (futurs) mandataires politiques autour de certains enjeux de société. Il est d'autant plus légitime qu'il s'inscrit dans cette année pluri-électorale, fenêtre d'opportunité pour être vu et entendu et pour s'allier avec d'autres partenaires. Il a été pensé *au service des voix moins audibles* dans la société (les femmes, les jeunes adultes, les personnes en situation de fragilité économique, administrative, mentale...). Il est un *outil d'éducation à la résistance et à la citoyenneté*, qui permet de cultiver le lien entre les citoyen.ne.s et le politique et, en quelque sorte, de mettre de l'huile dans les rouages du jeu démocratique.

Ce dispositif s'articule en 3 étapes : tout d'abord, récolter les exigences de changement des citoyen.ne.s ;

ensuite analyser « cette récolte » et l'amender d'autres regards ; enfin, et l'objectif est bien là, mener une interpellation politique protéiforme.

Une récolte au plus proche des gens

Pour cette récolte d'exigences, nous voulions nous placer au plus près des citoyen.ne.s. La méthodologie narrative « récit de vie » était le fil conducteur, à travers le : « Je m'appelle... Je suis... J'EXIGE... ». Avec le prénom et l'autoportrait (large/complexé et parfois paradoxal), les citoyen.ne.s se sont raconté.e.s, ont *partagé des morceaux* d'eux et elles, de leurs préoccupations, de leurs difficultés... avec du sensible. Ensuite, à travers le « J'EXIGE », les personnes, en tant qu'« expertes du vécu » se sont exprimées sur ce qui était *urgent et important*. Ce mot « J'EXIGE » est puissant, radical, revendicatif et donne une notion d'urgence ! La démarche était donc de se raconter, pour en arriver (quasi) naturellement

à (re)trouver la capacité d'EXIGER... vis-à-vis du politique ! Avec ce cap bien déterminé : *de l'intime au politique !*

Cette récolte s'est déclinée au travers de trois types d'interventions différentes. Tout d'abord, des animations en groupe, sur un temps plus long, avec une attention particulière au vecteur artistique (cinéma, écriture, slam, collage, typographie, dessin, mise en voix...) afin de *se (re)connecter émotionnellement aux autres et aux enjeux de société*. Ensuite, une « intervention minute » était proposée sur différents festivals, à partir d'une carte postale à compléter, avec un.e interlocuteur.rice. Et pour finir, via un site Internet, les gens pouvaient s'exprimer de chez eux.

Nous avons pu remarquer que les gens s'étaient exprimés généreusement, librement et avec plaisir ! Ces moments d'échange ont *fait du bien*, tant par rapport à la légitimité de nos pensées et exigences, qu'à la confiance en nos capacités d'expression et d'appartenance au monde. La relation aux autres et au politique, s'est un peu épaissie, complexifiée. Déjà rien que pour cela, ce dispositif valait la peine d'être vécu !

... derrière chacune de ces voix, il y a une personne qui nous a fait confiance pour porter sa parole

Éclairer d'autres regards et mettre en perspective

Plus de 1 300 voix ont été récoltées, autrement dit plus de 1 300 morceaux d'histoires de vie et d'exigences. C'est *énorme* !!! Ces données ont été assemblées et traitées pour en dégager des constats, des tendances et former un tout. Il est évident qu'il s'agit ici d'une prise de température située, avec tous ses biais, et non d'une enquête statistique représentative. Le prisme d'analyse était le suivant : qu'est-ce que tout cela nous raconte sur le monde, le politique ? et quelles sont les exigences de changement ?

Tout d'abord, force est de (re) constater que l'intérêt pour la chose politique est bien vivace. Les gens se sont exprimés vivement sur nombre d'enjeux de société (et souvent sans s'en rendre compte). Parallèlement à cela, ils nous ont également (re)partagé leur désillusion du système démocratique en l'état. De toutes ces exigences, quatre grands enjeux de société se sont nettement dégagés : l'inégale répartition des richesses et la précarité ; la crise environnementale ; l'éducation et la jeunesse ;

les discriminations. Ces catégories sont évidemment interconnectées et doivent être appréhendées comme un tout complexe et à géométrie variable. Pour amplifier les exigences individuelles au niveau collectif, nous avons intitulé chaque thématique au départ de *NOUS EXIGEONS...*

Une fois cette analyse réalisée, nous l'avons enrichie d'autres regards : académique, militant, artistique. L'idée était d'ouvrir à d'autres perspectives et pistes de compréhension avec notamment des propositions politiques concrètes. Ce travail de « croisée des regards » a été déplié largement dans ce numéro d'*Aide-mémoire* « Porter la voix ».

« Qu'est-ce qui te semble urgent et important de changer dans la société aujourd'hui ? »

J'EXIGE !!!

Interpeller et fructifier : une force de frappe

Maintenant : place à l'interpellation ! C'est l'étape du dispositif où, véritablement, on « *porte les voix* ». Pour faire bouger les lignes, déjà faut-il être vus et entendus. Cette étape se décline avec différents mediums et en ricochet avec : une exposition à la Cité Miroir, des animations, des rencontres politiques, des conférences, un site web et un moteur de recherche, des mises en voix, un atelier artistique, un « happening » en festivals et à Municipalia (Salon des mandataires), des projections, des stickers, une lettre ouverte aux politiques, un compte Instagram, etc. Autant de nouvelles occasions pour cultiver cet appétit à s'empuissanter mutuellement et à revendiquer.

Aujourd'hui, nous en retenons...

Ce dispositif aura avant tout été une *expérimentation* et une *aventure humaine*, entre le public et nous, travailleur·euse·s associatifs. Ceci est fragile et nous interroge dans nos pratiques. Mais nous y croyons !! Et il aura suscité énormément d'enthousiasme. Traduit-il une recherche de sens à nos actions, à nos vies ? Un besoin de plus d'humanité, de confiance (en nous et les autres) et d'espoir ? Un besoin d'être entendus et vus ? Un besoin de revitaliser nos démocraties ? L'envie d'un investissement politique autre ?

Anyway, derrière chacune de ces voix, il y a une personne qui nous a fait confiance pour porter sa parole. Certain.e.s nous ont particulièrement touché.e.s, et des émotions, sensations, ambiances nous traversent encore. Désormais, nous voilà dépositaires de ces paroles, c'est maintenant à nous de jouer et d'utiliser notre force de frappe, celle des Territoires de la Mémoire. Soyons à la hauteur de nos engagements ! ○

J'EXIGE
l'écoute
de la **colère**
et
des **revendications**
du peuple



Démocratie ! Manifeste

Entretien avec Christophe Pébarthe et Barbara Stiegler

Propos recueillis par Gaëlle Henrard

Entre démocratie « participative », « revitalisée » ou « réelle », le terme magique se voit affublé de nombreux qualificatifs manifestement nécessaires et qui tendent à nous faire douter qu'on y soit bien... en démocratie. Comment y voir clair ? Se tourner vers le passé constitue souvent un réflexe. La démocratie telle qu'elle a été élaborée il y a 2 500 ans à Athènes reste en effet une bonne piste. Encore s'agit-il d'opérer ce détour historique avec exactitude. La philosophe Barbara Stiegler et l'historien Christophe Pébarthe, au travers de leur ouvrage *Démocratie ! Manifeste* (Le Bord de l'Eau, 2023), reviennent à la racine de cette organisation politique et se questionnent sur des notions comme le vote, les élections, le peuple, l'État de droit, mais aussi les rapports que nos « démocraties » entretiennent avec le néolibéralisme. Un entretien nécessaire en ce début de *big* année électorale !

Lorsqu'on parle de démocratie, on a coutume très rapidement de mobiliser la démocratie athénienne, ce qui n'est pas sans créer de nombreux débats, et conduit souvent à une sorte de constat d'impossibilité. Vous mobilisez quant à vous la démocratie athénienne d'une toute autre façon...

(CP) Auparavant, je voudrais rappeler que la fonction première de l'histoire consiste à montrer que des sociétés vivaient autrement que nous, et donc en ce qui concerne le thème de notre

entretien, qu'une démocratie authentique a été possible. Athènes au V^e siècle était assurément un régime politique dont le principe premier était celui du gouvernement effectif du peuple sur lui-même. Sur un territoire de 2 500 km² (ce qui en ferait la septième province la plus grande de Belgique, devant le Limbourg), une population de 400 000 habitants était gouvernée par 60 000 d'entre eux, les citoyens, qui, quarante fois par an, se réunissaient (entre 6 et 10 000), délibéraient et votaient les lois. Ces chiffres auraient à l'évidence pu leur permettre d'en déduire l'impossibilité de la démocratie, eux qui ne connaissaient ni transport mécanique, ni moyens de communication modernes ! Et pourtant, ils ont pensé qu'il était possible, en s'assemblant à plusieurs milliers, de

« Comment le terme inventé par les Athéniens il y a 2 500 ans avait pu être à ce point maltraité et trahi ?¹ »

traiter de problèmes complexes comme l'approvisionnement d'une cité qui dépendait pour 75% de ses importations de céréales de l'extérieur.

Certaines objections viennent pourtant à l'esprit. Et les femmes ? C'est vrai, elles ne votaient pas. Mais est-ce que dans nos sociétés le droit de vote garantit la capacité effective de gouverner ? Bien sûr que non ! Notre suffrage universel ne nous donne aucun accès au gouvernement de nos pays.

Quant à l'esclavage, il existait dans l'ensemble du monde grec ; la démocratie, non. Rappelons en outre que la grande majorité des citoyens athéniens travaillaient pour vivre. S'ils pouvaient se rendre à l'assemblée, c'est avant tout parce que le temps collectif était organisé autour de la possibilité permanente de la participation aux institutions politiques. Autrement dit, sans esclavage et avec les femmes, la démocratie aurait pu fonctionner à Athènes.

En fait, quand on critique nos systèmes « démocratiques » contemporains, que critique-t-on au juste ?

(BS) Il faut distinguer deux types de critiques. Celle formulée par ceux que je qualifierais, dans le sillage de la Révolution française mais en détournant le sens, de « citoyens passifs », c'est-à-dire des citoyens qui n'ont aucune fonction politique et qui se sentent (à raison) mis à l'écart. Ceux-là critiquent souvent notre système politique pour son impuissance et rejettent les élections comme un piège

ou s'en servent comme d'un défouloir pour déverser leur colère. Ces critiques apparaissent, malheureusement, très largement légitimes. Mais le problème, c'est que c'est parfois la démocratie qui est discréditée ou nommément visée par cette colère, alors que nos régimes ne sont pas démocratiques au sens strict, ce que les Gilets jaunes ont parfaitement compris dès le début de leur mouvement en 2018, quand ils ont visé le Monarque français présidentiel, et l'ont caricaturé en Louis XVI. Bien au contraire. Nos régimes ressemblent beaucoup plus à une

« Pour exister, [le dêmos] implique de s'apparaître à lui-même, non pas simplement comme une idée ou comme un projet, et pas seulement comme un commencement, mais comme étant déjà-là : comme un ensemble qui comprend tout le reste, à commencer par moi-même qui suis assise là au milieu des autres »² »

oligarchie, et en aucun cas à une aristocratie, à un gouvernement des mieux éduqués ou des « meilleurs » (*aristoi*). En effet, seuls quelques-uns (*oligoï* en grec ancien) gouvernent l'ensemble de la population. Nos régimes s'assimilent même, depuis quelques années, à une ploutocratie, à un gouvernement entièrement au service de la partie la plus riche (*ploutoi*) des classes sociales, en l'occurrence celle

qui détient le capital financier, la partie la plus liquide et mondialisée du capital. En France, le pouvoir ne fait même plus illusion sur ce point.

Or il y a une deuxième série de critiques de la démocratie qui viennent de ceux qui détiennent le pouvoir, qu'il soit politique ou symbolique (professionnels de la politique, intellectuels médiatiques, chroniqueurs etc.), c'est-à-dire des « citoyens actifs » ou de ceux qu'on pourrait qualifier de « dominants ». Cette critique consiste à exprimer un certain scepticisme sur la démocratie, au prétexte que le peuple serait irrationnel et manipulable. C'est une très vieille critique qui remonte à Platon et qui ne repose sur aucun fondement rigoureux. Cet antidémocratisme est une

1. Barbara STIEGLER et Christophe PÉBARTHE, *Démocratie! Manifeste*, éd. Le Bord de l'Eau, Bordeaux, 2023, p.61.

2. Barbara STIEGLER et Christophe PÉBARTHE, *op.cit.*, pp.154-155.

idéologie, au sens péjoratif du terme. Et elle démontre elle aussi que nous ne sommes pas en démocratie, mais dans un régime électif où une minorité domine la majorité et la traite comme une masse qu'il faudrait modeler et conduire dans la « bonne direction ». Le fameux « cap » dont nous parlent sans cesse les gouvernants comme les chefs de parti.

articulées entre elles historiquement. Concernant nos régimes, de même, on peut constater, en France par exemple, que l'État de droit est encore en vigueur dans certaines procédures ou dans certains domaines. Mais cela ne fait malheureusement pas de la France une démocratie. L'égalité stricte des droits ne débouche pas automatiquement sur le partage du gouvernement.

Vous évoquez le *dêmos*, le peuple, qui est-il ?



Quelle distinction convient-il également de rappeler entre démocratie, citoyenneté et État de droit ?

(BS) Il faut en effet absolument distinguer ces trois notions. La cité au sens de l'Antiquité émerge bien avant la démocratie. La cité athénienne invente l'*isonomia*, l'égalité de tous devant la même loi, indépendamment de la notion de démocratie qui, elle, implique l'*isonomia* mais va beaucoup plus loin puisqu'elle porte sur la *production* de la loi par tous et sur le *gouvernement* de tous par le *dêmos*. Ces deux notions, citoyenneté et démocratie, doivent donc absolument être distinguées, même si elles ne sont pas en soi contradictoires et sont même

(CP) Parler de démocratie requiert de préciser ce que *dêmos*, le peuple, signifie vraiment. C'est un enjeu politique majeur, premier. Très vite, il y eut des débats. Les adversaires athéniens du régime démocratique ont cherché à imposer une définition. Le peuple ? Ce seraient les plus pauvres, une majorité ignorante cherchant à vivre sur le dos des plus riches. Ceux-ci craignaient en effet la mise en œuvre d'une fiscalité qui réduirait leur patrimoine. Autrement dit, ils avaient peur d'un peuple qui imposerait une

définition de l'intérêt général contraire à leurs intérêts privés. Nous sommes bien loin de l'ignorance populaire !

Ignorance pourtant bien présumée à l'égard de ce peuple qui méconnaîtrait profondément la « chose politique »...

(BS) En effet, si on lit les libéraux américains et français, qui ont écrit pendant et après les deux grandes révolutions (américaine et française) et qui ont tout fait pour canaliser les poussées démocratiques, il est sans cesse question du peuple comme d'une masse irrationnelle et incompétente.

Ne pas insulter l'avenir, et ne pas participer à la prophétie auto-réalisatrice qui consiste à installer le pire comme notre seul futur possible

Tocqueville va même jusqu'à qualifier la démocratie, le gouvernement du peuple, d'« enfant des rues », dont il faudrait assurer la bonne éducation par une élite compétente.

Que signifie voter ? Que vous évoque ce geste ?

(CP) Dans nos sociétés, le vote est souvent considéré comme un synonyme de la démocratie. Quelle place alors accordée aux débats argumentés qui précèdent les prises de décision ? En réalité, voter est simplement une modalité qui permet de mettre un terme à une délibération, une règle d'arrêt. L'histoire montre qu'il en existe d'autres et qu'aucune n'est une marque spécifique de la démocratie. En outre, le vote dont nous parlons se réduit le plus souvent à une élection, c'est-à-dire à une délégation définitive de pouvoir.

En quoi la dimension économique de nos vies, néolibérale en l'occurrence, a-t-elle modifié, amplifié, des constats déjà largement problématiques sur nos prétendues démocraties ?

(BS) Dès le stade du libéralisme classique qui s'est amplifié, dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle et tout au long du XIX^e siècle pour répondre aux deux grandes révolutions, américaine et française, dès le règne de ce qu'on qualifie souvent de « libéralisme politique », les considérations économiques sont centrales. Elles sont au cœur de ce que les penseurs du 18^e siècle décrivent comme la « société civile » – des

Lumières écossaises jusqu'à Benjamin Constant –, sphère de l'échange des biens, des symboles et des idées, qu'ils veulent absolument distinguer du monde politique spécialisé. Le but de cette distinction, c'est de *laisser faire* au maximum le marché pour que la société se régule au mieux. Telle est leur grande croyance, idéologique elle aussi. Dans *Il faut s'adapter* (Gallimard 2019), j'ai montré que le néolibéralisme qui avait émergé dans les années 1930 avait justement rompu avec cette croyance, car il insistait au contraire sur l'inaptitude ou l'inadaptation des populations à un marché mondialisé. De là découle une redéfinition de la démocratie comme démagogie : un gouvernement des pulsions de la population par une prétendue élite éclairée qui la conduit dans la « bonne direction », de préférence avec son consentement plus ou moins passif. Cette vision débouche sur une politique éducative et culturelle de réadaptation des masses par l'usage des symboles. Elle débouche, pour le dire clairement, sur une théorie de la propagande, revendiquée comme telle, qui trahit de part en part l'hypothèse démocratique.

Vous parlez, vous concernant, de « l'acceptation à la possibilité démocratique », que voulez-vous dire par là ? Qu'est-ce qui vous rend optimistes ?

(CP) Il ne s'agit pas d'optimisme, bien au contraire ! Notre livre *Démocratie ! Manifeste* propose à ses lectrices et lecteurs de prolonger notre démarche : accepter que le gouvernement du

peuple par lui-même est possible. Cette possibilité, nous en montrons la rationalité et les principales implications. Aujourd'hui, beaucoup trop de personnes pensent que la démocratie est souhaitable, mais qu'elle est une utopie. Pourtant, il est tout aussi utopique de considérer, comme en France, qu'un seul individu peut prendre de bonnes décisions concernant les conditions de vie de dizaines de millions d'autres ; ou même quelques centaines.

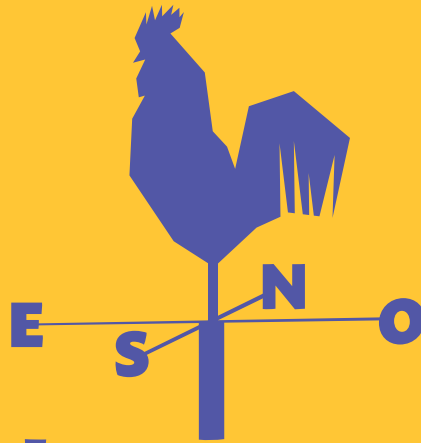
Mais nous ne livrons pas un programme clé en main. Ce serait contradictoire avec la démocratie elle-même ! C'est à chaque groupe humain d'en délibérer et de décider les contours d'un régime dans lequel il se gouvernerait lui-même.

(BS) J'abonde dans le même sens. Comme tous nos concitoyens, français et européens, nous sommes très inquiets pour l'avenir politique de nos pays. En ce sens, nous ne défendons aucune forme d'optimisme. Mais depuis que nous luttons côte à côte contre les ravages du néolibéralisme, nous nous sommes toujours donné la même ligne de conduite : ne pas insulter l'avenir, et ne pas participer à la prophétie auto-réalisatrice qui consiste à installer le pire comme notre seul futur possible. Nous ne sommes ni optimistes, ni pessimistes. Nourris d'histoire et travaillant sur « l'inactualité » et la longue durée, nous savons juste que l'avenir n'est pas encore écrit et que les grands changements sont toujours imprévisibles. Pour ce qui concerne la démocratie, cela signifie que sa simple possibilité en fait l'un des futurs possibles ou l'une des options à venir, mais aussi l'un des motifs les plus nobles de mobilisation et d'engagement, ici et maintenant. ○

**BARBARA STIEGLER
CHRISTOPHE PÉBARTHE**

DÉMOCRATIE ! MANIFESTE

LE BORD
DE L'EAU
documents



J'EXIGE
de **pouvoir avoir**
confiance en
la politique

Croire, espérer, (se) faire confiance et autres idées pragmatiques

**Par Gaëlle Henrard, déléguée au centre
d'études des Territoires de la Mémoire**

« Il se peut que croire en ce monde, en cette vie, soit devenu notre tâche la plus difficile¹. »

Mais si nous y arrivions, cela changerait-il quelque chose ? Est-ce que cela aiderait ? Croire, espérer, faire confiance, *se sentir* capable... dans le fond, qu'est-ce que cela peut bien changer à nos engagements ou luttes politiques ?

Ne soyons pas naïfs...

Réfléchir sur l'espoir en termes de puissance politique pourrait sembler naïf, un peu léger, ou apparaître arrangeant pour certains : oui, l'espoir peut réduire à un sentiment sans action, sans rébellion, et même sans volonté. De même pour la confiance ou la croyance, critiquables à différents égards quand elles nous font nous en remettre au pouvoir exercé par autrui. Non, il ne s'agit pas d'abandonner toute attente et exigence bien légitimes à l'égard des dirigeants dont certains s'accommoderaient bien de nous laisser nous débrouiller avec nos rêves. Et non plus de renoncer aux analyses et interpellations critiques sur les inégalités

et discriminations structurelles, sur les rapports de force et les systèmes de domination qui se perpétuent en renvoyant les citoyen.ne.s à leur nombre et à leur responsabilité individuelle. Et il ne s'agit pas non plus de renoncer à la révolte et à ses manifestations.

Pour autant, on peut se demander ce que peut faire une idée, un état d'esprit, une disposition intérieure en matière de changements de société et de combats politiques, c'est-à-dire interroger leur puissance en matière d'effets et d'impacts. Ces dimensions, disons émotionnelles, comment nous affectent-elles en tant que sujets politiques, que nous *font-elles* et que nous *font-elles faire*, intimement et politiquement ? Qu'est-ce qui se noue là entre l'intime et le politique ? Parce qu'il faut bien dire que sans cesse il revient cet « à quoi bon ? », ce sentiment de désenchantement, cette rengaine qu'il est vain d'y croire, d'espérer, puisque c'est trop compliqué, et que de toute façon on ne peut plus faire confiance, et qu'en plus on est bien impuissant, la dévalorisation de soi n'étant jamais bien loin (ça, c'est le petit plus, ça dépend des gens). Or ce train de pensées « négatives », il a bien une puissance, un impact effectif sur nos vies : il démobilise.

1. Gilles DELEUZE et Félix GUATTARI, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, cité dans Didier DEBAISE et Isabelle STENGERS (dir.), *Au risque des effets. Une lutte à main armée contre la Raison ?*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2023, p.10.

Un individu qui s'estime est aussi un individu qui retrouve en lui « un centre de pouvoir », une autonomie, et qui n'attend plus des autres de prendre des décisions le concernant

Soyons pragmatiques : est-ce que cela aide ?

On ne va pas se mentir, nos contextes sociopolitiques, trop souvent, s'emploient à faire taire les « cris du peuple », les décrédibilisant à coups de discours² sur la « responsabilité », la « pédagogie », et le sens du raisonnable (toutes choses dont il conviendrait de faire preuve pour faire avancer un peu sérieusement le monde « dans le bon sens »). Au prétexte aussi d'une « objectivité de la connaissance » détachées des contextes spécifiques et des particularismes³, la décrédibilisation des doléances des gens, parfois de leurs croyances, chercherait-elle à se prémunir de la « peur d'être dupe », selon les termes du philosophe pragmatiste⁴ William James ? La peur de se retrouver à croire quelque chose d'irrationnel, de faux, de stupide, de peu informé ou d'utopique, et qui autoriserait dès lors ces « opérations de disqualification de savoirs jugés illusoire et trompeurs⁵ ».

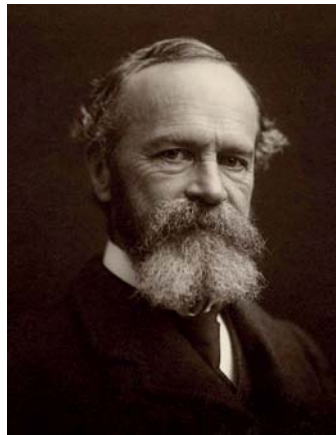
C'est dans le mouvement inverse qu'on peut faire le pari de s'inscrire : faire importer ces voix, de là où elles se font entendre, telles qu'elles se font entendre, de s'y rendre collectivement attentifs et de prendre le risque de les amplifier. Quitte à abandonner au passage la pureté de certaines théories qui auront à subir quelques égratignures. Mais de le faire en se demandant : une théorie, une idée, (ou une pratique), « comment transforme-t-elle l'univers auquel elle s'ajoute⁶ » ? Et est-ce que cela aide ?

Plutôt que d'« amincir » le monde, réduisant « les savoirs, les êtres et le monde à une seule et unique couche d'existence⁷ », pourrions-nous épaissir notre expérience du réel, nos conditions d'existence et de pensée à la lumière de cette méthode pragmatiste ? En d'autres termes : le contraire, pour ce qui nous occupe ici, de se méfier *a priori* des idées que les gens proposent, ou de craindre qu'ils le fassent. D'autant que Debaïse et Stengers nous rappellent assez justement que, à l'inverse, « nous avons désormais de très bonnes raisons de nous méfier de ce monde "rationalisé"⁸ », aminci.

Première idée pragmatique : être expert·e

« Nous vivons dans un véritable cimetière de pratiques et de savoirs collectifs détruits⁹. »

Se rendre attentif aux revendications des gens de là où ils se trouvent, cela commencerait peut-être par reconnaître que, sur de nombreux enjeux sociopolitiques, ceux-ci ont construit une expertise¹⁰, c'est-à-dire qu'ils sont instruits « par l'expérience, par la pratique [et qu'ils ont ainsi] acquis une grande habileté ». Ils ont éprouvé un fait, une condition, une situation, et de façon souvent contrainte, ils ont dû porter attention, prendre en charge cette situation. En prise avec un quotidien que souvent eux seuls connaissent, ils savent quantité de choses que les personnes décisionnaires ignorent, un savoir qui présente en outre les avantages, d'une part, d'avoir été construit de façon expérientielle, et d'autre part de bénéficier de la légitimité de celui qui sait d'où part son exigence, de quel vécu,



William James 1842

2. Et à l'occasion, de matraque et de Flash-Ball...

3. Ainsi qu'à des fins de concentration et de conservation du pouvoir.

4. Le pragmatisme, concept philosophique théorisé à la fin du XIX^e siècle par Charles Sanders Peirce, puis repris et développé par William James et John Dewey consiste à évaluer une proposition, une idée, à la lumière de ses effets et conséquences pratiques. Selon la perspective pragmatique, « penser une chose revient à identifier l'ensemble de ses implications pratiques, (...) seules ses implications confér[ant] un sens à la chose pensée. Les idées deviennent ainsi de simples, mais nécessaires, instruments de la pensée. Quant à la vérité, elle n'existe pas *a priori*, mais elle se révèle progressivement par l'expérience. (...) "Pragmatisme" vient du grec *pragma* (le résultat de la *praxis*, l'action en grec) ce qui atteste du souci d'être proche du concret, du particulier, de l'action et opposé aux idées considérées comme abstraites et vagues de l'intellectualisme. » (Wikipedia)

5. Didier DEBAÏSE et Isabelle STENGERS (dir.), *op.cit.*, p.9.

6. *Idem*, p.17.

7. *Idem*, p.18.

8. Didier DEBAÏSE et Isabelle STENGERS (dir.), *op.cit.*, p.22.

9. Isabelle STENGERS, *Au temps des catastrophes. Résister à la barbarie qui vient*. La Découverte, 2009, cité dans Didier DEBAÏSE et Isabelle STENGERS (dir.), *op.cit.*, p.13.

10. Il ne s'agira pas ici de ceux qu'on nomme « experts » parce qu'ils disposent, dans le meilleur des cas, de connaissances techniques et de compétences spécifiques sur un sujet, et remettent des constats et évaluations supposés éclairés à propos d'un fait.

de quel ressenti corporel et psychique, c'est-à-dire à quels besoins concrets sa revendication est censée répondre. En ce sens donc, les personnes qui formulent des exigences politiques bénéficient d'une expertise (et d'une compétence) du vécu.

Il apparaît donc largement problématique que l'expression de ces personnes concernées, sur le coût de la vie, les soins de santé, l'écologie, le cadre spatial de leur vie, leurs difficultés à composer avec l'administration, les inégalités et les discriminations qu'elles subissent, etc., soit, au mieux, appréciée comme celle d'« usagers », de « bénéficiaires », éventuellement de « victimes », et au pire, de « consommateurs »... mais d'experts jamais. Didier Debaise et Isabelle Stengers rappellent combien ce qui a été érigé en « connaissance » s'est construit en « rupture avec le sens commun, les intérêts, les attachements, l'opinion » des gens. Et ainsi, « le progrès a-t-il donné à ceux qui s'en revendiquent la possibilité de prétendre appartenir au petit nombre des détenteurs héroïques d'un savoir sans attache, sourd aux protestations et aux cris des peuples¹¹ ».

Problématique, ça l'est de surcroît en matière démocratique : les décisions prises sur tel ou tel fait de société impacteront lourdement de leurs conséquences les gens qui ne peuvent prendre part à l'élaboration de ces choix (et non, voter aux élections ne permet pas cela). Spécialiste de John Dewey (lui aussi philosophe pragmatiste), la philosophe Joëlle Zask rappelle que les citoyens qui forment un « public démocratique » sont ceux qui « souffrant de tel ou tel effet des circonstances doivent se chercher et se rencontrer, identifier le préjudice dont ils souffrent, définir sur cette base un intérêt commun et, finalement, le faire prévaloir dans les diverses arènes publiques, dont celles que constituent les instances représentatives du pays. Loin de se réduire à voter et à critiquer, la fonction qui revient au public consiste à définir ses intérêts ainsi que l'agenda du gouvernement auquel il est associé¹². »

Des situations existent pourtant où cette parole gagnerait à être prise en compte, ou commence à l'être. Quand Christine Mahy, du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, parle des « experts du vécu » à l'égard des personnes qui vivent dans la pauvreté, il s'agit bien de personnes qui, par leur expérience, longue, répétée, parfois transmise, ont une connaissance précise, informée et particulièrement concrète de ce qu'est exactement la privation, la misère, mais aussi des errements administratifs et institutionnels. Les intégrer permet d'« intégrer le point de vue des ayants droits, [de] relever les freins d'accessibilité aux droits sociaux fondamentaux, [mais aussi de faire] des propositions d'amélioration en interne en termes d'accueil, de procédures, de communication, etc.¹³ ».

Plusieurs initiatives, en France et progressivement en Belgique, vont aussi dans ce sens dans le domaine de la santé avec la formation de « patients-partenaires » et « patients experts », permettant de dispenser des soins et traitements de meilleure qualité, plus efficaces, plus adaptés aux patients et à leurs réalités de vie, mais sans doute aussi de mieux former les soignants eux-mêmes.

Sur la question écologique encore, Juliette Rousseau, activiste et ancienne porte-parole de la Coalition climat 21, rappelle qu'« il y a une vraie expertise des populations, des mouvements sociaux, quand il s'agit de sujets qui les touchent directement ». Or les gens sont confrontés à un pouvoir qui refuse de l'entendre. Ainsi en vient-elle à se demander s'il n'y a pas une certaine « opportunité à continuer de nous maintenir dans une position de consommateurs "a-sensibilisés" », constatant que la Cop se trouve « délimitée à un espace officiel avec des personnes accréditées et des experts¹⁴ ».

Cette prise en considération des populations sur la question écologique pourrait pourtant s'avérer des plus bénéfique *a fortiori* dans certains contextes : Fatima Ouassak¹⁵, qui connaît

11. Didier DEBAISE et Isabelle STENGERS (dir.), *op.cit.*, p.16.

12. Joëlle ZASK, *Se tenir quelque part sur la Terre. Comment parler des lieux qu'on aime*, Paris, Premier Parallèle, p.23.

13. Voir le site du SPP Intégration sociale de Belgique.

14. « Comment mobiliser sur le climat ? », débat sur Mediapart, avec Juliette Rousseau et Stephen Kerckhove, 25/11/15, (youtube.com).

15. Fatima OUASSAK, *Pour une écologie pirate. Et nous serons libres*, éd. La Découverte, coll. « Petits cahiers libres », 2023 ; « Chez les écologistes, la question coloniale est un angle mort », Entretien sur Reporterre, 4/03/23, (reporterre.net).

bien les banlieues pauvres pour y avoir grandi, milité et travaillé, rappelle que l'écologie dans les classes populaires ne devrait pas faire l'économie d'un ancrage durable dans les lieux, de connaissance des réalités de vie et des fonctionnements des quartiers. Les mesures et gestes écologiques pensés ailleurs mais imposés à tous.te.s s'avèrent inappropriés, voire irréalisables. Ce qui est dommage, car s'adjoindre les populations qui habitent les lieux, et ont bien souvent à leur égard une attention et une affection, leur reconnaître une légitimité (ce dont elles sont privées) leur permettrait de réellement s'engager dans une « défense », notamment de type écologiste, de ceux-ci.

Ce pragmatisme *avec* et à *partir* des gens, n'augmenterait-ils pas les chances d'obtenir des effets positifs concrets et plus solides en matière de pauvreté, de santé, d'écologie, pour mieux vivre, mieux soigner, et pour mobiliser ? Mais a-t-on vraiment envie de cela dans le fond ? Ou plutôt *qui* en a réellement envie... et intérêt ?

Deuxième idée pragmatique : l'estime de soi, se sentir capable

« *La confiance est contagieuse. Le manque de confiance aussi*¹⁶. »

Disposer d'une expertise est une chose, se sentir capable en est une autre, et il est une étape dans ce cheminement qui ne semble pas être de trop : celle de l'estime de soi. C'est à la lumière du développement de Gloria Steinem, journaliste et militante féministe américaine qui publie début des années 1990 *Revolution from within : a book of self-esteem*, que l'on mesure à quel point cette idée revêt un caractère révolutionnaire.

Certes, c'est dans les rayons « bien-être » et « développement personnel », ou dans les salles de yoga et de coaching, qu'il est le plus souvent question de l'estime de soi (où elle s'avère d'ailleurs assez lucrative et s'apparente à un luxe de

privilegiés¹⁷). Elle s'avère par ailleurs assez commode quand il s'agit de considérer que chacun est responsable de son propre sort, permettant de surcroît de « prôner une positivité aliénante et [d']interdire l'expression de la colère, de la tristesse, du désespoir¹⁸ ». Serait-il d'ailleurs possible de se révolter contre un système qui nous a habilement conduits à attribuer notre malheur à nos propres (et prétendues) insuffisances ? Et alors que, face au deuil, à la pauvreté, à la violence, il s'agirait simplement, et individuellement, de « prendre soin de soi ».

Pourtant, cette considération pour soi-même est tout sauf un « opium du peuple démobilisant¹⁹ » : prendre part aux mobilisations politiques s'avèrera compliqué si l'on a été, souvent depuis l'enfance, privé de la considération minimum nécessaire à tout sujet politique. En effet, « la misogynie, l'homophobie, le racisme, le colonialisme, l'éducation patriarcale répressive, avec les violences symboliques et/ou physiques qu'ils impliquent, produisent des effets intimes et profonds sur lesquels il est nécessaire de se pencher si l'on veut travailler à une libération à la fois individuelle et collective. L'oppression ne produit pas automatiquement de la révolte ; il faut donc s'intéresser aux mécanismes – parfois subtils, infimes – qui permettent la rébellion²⁰. » Le propos est bien ici de reconsidérer les liens indissociables entre ce qui fait une personne privée et un sujet politique. En outre faut-il rappeler combien, lorsqu'une personne raconte une histoire intime, souvent douloureuse, elle découvre que d'autres ont des histoires similaires. C'est ainsi qu'on passe de l'intérieur à l'extérieur, du « je » au « nous », c'est ainsi qu'on entremêle l'intime et le politique... et qu'on découvre qu'en fait, on est fort.e.s.

Un individu qui s'estime est aussi un individu qui retrouve en lui « un centre de pouvoir », une autonomie, et qui n'attend plus des autres de prendre des décisions le concernant. Cela le rend aussi moins manipulable. Gloria Steinem rappelle cette prise de conscience à son propre égard :

16. Vince Lombardi, entraîneur de football américain, cité dans Gloria STEINEM, *Une révolution intérieure. Renforcer l'estime de soi*, Traduit de l'anglais (États-Unis) par Juliette Bourdin, éd. Harper Collins, Paris, 2023., p.73.

17. Voir à cet égard le livre de Camille TESTE, *Politiser le bien-être*, Binge Audio, coll. « Sur la table », 2023.

18. Mona CHOLLET, « Une passion de guérison », préface de Gloria STEINEM, *op.cit.*, p.17.

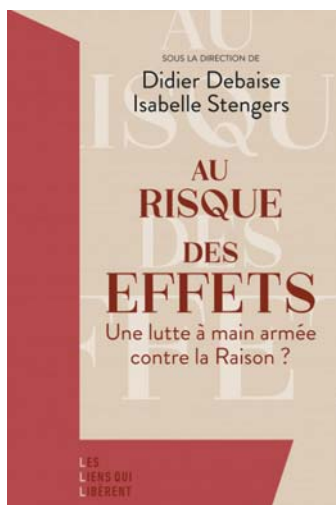
19. *Idem*, p.13.

20. *Idem*, p.13-14.

« bien que mon éducation m'eût incitée à localiser le pouvoir presque partout sauf en moi-même, je prenais de plus en plus conscience de ce minuscule point de départ intérieur²¹ ». Reconnaisant le fait que « l'idée d'une autorité intérieure est dérangeante pour les individus qui sont habitués à chercher les ordres à l'extérieur – et plus encore pour ceux qui sont habitués à les donner²² ». Interrompre l'emprise du système sur notre image et notre récit de nous-mêmes, nous rendrait non seulement puissants, mais enrayerait en outre le pouvoir exercé sur nous.

Se posant quant à elle la question de la politisation du bien-être²³, Camille Teste, elle-même professeure de yoga, propose de « subvertir », de « hacker » les pratiques de bien-être pour qu'elles deviennent un bien commun. En se donnant des balises : dans quelle mesure telle pratique est émancipatrice ? Ces pratiques se dressent-elles entre nous et les luttes ? En d'autres termes, l'estime de soi, le soin à soi²⁴, constituent-ils un obstacle ou au contraire une aide à la mobilisation collective ?

À situations identiques, parfois l'issue diffère parce qu'on a, chevillé au corps, une considération et une estime de soi, de qui l'on est, de sa force et de sa puissance. C'est pragmatique !



Troisième idée pragmatique : confiance et croyance

« Il n'est pas de victoire, pas d'acte de courage qui n'ait à leur base un "peut-être"²⁵. »

D'un sentiment d'assurance à l'égard de nos capacités personnelles, qu'en est-il de la confiance que nous pouvons nourrir à l'égard de nos pairs d'une part, mais aussi vis-à-vis des causes qui nous importent et des combats que l'on peut engager ? Il faut dire que notre héritage collectif en la matière apparaît peu rassurant : notre style de vie et notre éducation, notamment scolaire, sont grandement teintés de méfiance et d'inquiétude à l'égard des autres, et enravent nos capacités à nous faire mutuellement confiance, à faire preuve d'un optimisme pourtant nécessaire quand il s'agit de se risquer à des initiatives collectives audacieuses. La confiance s'avèrerait-elle à ce point difficile ?

Isabelle Stengers et Didier Debaïse nous rappellent pourtant le caractère mutualiste de la confiance accordée « qui permet à des parties indépendantes de coopérer, de former un "organisme social" [qui] est ce qu'il est parce que chaque membre accomplit son devoir avec la conviction que les autres en font autant²⁶ ». Ils rapportent l'exemple (négatif) du pillage d'un train, proposé par William James : une poignée d'individus parviennent à tenir un train entier de voyageurs qui pourtant sont, en puissance et en nombre, bien plus forts que les assaillants. La différence ? Les pillards « peuvent compter les uns sur les autres, tandis que chaque voyageur considère la moindre résistance comme le signal d'une mort certaine qu'aucun secours ne saurait prévenir ; si chaque voyageur pouvait seulement croire que tout le wagon réagirait en même temps que lui, il résisterait individuellement, et le pillage serait impossible²⁷ ». D'où cette phrase de William James : « la foi en un fait peut aider à créer le fait²⁸ ».

21. Gloria STEINEM, *op. cit.*, p.40-41.

22. *Idem*, p.54.

23. Camille TESTE, *op. cit.*

24. En tenant certes compte de la narration suivant laquelle ils sont construits, celle-ci pouvant, on l'a vu, être particulièrement individualiste et centrée sur la performance et le mérite personnels.

25. William JAMES, *La Volonté de croire*, cité dans Didier DEBAÏSE et Isabelle STENGERS (dir.), *op. cit.*, p.339.

26. Didier DEBAÏSE et Isabelle STENGERS (dir.), *op. cit.*, p.30.

27. Cité dans Didier DEBAÏSE et Isabelle STENGERS (dir.), *op. cit.*, pp.30-31.

28. *Idem*.

Peut-être ne faut-il pas se hâter de considérer que c'est fini

Une autre dimension intéressante du caractère pragmatique de cette confiance ou croyance émerge

du questionnement de la sociologue Benedikte Zitouni au sujet des luttes environnementalistes, quand celles-ci sont portées par des activistes animés par leur foi religieuse. Elle propose d'évaluer les convictions religieuses « à l'aune de ce qu'elles permettent²⁹ », c'est-à-dire de leurs effets et conséquences pratiques sur la cause elle-même. En effet, « s'emparer de façon pragmatique de la question religieuse permet d'épingler les conditions et les situations dans lesquelles les convictions religieuses favorisent l'action publique dissidente³⁰ ». De nouveau, la question est : est-ce que cela aide ? S'inspirant également de William James, ce qu'elle relève de déterminant, c'est que la foi religieuse confère à certains « la capacité à avoir confiance dans le présent ». Peu importe à vrai dire qu'il s'agisse de foi religieuse³¹, de croyance, ou de spiritualité, l'important ne serait-il pas que « cette confiance peut faire la différence » ? Ainsi nous rapporte-t-elle l'engagement d'activistes protestants qui secourent les migrants en mer Méditerranée déclarant : « La loi dit que nous ne pouvons pas aider les migrants mais nous disons qu'il y a une autre loi, celle de Dieu qui veut la solidarité et l'hospitalité dans ce monde³². » Ainsi la foi, plutôt que de n'être qu'affaire intime et privée, devient pour ces activistes « source d'exigences », les connectant « au monde à faire, à la sphère publique, pour y faire exister des alternatives³³ ».

Dès lors, dans une situation de doute et d'incertitude radicale quant à l'issue de nos actions et la construction d'un avenir politique, lorsque des éléments nous manquent pour savoir comment et où aboutir, la seule chose qu'on puisse faire serait-elle de décider ce que l'on veut croire ? Peut-être, en effet, le sentiment de foi (c'est-à-dire de confiance, *fides*) n'a-t-il rien d'immanent, qu'on ne croit pas en soi, mais que ce sentiment peut émerger d'une décision que l'on prend et à laquelle on décide de s'appliquer. Ainsi,

comme le dit la maxime pragmatiste face à la résolution d'une controverse : « quelle différence cela ferait en pratique si telle option plutôt que telle autre était vraie ? » Me revient une phrase prononcée par la philosophe Barbara Stiegler : « Ai-je envie de croire à cette hypothèse démocratique ? C'est une décision fondamentale qu'on prend ou pas³⁴. »

Et donc ?

« *Duperie pour duperie, qui nous prouve que la duperie par l'espoir soit plus pernicieuse que la duperie par la crainte³⁵ ?* »

Donc rien, rien de plus. Et pourtant... Pour ma part, je m'aperçois en effet qu'une idée ne fonctionne jamais aussi bien dans mon esprit et ne me met *effectivement* en mouvement, que quand j'y crois, que je nourris un réel espoir et que je bénéficie d'une dose minimale de confiance, quitte à « me raconter des histoires », à nourrir un « délire », à me « duper ». Se lancer dans un nouvel apprentissage, s'engager dans un mouvement, un collectif, aider des proches ou travailler à améliorer des situations difficiles, lutter contre des injustices qui se déroulent sous nos yeux, et même essayer d'aller bien... Si, par un essoufflement, une baisse de régime, ou juste la circonvolution de la terre sur elle-même qui m'amène au lendemain, une idée ne rencontre plus ma croyance ou ma conviction, sa mise en action a bien des chances de s'arrêter net et un projet de retomber comme un soufflé trop vite sorti du four. C'est pernicieux, cette affaire. Alors... peut-être, comme le dit encore Barbara Stiegler, ne faut-il pas « se hâter de considérer que c'est fini. (...) Les gens de gauche ont une espèce de pulsion de dire "on a perdu" qui revient en permanence. (...) La droite ne fait jamais ça. Elle avance toujours. Elle croit toujours en elle, elle a une énorme confiance en elle-même. À nous aussi de croire en nous. Avoir confiance en nous-mêmes³⁶. » ○

29. Benedikte ZITOUNI, « "Qui aura le dernier mot ?" de l'importance de la foi religieuse et de la confiance dans le présent », dans Didier DEBAISE et Isabelle STENGERS (dir.), *op.cit.*, p.330.

30. *Idem*, p.331.

31. Benedikte Zitouni rappelle qu'il existe évidemment des « situations abrutissantes où le dogme est vécu comme source d'autorité et de vérité à laquelle il faudrait se conformer » mais combien « sont nombreuses les autres situations où la foi religieuse consiste en une confiance tâtonnante, construite pas à pas, sans garantie aucune ». Voir *Idem*, p.343.

32. *Idem*, p.336.

33. *Idem*, p.343.

34. « Démocratie ! 2 500 ans, recherche public(s) désespérément », Pièce de théâtre de et avec Barbara Stiegler et Christophe Pébarthe ; liée également à l'ouvrage *Démocratie ! Manifeste*, Lormont, Le Bord de l'Eau, 2023. Voir l'entretien des deux auteurs-riche-s en p.10. de ce numéro.

35. William JAMES, *La Volonté de croire*, dans Didier DEBAISE et Isabelle STENGERS (dir.), *op.cit.*, p.15.

36. Conférence de Barbara Stiegler pour la NUPES, 04/07/23, par Sens Écologie-Solidarité. Conférence: Barbara Stiegler pour la NUPES (youtube.com).

FESTIVAL DU
2 AU 28
AVRIL
2024

SPECTACLES
EXPOSITIONS
DOCUMENTAIRES
MASTERCLASS
CONCERTS
ATELIERS
DÉBATS

★
RÊVE
GÉNÉRAL
[ART, SCIENCE & DÉMOCRATIE]

UNIVERSITÉ DE LIÈGE
SART TILMAN – CLOS MERCATOR
SOUS CHAPITEAUX

WWW.REVEGENERAL.BE



ÉDITEUR RESPONSABLE : ARSENIC ASBL - RUE SAINT-LEONARD 427 4000 LIÈGE - BELGIQUE | GRAPHISME : OLIVIER LAPAL

avec le soutien de  **Wallonie**  **FÉDÉRATION**
WALLONIE-BRUXELLES

INFOS ET PROGRAMME



Thématiques des exigences récoltées



socio- économique

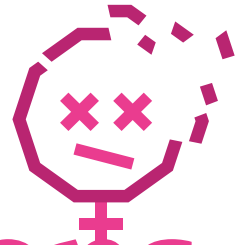


26 Carnet de campagne
30 Pauvreté et non-recours
 aux droits sociaux



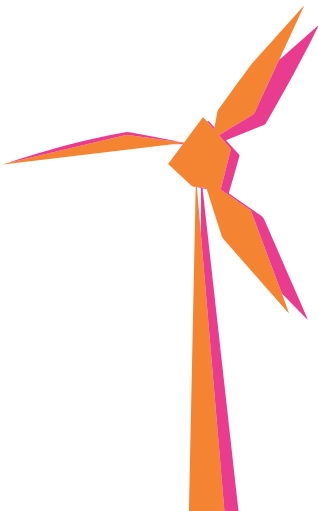
jeunesse et enseignement

- 38 Sois jeune et tais-toi
- 44 Une école au service de qui ?



discriminations

- 50 Féminicides et violences basées sur le genre : que dit la loi ?



écologie

- 58 De la performance à la robustesse : changer de logiciel

**J'EXIGE
la chute**

du **C**ap **m**e



**et une société
plus humaine!
L'humain **avant**
l'argent**

Carnet de campagne

Par Olivier Starquit

Le système craque, les doléances fusent. Des doléances qui pointent l'importance et la nécessité des services publics et d'une sécurité sociale forte. Ces doléances ouvrent des brèches et les brèches laissent entrer la lumière

Scènes d'un système qui ne marche pas

Quatre décennies de néolibéralisme, cela laisse indubitablement des traces. Les différentes vagues de restructurations et d'ouverture au marché ont entraîné la disparition de nombreux bureaux de poste dans les villages et la fermeture de nombreuses gares sur les lignes rurales. La dérégulation du marché de l'énergie a entraîné la dissociation de la production et de la distribution avec un effet délétère sur les prix de l'énergie et la disparition progressive des producteurs publics. Le carcan budgétaire européen corsète l'investissement public et en raison de cela, le logement public et le logement social périssent, ne peuvent procéder à une isolation dans le cadre de la transition climatique et ne peuvent faire face à la demande de logements. Les administrations, au nom de la bonne gouvernance et du *New Public Management*, procèdent à marche forcée à la numérisation de leurs services, faisant fi de la fracture numérique. Ces nouvelles méthodes de gestion dénaturent le service public et restreignent de plus en plus son accessibilité. Dans le domaine des soins, nous sommes témoins de délais d'attente pour aller chez le dentiste ou pour faire une radio. Là où il reste des hôpitaux, leur accès se complexifie et le reste du pays se mue en un désert médical.

Au nom de la compétitivité, la loi de 1996 sur la norme salariale, durcie par le gouvernement Michel, bloque de plus en plus les augmentations de salaire

et restreint ainsi le pouvoir de vivre de chacun.e. Toute velléité de réforme fiscale visant à rééquilibrer le rapport entre la taxation du capital et du travail se voit systématiquement bloquée alors qu'un *paper* (qu'il soit « de Panama » ou « de Paradise ») chasse l'autre. Mais alors que l'ennemi se barre en jet privé, un storytelling efficace laisse à croire que cet appauvrissement généralisé serait la faute de personnes payant cher et vilain un strapontin sur un rafiot de fortune en mer Méditerranée.

Toujours au nom de la compétitivité et pour aider les entreprises à tenir le coup, une certaine créativité se fait jour et permet de créer des flexi-jobs, d'octroyer au patronat des réductions de cotisations sociales, et tous ces éléments viennent mettre en péril le financement de la Sécurité sociale qui dépend majoritairement de ces cotisations.

Un carcan idéologique et mental

Ce carcan idéologique, ces choix politiques, gravés dans le marbre du traité de Maastricht en 1991 (induisant la réduction des dépenses publiques, l'austérité et la précarisation des travailleurs) ont été présentés comme étant naturels et inéluctables, et ont permis pendant quarante ans à tous les gouvernements confondus de gouverner sur un vide que l'on pourrait appeler le statu quo néolibéral. Mais la nature déteste le vide et toutes ces politiques ont

Ce dont nous avons besoin, ce sont des politiques qui captent la colère, l'angoisse, le mal-être et qui, sans paternalisme, construisent un nouveau sens commun

induit dans la population un sentiment de désarroi, d'impuissance et d'abandon. Un sentiment de ne pas être entendu. Ces politiques ont nourri le vote d'extrême droite ; vote d'extrême droite qui a par ailleurs fait office, pendant ces quatre décennies, d'épouvantail permettant une alternance sans alternative. Mais petit à petit, nous assistons à un nouvel acte de cette tragédie : l'épouvantail se mue en seul challenger qui dénonce notamment la dérégulation des arrêts de bus, la disparition des guichets bancaires et des bureaux de poste dans les villages. Tous les partis traditionnels sont associés à ce statu quo et à l'establishment, et la rébellion change de camp et risque de nourrir des mutineries électorales. Ainsi, « les insurrections électorales ont pris pour cible ces dernières années la même trilogie : la mondialisation capitaliste, le néolibéralisme et l'establishment politique qui les a promus ; les électeurs disent non à la combinaison mortelle d'austérité, de libre-échange, de dette prédatrice et de travail précaire et mal payé qui caractérise le capitalisme financiarisé contemporain¹ ».

Les derniers résultats des élections aux Pays-Bas déclenchent un mur de lamentations, notamment des partis sociaux-démocrates, mais ce sont ces mêmes partis qui, avec les autres, ont restreint l'accès à l'enseignement supérieur, entre autres choses, et qui mettent en œuvre ce carcan idéologique présenté comme étant aussi naturel qu'un orage (qu'il faut toujours laisser passer).

La trame générale d'une tragédie se conclut généralement au cinquième acte par une restauration de l'ordre. Mais que faudrait-il faire pour capter la colère et le ressentiment, et empêcher que ces affects ne viennent nourrir le monstre hideux qui, même sans accéder au pouvoir, a acquis une influence telle qu'il pousse les partis de droite

(et parfois aussi les autres) à vouloir les imiter, à durcir le ton, à emprunter leur rhétorique et somme toute à mettre en œuvre leur programme ?

Les orteils déployés et le torse au vent : des pistes concrètes

Comme le souligne Camille Teste dans *Politiser le bien-être*, c'est comme si le monde politique, les citoyens, étaient engoncés dans des vêtements trop étroits, comme si, dans une forme de servitude volontaire, nous acceptions de porter une camisole de force. « Contraints de porter des chaussures trop étroites, nous sommes piégés dans une logique stupide qui nous pousse à nous amputer les orteils plutôt qu'à nous déchausser² ». Il s'agirait d'arpenter de nouveaux sillons, les orteils déployés tout en se débarrassant des œillères dont on veut nous affubler. Ainsi, ce dont nous avons besoin est de parvenir à imaginer des projets transformateurs, « ce dont nous avons besoin, c'est une conception des stratégies anticapitalistes qui évite à la fois le faux optimisme des vœux pieux et le pessimisme castrateur qui voudrait que la transformation sociale émancipatrice reste hors de portée de toute stratégie³ ». Ces stratégies doivent viser à procéder à une « érosion par le bas, par l'exercice de pratiques non capitalistes mais aussi avec des mouvements par le haut, via des moyens politiques et l'utilisation des institutions⁴ ».

Ce dont nous avons besoin, ce sont des discours et des programmes – et donc des politiques – qui abandonnent ce centre, ce vide sans vie, qui captent la colère, l'angoisse, le mal-être et qui, sans paternalisme, construisent un nouveau sens commun et un sentiment d'appartenance renouvelé dans une perspective européenne vigoureuse. Ceci implique évidemment une remise en cause de l'ordre juridique et monétaire de l'Union européenne (avec, entre autres, une réforme des statuts de la Banque Centrale européenne, une mise au pas de la finance, la fin du contrôle

1. Pablo STEFANONI, *La rébellion est-elle passée à droite*, Paris, La Découverte, 2022, p. 26.

2. Camille TESTE, *Politiser le bien-être*, Paris, Binge Audio, 2023, p. 82.

3. Erik Olin WRIGHT, *Stratégies anticapitalistes pour le XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 2020, p. 50.

4. Nabil SHEIKH HASSAN, « Convergence des gauches, es-tu déjà là ? », in *Politique, revue de débats* n° 122, mai 2023, p. 66.

et de sanction des budgets nationaux, l'harmonisation fiscale et sociale).

Ces nouvelles perspectives permettraient de retrouver des services publics libérés de la gangue néo-managériale, de développer une réelle politique de mobilité à la hauteur des enjeux liés aux dérèglements climatiques et d'abandonner ainsi la perception d'une écologie punitive pour en faire un projet mobilisateur porté et partagé par toutes et tous, de redéployer la sécurité sociale et de l'étendre également au logement et à l'alimentation via un système de cotisations sociales alimentaires qui ouvre un droit à une alimentation de qualité. L'accès à Internet gratuit en raison de son utilisation rendue indispensable et le nécessaire accompagnement de toutes et tous dans l'utilisation de ce bien commun réduiraient assurément la fracture numérique. Cet horizon désirable permettrait d'atteindre « l'égalité par la démarchandisation et la démocratisation des biens comme les soins de santé, l'éducation, les transports, l'énergie⁵ ».

Ces nouvelles perspectives permettraient de préserver l'indexation automatique des salaires, des traitements et des allocations, ce joyau que bon nombre de pays nous envient. Et cette revalorisation des salaires contribuerait bien évidemment grandement au financement de la Sécurité sociale.

Les verrous sont identifiés et les clés sont à portée de main, encore faut-il libérer la pente mentale y donnant accès. ○



5. Daniel ZAMORA, « Déplorer les inégalités, ignorer leurs causes », in *Le Monde diplomatique*, janvier 2019, p. 3.



J'EXIGE
le retrait
du statut
de cohabitant

Pauvreté et non-recours aux droits sociaux

Par Jenifer Devresse

On n'est quand même pas si mal en Belgique ! (En théorie)

De la Vierge noire au revenu d'intégration sociale (RIS) en passant par le statut BIM¹ ou encore le Fonds chauffage, une foule de prestations sociales existent en Belgique, censées lutter contre la précarité. Ça, c'est la théorie. Mais en pratique, plus d'une personne sur deux ne perçoit pas les aides auxquelles elle a pourtant droit. Avec un effet désastreux sur la paupérisation d'une part de la population. La bonne nouvelle ? Ce « non-recours »² endémique a enfin titillé l'oreille des politiques. Mais de la prise de conscience à l'action, il reste du boulot. Y compris auprès de l'opinion publique.

« Ils vont chercher 900€ par mois d'argent de poche mais roulent en Jaguar et vivent dans une villa ». Vous aurez sans doute reconnu le style inimitable du titrage *Sudinfo* (24/10/2023). Mais les autres médias ne sont pas en reste, à égrener une litanie de mini-scandales autour de fraudes à l'aide sociale. Ici, c'est Tatiana qui touche mille boules de chômage alors qu'elle pose des faux ongles en black le samedi ; là, c'est Léane qui extorque mille deux cents balles au CPAS pour nourrir ses cinq gosses, alors qu'elle a un mec qui tient un petit snack (mais qui n'est pas le père des enfants...). Pourtant, les abus de droits sociaux³ demeurent marginaux (autour de 4 %) et n'entament que ridiculement les deniers publics⁴, en

dépît de l'imaginaire collectif. De plus, ils consistent principalement en des cohabitations non déclarées (alors que la légitimité même du statut de cohabitant est discutée depuis de nombreuses années) et des revenus du travail au noir⁵, souvent limités à un complément de survie – rappelons que le RIS demeure très en-dessous du seuil de pauvreté.

Mais passons. 4 % d'abus : les médias hurlent, les politiques aboient, les bonnes gens pestent. Par contre, on s'émeut nettement moins de toutes ces personnes, infiniment plus nombreuses, qui ont en théorie droit à une aide sociale mais qui, en pratique, ne la reçoivent pas, laissées parfois sans aucun revenu de

1. « Bénéficiaire de l'intervention majorée », anciennement « VIPO », donnant notamment droit à de meilleurs remboursements de soins de santé.

2. Le « non-recours », ou *non take-up*, renvoie à la situation de toute personne qui ne reçoit pas, quelle qu'en soit la raison, une prestation sociale à laquelle elle pourrait prétendre.

3. Ne pas confondre la fraude à l'aide sociale avec la fraude sociale, plus large, qui inclut notamment les fraudes patronales. Voir par exemple Martin WILLEMS, « Oui, la fraude sociale existe, mais elle n'est pas celle qu'on veut nous faire croire », *Ensemble* n° 93, avril 2017, pp. 42-44.

4. Bernadette SCHAECK, « Arsenal démesuré contre fraude marginale », *Ensemble* n° 85, décembre 2014, pp. 44-47.

5. D'après l'audit de PwC, cité dans *Le VII l'Express*, « Il faut renforcer la prévention de la fraude dans les CPAS, selon Maggie De Block », 22/01/2014.

La fraude à l'aide sociale, c'est un peu l'optimisation fiscale du pauvre, les notions de compta en moins

survie. Bien que mal évalué en Belgique, faute d'une politique dédiée⁶, le non-recours aux droits sociaux s'élèverait à plus de 50 % des personnes éligibles⁷ ! Pire encore : ce phénomène touche principalement les ménages les plus vulnérables⁸. Autrement dit, plus vos ressources sont faibles, moins vous avez de chance de bénéficier d'une aide sociale. Un comble, très loin des préjugés communs sur le pauvre « profiteur » et fraudeur. Mais d'où vient cet apparent paradoxe ?

Causes du non-recours : et si on déplaçait la focale ?

Tout qui a eu affaire à l'administration sait à quel point il faut être un expert lettré aux nerfs solides, alerte et combatif, habitué aux méandres administratifs et blasé des bugs informatiques pour parvenir à ses fins. Clairement, ce n'est pas le profil majoritaire de la « cible » des aides sociales, par définition vulnérable. Pensez aux personnes âgées ou isolées, malades ou handicapées, migrantes ou illettrées, aux jeunes sans ressources familiales... Or bien que le non-recours soit généralement expliqué par des causes individuelles (voir encadré ci-contre), celles-ci renvoient inmanquablement vers des causes plus structurelles, propres à l'organisation même des institutions. Pointons-en quelques-unes, sans prétendre ici à l'exhaustivité.

Non-recours : l'explication par les parcours individuels

On distingue généralement

- **la non-connaissance** : la personne ignore qu'elle a droit à une aide car elle n'a pas accès à l'information ou a reçu des informations erronées
- **la non-demande** : la personne connaît l'offre mais renonce à en faire la demande, souvent suite à une série d'expériences désastreuses avec l'institution menant à l'épuisement, la colère ou l'humiliation
- **la non-réception ou nonaccès** : la demande est introduite mais n'aboutit pas en raison de la complexité de la procédure ou d'erreurs administratives, menant à l'abandon ou au dépassement des délais
- **la non-proposition** : les intervenants sociaux ne proposent rien à la personne malgré son éligibilité, par ignorance ou négligence, censure ou préjugés
- **l'exclusion** : la personne essuie un refus ou perd son droit antérieur en raison d'une sanction, d'un changement de situation ou de législation, ou d'une erreur administrative. L'exclusion déborde la question du non-recours *stricto sensu* mais interroge la pertinence et l'équité des critères d'éligibilité à certains droits sociaux.

6. Seul le Royaume-Uni a mis en place un système de suivi systématique du phénomène (évalué entre 40 % et 80 % en fonction du type d'aide). Des études empiriques se sont également développées en France, aux Pays-Bas et en Allemagne, la Belgique demeurant à la traîne.

7. D'après le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. À titre d'exemple, 57 % à 76 % des ayants-droits n'auraient pas accès au RIS, selon l'étude de N. BOUCKAERT et E. SCHOKKAERT, « Une première évaluation du non-recours au revenu d'intégration sociale », *Revue belge de sécurité sociale, Analyses ex ante et ex post des politiques*, 2011/4, pp. 609-634.

8. Notamment d'après la Mutualité chrétienne, « Le non-recours aux droits et dispositifs sociaux », Enmarche.be, 01/08/2019.

La complexité des régimes de droits sociaux

Si une foule d'aides sociales existent en Belgique, des plus modestes aux plus conséquentes, elles sont éparpillées entre différentes institutions, à différents niveaux de pouvoir. De plus, chaque organisme a ses exigences spécifiques en matière de conditions d'octroi, de procédure, de documents à fournir, de délais, de modes de calcul... Le tout, la plupart du temps, dans une superbe opacité. Dans un tel contexte, connaître les différentes aides envisageables, savoir si j'ai une chance de pouvoir y prétendre, à qui m'adresser et comment faire pour l'obtenir relève de la gageure, particulièrement pour des publics précarisés. Résultat : beaucoup n'ont même pas conscience qu'ils ont droit à une aide.

Le plus périlleux, sans doute, étant de jongler avec différentes aides complémentaires émanant d'institutions séparées qui communiquent rarement entre elles, le demandeur étant chargé d'élucider leurs contradictions⁹. De quoi décourager les plus persévérants, quand ils ne sont pas complètement perdus. D'autant que dans une telle complexité, l'incertitude est totale et les erreurs fréquentes, pouvant mener à des refus injustifiés ou à des récupérations ultérieures (qu'un ménage déjà en difficulté aura bien du mal à rembourser) voire à des sanctions sévères, même lorsque le demandeur est de bonne foi... Beaucoup ne peuvent pas se permettre de courir de tels risques, et préfèrent d'emblée renoncer.

Pour couronner le tout, les changements incessants de législation modifient régulièrement les conditions d'octroi des aides. Les critères d'éligibilité sont toujours plus nombreux et plus stricts, les documents à fournir démultipliés, la durée du droit accordé plus courte (nécessitant de renouveler régulièrement une série de démarches), les contrôles et sanctions plus fréquents¹⁰. À tel point que les travailleurs sociaux

eux-mêmes ne s'y retrouvent plus, et sont bien en peine de pouvoir évaluer l'éligibilité ou non d'une personne, de lui fournir une information fiable ou de l'accompagner dans la procédure¹¹. Autre conséquence, et non des moindres, le durcissement permanent des critères produit des exclusions soudaines et injustifiées : le bénéficiaire d'aujourd'hui est rarement assuré de pouvoir conserver son droit demain. Or souvent, un refus (justifié ou non) conduira à une non-demande ultérieure, par perte d'espoir ou découragement.

Un fonctionnement inadapté à ses publics

Cette complexité tous azimuts est aussi largement responsable de délais souvent énormes (plusieurs mois) entre le moment de la demande et l'attribution de l'aide, voire de blocages de dossier pour des périodes qui peuvent excéder un an. Ça laisse largement le temps de dégringoler. De tels délais sont surtout incompatibles avec l'extrême mobilité des statuts et des revenus que l'on observe de plus en plus dans les milieux précaires¹². Un intérim par-ci, puis plus rien, une rupture de cohabitation par-là, un changement de domicile, une période de maladie...

Dans son fonctionnement actuel, l'administration est absolument incapable de suivre ces situations qui changent presque au jour le jour. En particulier tant qu'elle se base *a priori* sur des documents officiels censés servir de « preuves » de pauvreté, et qui sont souvent déjà « périmés » lorsqu'ils sont produits par les différents organismes. Pensons par exemple au sacro-saint avertissement-extrait de rôle, véritable passe-partout des aides sociales, censé révéler fidèlement votre santé financière... d'il y a deux ans. Des délais insensés, mêlés à des systèmes de preuves inadaptés aux situations réelles et actuelles, produisent eux aussi du non-recours à tour de bras, et à terme une invisibilisation de personnes extrêmement précarisées qui finissent

9. Par exemple, une personne handicapée qui travaille ponctuellement en fonction de son état de santé doit jongler au minimum avec la mutuelle, son employeur, le SPF handicap, et potentiellement le CPAS et le FOREM, chaque entité ayant besoin, pour rendre ses décisions chaque mois, d'informations émanant des autres entités.

10. « Nous aussi, on doit faire du chiffre. On est évalués là-dessus. » (aveu d'une conseillère FOREM en entretien téléphonique avec une bénéficiaire menacée d'exclusion, 2022).

11. Laurence NOËL, « Non-recours aux droits et précarisations en Région bruxelloise », *Brussels Studies*, Collection générale, n° 157, 30 mai 2021.

12. L. NOËL, *op. cit.* pp. 7-8.

On assiste à une individualisation de la responsabilité des usagers, en même temps qu'une dissolution de la responsabilité des administrations.

par échapper à tout radar. Une étude bruxelloise montre ainsi que 15 % des personnes aidées par le RIS et 19 % des personnes sanctionnées par le chômage occuperont une position « inconnu de la sécurité sociale » dans les deux ans¹³.

Des critères absurdes

L'instabilité croissante des revenus questionne aussi la question des « seuils » de revenus qui conditionnent l'octroi à certaines aides. À un euro près, on peut se voir accorder l'intégralité d'une aide ou se la voir intégralement refuser. Ces fameux seuils demeurent une source inépuisable d'injustices et d'incitations contre-productives (difficile de ne pas se montrer stratège lorsque 1€ de revenu du travail supplémentaire peut faire perdre 500€ d'aides).

Mais c'est loin d'être la seule absurdité du système : à côté de critères d'octroi et de modes de calcul dont on peut parfois questionner l'équité (comme la nécessité d'être domicilié, de ne pas avoir d'épargne ou encore la condition des revenus du cohabitant¹⁴ voire des parents), se trouvent toute une série d'autres conditions qui peuvent mener à des exclusions pour des raisons purement administratives, avec des répercussions majeures à long terme (voire définitives)¹⁵. « Document manquant » ou « non fourni dans les 30 jours » (ce qui n'est pas toujours matériellement possible) ; « inscription tardive » ; « non présentation au rendez-vous » (quelle que soit la raison)... Ces exclusions administratives ne sont pas rares : elles concernent notamment 75 % des demandes d'allocations pour handicap à Bruxelles (2011-2015)¹⁶ !

Une administration passive-agressive

Les « assistés sociaux » (actuels ou potentiels) font en réalité face à une

administration essentiellement passive. Que ce soit au niveau de la diffusion d'information auprès de ses publics cibles, de l'identification et du suivi des personnes vulnérables, des procédures de demande ou de renouvellement des droits... En clair, il appartient à l'ayant-droit potentiel de dénicher lui-même l'information pertinente sur les aides auxquelles il pourrait prétendre, de prendre contact avec le bon guichet, de comprendre la procédure, de réaliser les innombrables démarches (impliquant toujours d'autres administrations elles-mêmes complexes) dans des délais courts, et bien sûr de penser à renouveler ces démarches à temps (tous les quelques mois) pour maintenir son droit. Même en matière d'aides sociales, une certaine méritocratie prévaut.

De fait, la charge de la preuve d'éligibilité à une prestation sociale revient entièrement au demandeur, tenu de fournir à l'organisme d'aide une foule d'informations qui, par ailleurs, sont déjà largement connues de l'État. On peut au passage s'étonner d'une telle passivité de l'administration lorsqu'il s'agit d'aider des personnes vulnérables, alors que lorsqu'il s'agit de contrôler ou sanctionner, toutes les informations utiles semblent connues.

Humain en voie de disparition

Récemment, un pas supplémentaire a été franchi dans l'inaccessibilité déjà légendaire de l'administration. En particulier, la période covid s'est révélée un superbe prétexte pour achever la numérisation des services – et sa déshumanisation corollaire – à grands coups de fermeture de guichets et d'antennes locales. Souvent désormais, un contact humain (ne fût-ce que par téléphone) n'est accordé qu'au terme d'une longue épreuve

13. L. NOËL, *op. cit.* pp. 7-8.

14. Sur les injustices produites par le statut de cohabitant, voir mon article « Pour vivre heureux, vivons isolés », *l'Entonnoir*, 31/12/2018, entonnoir.org.

15. E.g. cette conseillère du FOREM : « Ah, vous allez vous lancer dans une activité indépendante? Alors n'oubliez pas de chômer au moins un jour dans les trois ans [et donc de remettre vos activités!], sinon vous risquez de perdre définitivement vos droits » (entretien téléphonique avec une bénéficiaire, 2021).

16. L. NOËL, *op. cit.* p. 8.

entièrement numérisée. Cette dernière suppose pour la surmonter, en plus de l'accès à une connexion et un matériel décentes¹⁷, d'une série de compétences linguistiques, administratives, et bien entendu informatiques. « *Merci de ne pas nous téléphoner ni nous envoyer de mail tant que l'ensemble des documents demandés ne sont pas encodés sur la plateforme dans les formats requis. Passé 15 jours, votre demande sera considérée comme non recevable* ¹⁸. » Mais si tout est en ordre, vous aurez peut-être la chance d'obtenir un quart d'heure de rendez-vous avec une assistante sociale en visio.

Au-delà de la difficulté croissante d'accès pour les demandeurs, cette dématérialisation censée rendre la tâche des travailleurs sociaux plus efficace multiplie au contraire les erreurs en chaîne, les récupérations abusives de sommes « indues » et les blocages durables de dossier. L'e-Gouvernement produit ainsi davantage de non-recours par « impossibilité d'introduction d'une demande, par manque de preuve d'éligibilité ou par découragement ¹⁹ ». Notamment pour tous les « cas particuliers » qui ne rentrent pas assez précisément dans les « cases » (désormais champs de données) prévues d'emblée par l'administration en ligne. Et ils sont légion.

Du pain sur la planche : des pistes concrètes

Tout ceci n'est pourtant pas une fatalité absolue. Si un taux de non-recours aux droits sociaux de 0 % paraît utopique, une série d'actions pourrait toutefois améliorer grandement les choses, et rendre plus efficaces les politiques de lutte contre la pauvreté en Belgique. La récente prise de conscience politique du phénomène peut d'ailleurs laisser espérer

quelques progrès en ce sens²⁰. Il s'agirait d'abord de développer une politique d'information plus proactive et plus adaptée à ces publics. On pourrait imaginer par exemple des guichets ou points de contact uniques en matière d'aide sociale, regroupant des conseillers qui auraient une vision globale des différentes offres pertinentes pour un demandeur et des différents organismes auxquels s'adresser.

Mais à mon avis, cette proposition ne devient pleinement réaliste qu'adossée à un travail de simplification administrative, qui devrait notamment passer par la réduction des critères d'octroi (démultipliés ces dernières années) et l'harmonisation des procédures d'enquête sociale (en particulier l'examen des ressources financières des personnes) entre les différents organismes. Ce n'est qu'à cette condition, dans un contexte de relative stabilité législative, que l'on peut imaginer une information plus transparente.

Du même coup, cela limiterait les sources d'erreurs liées à l'extrême complexité des procédures et des modes de calcul, et simplifierait grandement la tâche des travailleurs sociaux. On pourrait même rêver à ce que ce temps humain libéré d'une série de contraintes inutiles contribue à garantir un accueil humain de première ligne dans tous les cas, sans que celui-ci ne soit conditionné à une procédure numérique préalable insurmontable pour la plupart des publics fragilisés. Il serait grand temps de faire confiance aux travailleurs sociaux et de leur laisser une marge de manœuvre face à des situations humaines qu'ils sont tout à fait capables d'analyser.

À condition qu'elle coexiste toujours avec la possibilité d'une demande spontanée, l'identification proactive automatisée des personnes vulnérables²¹ recèle également quelques belles promesses. De tels systèmes sont déjà partiellement utilisés en Belgique depuis 2015 pour la GRAPA et le statut BIM, avec des succès

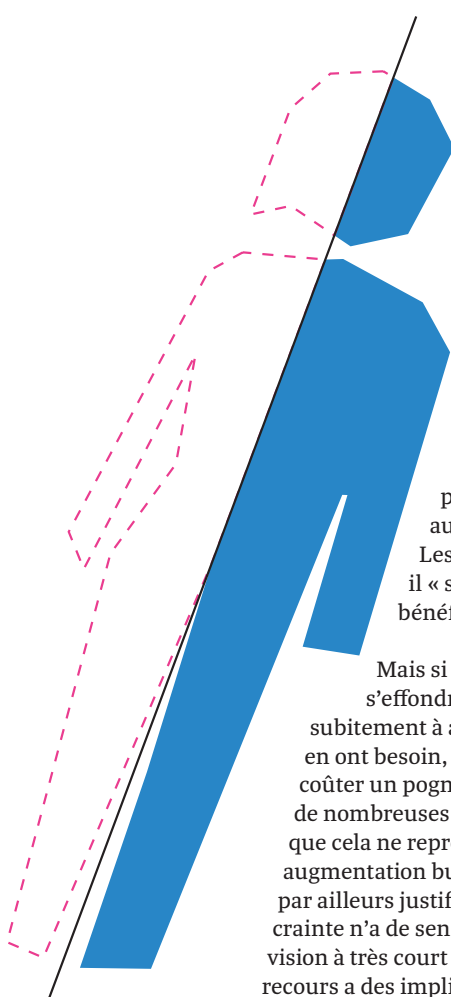
17. Ne sous-estimons pas la fracture numérique : selon le baromètre de la société de l'information du SPF Économie de 2021, « environ la moitié de la population belge (de 16 à 74 ans) ne possède pas de compétences numériques de base (54,23 %) », sans parler de ceux qui n'utilisent même pas du tout Internet (autour de 10 %), qu'ils puissent y avoir accès ou non. Voir <https://economie.fgov.be>.

18. Service social de l'ULB (mail à une demandeuse inscrite en BAC 1, septembre 2022). Courage à tous les étudiants étrangers qui nous lisent !

19. L. NOËL, *op. cit.*, p. 10.

20. Un groupe de travail dédié à la lutte contre le non-recours a récemment vu le jour, coordonné par le SPP Intégration sociale. Il a récemment accouché, en collaboration avec le SPF Sécurité Sociale, d'un rapport analysant les causes du phénomène et formulant une série de propositions pour le limiter. « Le non-recours à l'aide sociale en Belgique : propositions politiques. Rapport final du projet BELMOD », juin 2022. Voir <https://socialesecurity.belgium.be>.

21. Pour une discussion sur les méthodes et les limites de l'identification automatisée, lire le rapport BELMOD *op. cit.*



indéniables sur le taux de non-recours²².
Les outils existent en partie : reste à les développer et les améliorer...
Dans le même ordre d'idées, il faudrait organiser (par une prise de contact périodique) le suivi systématique des personnes dont on sait fort bien qu'elles sont dans des situations « limite », avant qu'elles ne sortent définitivement des filets de la Sécurité sociale, condamnées à une précarité extrême. À tout le moins les personnes qui se sont présentées au moins une fois au guichet. Les données nécessaires existent, il « suffit » de les exploiter au bénéfice des ayants-droit.

Mais si le taux de non-recours s'effondre et que l'on se met subitement à aider tous ceux qui en ont besoin, cela ne va-t-il pas coûter un pognon dingue ? En réalité, de nombreuses études montrent que cela ne représenterait qu'une augmentation budgétaire limitée, et par ailleurs justifiée²³. De plus, cette crainte n'a de sens que dans une vision à très court terme. Car le non-recours a des implications bien réelles, tangibles. Comme l'assène Christine Mahy, Secrétaire Générale du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, « les autorités renoncent à un calcul simple : en mettant en amont les investissements nécessaires, là où il le faut, en prévenant la pauvreté, cela leur coûtera beaucoup moins cher que de gérer la précarité dans l'urgence comme on le fait depuis des décennies²⁴ ».

Tout ça, c'est le boulot du politique et des institutions. Mais il devrait s'accompagner d'un autre travail de fond, qui nous concerne tous : il faudrait cesser de considérer d'emblée le pauvre comme un profiteur, un fraudeur en puissance. En évoluant vers des attitudes moins stigmatisantes (qui sont en elles-

On pourrait rêver à terme de partir d'un a priori de confiance plutôt que de suspicion envers les demandeurs d'aide sociale : si une personne demande de l'aide, c'est très probablement qu'elle en a urgemment besoin

mêmes une cause de non-recours non négligeable), on pourrait rêver à terme de partir d'un *a priori* de confiance plutôt que de suspicion envers les demandeurs d'aide sociale : si une personne demande de l'aide, c'est très probablement qu'elle en a urgemment besoin. Mais dans l'état actuel des choses, on craint visiblement bien plus d'accorder un euro de trop à quelqu'un qui ne le « mériterait » pas que de laisser dans la rigole des milliers de gens sans aucun revenu de survie... au nom de l'équité, bien sûr. ○

22. Ainsi par exemple, le tarif social pour l'électricité est-il passé de 256 000 ménages bénéficiaires en 2009 à 390 965 ménages en 2012, soit 84 % d'augmentation, suite à l'identification automatique de certains publics (chiffres du SPF Économie).

23. Voir par exemple le rapport BELMOD, p. 54.

24. Pierre JASSOGNE, « Christine Mahy : "Que ce soit en Belgique ou en Europe, le social n'est plus une évidence" », *Alter échos*, 11/03/2021. www.alterechos.be

FIGHTING FOR?



ENTREZ
DANS LA
MÉMOIRE

Exposition
du **9.04 > 9.06.2024**
à **La Cité Miroir**

en itinérance
à partir
de septembre 2024

Informations :
expositions@territoires-memoire.be



S'INSPIRER  RÉSISTER

Pourquoi et à quoi résister aujourd'hui ?
Comment passer à l'action ?
Pourquoi certaines agissent et d'autres non ?

Plongez-vous au cœur des luttes et découvrez
bien plus encore en visitant la nouvelle exposition
des Territoires de la Mémoire.

Dans le cadre du festival

PORTÉ VOIX



Avec le soutien de la Région wallonne, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la cellule de coordination pédagogique Démocratie ou barbarie - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Province de Liège, de Liège Province Culture, de la Ville de Liège et du Parlement de Wallonie.



**J'EXIGE plus
d'écoute des
jeunes au niveau
psychologique
car trop de jeunes
souffrent et n'ont
aucun moyen
de parler**

Sois jeune et tais-toi

C'est quoi être jeune en 2024 ?

Entretien avec Salomé Saqué

Propos recueillis par Miléna De Paoli et
Gaëlle Henrard le 14 octobre 2023

Véritable journaliste engagée, Salomé Saqué s'intéresse particulièrement aux questions politiques, économiques et environnementales. Elle travaille entre autres pour les médias en ligne *Blast* et *Socialter*. En mai 2023, elle sort son premier livre, *Sois jeune et tais-toi*, dans lequel elle fait état de la jeunesse française actuelle, et aborde les critiques qui lui sont faites.

Dans cet entretien, elle revient sur les difficultés, les aspirations et les combats des jeunes aujourd'hui.

Quelle est votre représentation de la jeunesse actuelle ?

Il faut avant tout préciser qu'il n'y a pas une jeunesse, mais des jeunesses. Tous les jeunes ne se ressemblent pas : ils ont des opinions politiques diverses, ont des origines sociales différentes... C'est une catégorie extrêmement large, et traversée par énormément de fractures. Mais il y a aussi des composants qui relient ces jeunesses et qui peuvent nous aider à mieux les comprendre. C'est ce que j'ai voulu faire dans *Sois jeune et tais-toi* : montrer les éléments de contexte auxquels tous les jeunes doivent faire face, même si ce n'est pas forcément de la même manière, et dresser un paysage.

Le premier composant, selon moi, est l'instabilité économique dans laquelle ils se trouvent. En France, c'est extrêmement frappant : les jeunes constituent la majorité des files d'attente pour de l'aide alimentaire,

alors que les 18-29 ans sont deux fois moins nombreux que les plus de 60 ans. C'est une donnée qu'on retrouve dans beaucoup de pays dits « développés ». Les jeunes sont aussi les premiers abonnés aux emplois précaires, instables, difficiles, pénibles et mal rémunérés. Par ailleurs, cette pauvreté perdure plus dans le temps : nous mettons plus de temps que nos aînés à accéder à un emploi stable, bien rémunéré, et à une position qui soit satisfaisante. S'ajoute à cela des emplois qui n'ont plus aucun sens dans le cadre de la crise économique, politique et écologique dans laquelle nous nous trouvons.

Un autre élément est la crise écologique. En 2021, *The Lancet Planetary Health* a sorti une étude¹ qui montre qu'un jeune sur deux à travers le monde souffre d'éco-anxiété. Ce n'est pas qu'une donnée française ou belge, ça traverse les pays. Quel que soit votre milieu social, votre territoire, votre genre, vous serez confronté aux conséquences du réchauffement climatique. Et c'est ce qui

1. Caroline HICKMAN, Elizabeth MARKS et al., « Climate anxiety in children and young people and their beliefs about government responses to climate change: a global survey », *The Lancet Planetary Health*, décembre 2021.

On a des jeunes qui ont de plus en plus de difficultés à imaginer un avenir qui est désirable. Je pense que l'on touche du doigt un pessimisme générationnel qui a été accentué avec la pandémie.

inquiète les jeunes. Tous ne sont pas conscients au même degré, mais tous ceux que j'ai pu rencontrer dans le cadre de l'enquête sont conscients que l'horizon est sombre.

Le manque de projection dans le futur est également très important. On a

des jeunes qui ont de plus en plus de difficultés à imaginer un avenir qui est désirable, positif, ou meilleur que celui de leurs parents ou grands-parents. Je pense que l'on touche du doigt un pessimisme générationnel qui a été accentué avec la pandémie. Cela a donné lieu à une explosion des troubles de la santé mentale, et ce n'est pas qu'un phénomène français. Là encore, les jeunes ne sont pas pris au sérieux. En tous cas en France, il y a un manque d'infrastructure et de considération pour ces jeunes dans l'espace public.

Le dernier élément, c'est le contexte géopolitique sombre, avec un enchaînement de difficultés qui s'additionnent et créent un sentiment d'oppression. Avec, par exemple, une guerre en Europe ou le conflit israélo-palestinien qui a repris en violence.

Et puis, il y a le terrorisme, que j'ai par ailleurs choisi de traiter dans le livre. Il faut imaginer ce que c'est que d'avoir dix ou quatorze ans, et de voir qu'il y a des actes de guerre sur son territoire, de grandir avec cette idée-là.

Malgré ce que l'on peut entendre, on constate que les jeunes ne sont pas dépolitisés, loin de là. En revanche, sur la question du vote et du jeu politique, ils se disent désillusionnés et n'en voient pas l'intérêt. Quel est votre regard sur la situation ?

C'est important de le préciser : les jeunes ne sont pas du tout dépolitisés. C'est un discours que l'on entend énormément en France : ils ne seraient pas intéressés par la politique parce qu'ils ne votent pas. L'idée que se politiser équivaut à voter est très ancrée. Mais ce n'est pas ce que disent les politologues que j'ai pu interviewer, qui expliquent que la politisation des jeunes passe par d'autres choses, notamment par l'associatif, le choix professionnel, le boycott... On constate en effet un désengagement massif du vote qui est dû à une crise de la confiance vis-à-vis de la démocratie représentative et des institutions en France, une crise qui ne touche pas que les jeunes. Ce qu'on oublie également, c'est que depuis que la V^e République existe et que nous avons accès à ce type de données, les jeunes ont toujours moins voté. C'est un moment où l'on se construit, on est géographiquement dispersé, on a peut-être des préoccupations premières où l'on ne trouve pas forcément celle de voter.

Il n'y a par ailleurs pas la même culture du vote selon les générations. Le politologue Vincent Tiberi a étudié la question et montre que, dans les années après la Seconde Guerre mondiale, le vote n'était pas considéré comme un droit mais comme un devoir. C'était la manière de s'exprimer démocratiquement. Mais ce système a tellement montré de limites et de déceptions que de plus en plus de personnes, et notamment de jeunes, n'ont pas intégré cette culture politique et ne voient plus le vote comme incontournable. Je pense

© Clementine Schneidermann



La politisation des jeunes passe par d'autres choses notamment par l'associatif, le choix professionnel, le boycott...

que ce qui manque à la démocratie représentative aujourd'hui, c'est de donner ce sentiment d'efficacité et de changement profond, soudain, concret.

La plupart des plus jeunes que j'ai pu rencontrer ne pensaient même pas le système politique. Les jeunes en ont une perception qui est celle de la corruption, de l'inefficacité, du mensonge. Ils ne pensent pas que le changement passe par les urnes. Ils sont prêts à s'engager, mais certains préfèrent aller manifester parce qu'il y a un enjeu spécifique qui les intéresse et sur lequel ils veulent voir un changement, plutôt que d'aller voter. C'est réellement une question de croyance en l'efficacité de l'appareil politique, et je pense qu'il a failli à prouver qu'il pouvait aussi défendre les intérêts des nouvelles générations. D'autant plus que ce système exclut particulièrement les jeunes : les candidats leur parlent rarement ; ils ont tous la prétention de leur parler, mais qui, parmi eux, fait des propositions concrètes, ou prend en compte leurs aspirations ? Tout ceci engendre un sentiment de déconnexion totale, raison pour laquelle les jeunes ne votent pas.

Et lorsqu'ils votent, ils le font très différemment de leurs aînés. Nous l'avons observé à la dernière élection présidentielle et aux législatives : la majeure partie s'abstient, c'est aussi un élément de rejet. Ensuite, les jeunes votent surtout écolo, puis à l'extrême droite.

Quelle est votre interprétation de ce vote des jeunes qui préfèrent voter extrême droite ?

Tout d'abord, je pense qu'il n'y a pas la même mémoire de l'extrême droite selon les générations. L'extrême droite française est inscrite dans un parti qui a été antisémite, très ouvertement raciste,

qui a été infréquentable pendant des années et qui l'est encore dans la tête de beaucoup de personnes plus âgées. Les jeunes n'ont pas cette histoire-là. Face

à l'extrême droite, ils sont peut-être plus réceptifs à la dédramatisation, qui est une stratégie politique très documentée de l'extrême droite.

Ce sont aussi des partis qui parlent d'une forme d'angoisse existentielle, qu'à titre personnel je ne partage pas. Leur récit repose sur un « autre » qui serait la source de nos problèmes quotidiens, et qu'en nous battant nous pouvons y arriver. J'ai interviewé quelques jeunes d'extrême droite, dont un qui avait été victime de problèmes sociaux sans trouver de l'aide auprès des pouvoirs publics. Il a fini par s'en sortir. À partir de là, il cherchait des coupables à ce qui lui était arrivé. Je schématise quelque peu, mais je pense qu'il y avait de ça dans son témoignage. Même si, encore une fois, expliquer ne justifie pas.

Et puis, je pense qu'il y a aussi des déçus de la « Macronie ». En 2017, Macron était vu comme un président jeune, soutenu par les jeunes, et il renvoyait une autre image de ce qu'on avait connu jusqu'alors. Cela a donné un vent d'espoir qui a fait beaucoup de déçus. Les jeunes se sont éloignés de ces partis-là.

Il ne faut pas non plus sous-estimer la culture web de l'extrême droite, au travers des réseaux sociaux. Certains jeunes se radicalisent simplement parce qu'ils tombent dans des bulles de filtre, notamment de jeunes hommes, masculinistes, qui se radicalisent à cause d'influenceurs, qui ont l'air « cools » et qui propagent des idées d'extrême droite. Tout ceci crée une polarisation du vote des jeunes que j'ai essayé d'étudier.

Selon moi, il y a trois récits politiques qui ont du succès. Il existe celui de l'extrême droite, qui est en fait un récit nostalgique d'une France qui n'a pas existé. Il y a le

Ça me semble important : augmenter tous les minima sociaux qui donnent aux jeunes des conditions décentes de vie.

récit plus à gauche, qui est celui d'une France de la sobriété, de l'écologie, peut-être de travailler moins, d'être dans une création de société vue souvent comme un peu utopique. Et puis, il y a sans doute la voie du « solutionnisme technologique », plus dans la veine de Macron, qui est de dire que la technologie va nous sauver. Et je pense qu'actuellement, il n'y a aucun de ces trois récits qui arrive à rassembler une majorité de jeunes.

Une proposition politique concrète ?

Dans le cas français, ce serait de créer des minima sociaux pour les jeunes, en sachant que le RSA² n'est pas accessible pour les jeunes avant 25 ans. Des bourses

étudiantes et aides au logement existent, mais il n'y a pas d'alternative au RSA pour les jeunes. Lorsqu'autant de jeunes vivent sous le seuil de pauvreté, cela doit nous interpeller et devenir une priorité. Cela a été plébiscité par de nombreux sociologues qui sont spécialistes de ces questions et que je cite dans le livre. Ce n'est donc pas ma mesure, mais ça me semble fondamental : augmenter tous les minima sociaux qui donnent aux jeunes des conditions décentes de vie. Car on en arrive à un point où les associations ne peuvent plus prendre en charge tous les bénéficiaires, notamment les Restos du Cœur qui ont tiré la sonnette d'alarme récemment. Cette précarité peut engendrer des problèmes de santé, l'arrêt des études, l'interruption du travail... Ce sont des conséquences énormes et dramatiques, il faut donc prendre cette question au sérieux. ○



2. En France, le revenu de solidarité active (RSA) assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer.



A large, stylized speech bubble graphic in yellow and orange, with a long tail pointing towards the bottom right. The text is centered within the bubble. The background is a solid orange color with abstract yellow and purple shapes in the corners.

**J'EXIGE plus de
budget pour
l'enseignement afin de
pouvoir mieux encadrer
les élèves "différents"
dans des écoles ordinaires**

Une école au service de qui ?

Entretien avec Cécile Gorré

Professeure de français dans l'enseignement qualifiant, assistante pédagogique à l'ULiège et présidente de l'Appel pour une école démocratique. L'Aped est un mouvement belge de réflexion et d'action qui milite en faveur du droit de tous les jeunes d'accéder à des savoirs porteurs de compréhension du monde et à des compétences qui leur donnent force pour agir sur leur destin individuel et collectif.

Propos recueillis par Gaëlle Henrard le 16 novembre 2023

Comment voyez-vous l'école et les jeunes dans l'école aujourd'hui ?

Déjà, j'ai envie de dire et de reconnaître que les professeurs et les élèves sont en grande souffrance. Beaucoup d'enseignants questionnent le bien-fondé de l'enseignement tel qu'il est organisé aujourd'hui, ils sont en recherche de sens quant à leur travail, à cette relation d'apprentissage et de transmission. Et fondamentalement, je crois que c'est toute l'école qui est en grande souffrance, tant du côté des enseignants que des élèves. Une des raisons qui peut expliquer cela, c'est que dans les années 1970, je dirais, tu allais à l'école, tu faisais des études et puis tu avais un boulot. Ça n'est plus du tout la même histoire aujourd'hui. De plus, beaucoup d'élèves n'ont déjà pas pu observer cela chez leurs parents. L'ascenseur social est loin d'avoir fonctionné dans toutes les familles.

En fait, aujourd'hui, cette école qui va mal est elle-même dans une société qui ne va pas bien. L'école n'est pas un temple protégé mais le reflet de la société, et en plus elle accentue les inégalités. Dire le contraire serait faux. L'école ne peut pas aller bien dans les circonstances actuelles. Les jeunes le savent très bien et cela donne lieu à une grande désillusion. Moi qui donne cours dans l'enseignement technique et professionnel, je vois des

enfants pour qui c'est encore pire : ils viennent de milieux hyper précarisés, sont complètement désabusés par la vie et ont d'ailleurs des vies assez effrayantes. Je n'ai jamais eu autant d'enfants qui connaissaient de tels problèmes économiques, familiaux, administratifs, judiciaires parfois. Et ces jeunes-là ne vont pas très bien ce que l'école, dans la société comme elle va, va pouvoir leur offrir.

De l'autre côté, il y a encore des enfants préservés, avec une éducation un peu protégée qui les conduit à aller dans des « bonnes » écoles, leur assurant un accès à des études pour ensuite obtenir un bon métier. Mais cette situation crée surtout une société hyper-polarisée avec, d'une part des élites, des postes d'intellectuels, et, d'autre part, des personnes peu qualifiées ou à qui on dira, si elles le sont, qu'on n'a plus besoin de ces qualifications. Alors oui, il y a des métiers en pénurie où on a besoin de travailleurs, mais ça ne laisse plus beaucoup de choix aux jeunes, et il devient très compliqué de former à des métiers qui n'ont pas de sens pour les gens. C'est la logique européenne : il faut former un « capital humain » et chacun doit (et est reconnu comme responsable) gérer son « capital humain » (c'est pareil pour la santé, d'ailleurs).

Bref, on a une école à deux vitesses. Et je ne peux que comprendre le malaise de ces jeunes (et des enseignants) dans ce contexte.

Et on voit, notamment au travers d'une parole qui s'est un peu libérée (ou qui depuis le Covid est davantage écoutée), quelles formes prend ce mal-être...

En effet, et on parle beaucoup du harcèlement depuis quelque temps. Je dois dire que l'école apparaît très mal à l'aise par rapport à cette problématique et à cette détresse psychologique (harcèlement, phobies scolaires, gros décrochages, etc.). Le phénomène de harcèlement est quelque chose de très complexe, et sans doute une des choses les plus difficiles à gérer dans une institution scolaire. Bien sûr, on y est très attentifs et on essaie de désamorcer. Mais parfois on est dépassés, notamment quand on voit qu'un enfant harcelé le reste même en changeant d'école. Il y a une dynamique psychologique pour laquelle on n'est pas formés.

Il y a aussi la question de l'inclusion dont les exigences récentes partent d'un sentiment et d'un besoin absolument légitimes. Là aussi, il y a les demandes qui sont faites à l'école et les moyens qui sont mis à disposition pour réaliser ces attentes. Disons déjà que les diagnostics de dyscalculie, dysorthographe, dyslexie, etc. explosent. Rappelons ensuite que dans notre société, l'école est devenue un quasi-marché, et que ces diagnostics permettent aussi de procéder à un tri. Le système scolaire repose d'une part sur des écoles subsidiées par l'État, et d'autre part sur le libre choix des parents. L'école a donc intérêt à proposer un « public attractif » pour attirer les parents, avoir plus d'élèves et obtenir des financements supplémentaires. Cela exacerbe les inégalités entre des écoles « ghettos de pauvres » et « ghettos de

riches ». Pour en revenir à la question de l'inclusion, lorsqu'elles se retrouvent avec des élèves en difficultés, les écoles favorisées les invitent généralement, plus ou moins explicitement (« pour leur bien ») à changer d'école ou à aller dans le technique. C'est l'option choisie dans le secondaire, puisqu'il y existe du technique et du professionnel. Ces situations, quand elles adviennent en primaire, consistent à réorienter l'enfant vers l'enseignement... spécialisé qui a vu ses chiffres considérablement augmenter. Or un enfant qui se retrouve dans le spécialisé sans en avoir besoin, c'est horrible car il le vit comme un déclassement grave. Donc, c'est déjà une première chose sur l'inclusion.



Il a ensuite été décidé de mieux prendre en compte et en charge ces enfants en difficulté et d'ainsi « faire de l'inclusion ». Mais avec quels moyens ? Je vous donne un exemple : je me suis déjà retrouvée dans une classe de 1^{re} différenciée (les élèves qui passent en secondaire mais

sans avoir réussi le CEB), où j'avais 10 élèves parmi lesquels deux autistes, une illettrée, une analphabète, et les 6 autres qui n'avaient « juste » pas les compétences de base. Comment voulez-vous faire ? C'est impossible de réaliser un travail correct si on concentre toutes les difficultés dans une classe (avec en plus ces élèves qui savent très bien qu'ils sont dans une classe « pouvelle »). Comment d'ailleurs peut-on espérer que des jeunes, relégués depuis tout-petits, qui n'ont aucune estime d'eux-mêmes, soient motivés par une école qui les sacrifie et ne leur donne pas leur chance ? Ça n'est pas de la différenciation, c'est de la relégation. Moi, mes élèves, ils sont habitués à ne pas comprendre ce qui se passe autour d'eux. Et pour beaucoup d'entre eux, ça n'est même plus perçu comme un problème. Et vous imaginez bien que, démocratiquement, c'est très dangereux. J'ai des élèves qui ont déjà voté pour des partis populistes de droite

Comment d'ailleurs peut-on espérer que des jeunes, relégués depuis tout-petits, qui n'ont aucune estime d'eux-mêmes, soient motivés par une école qui les sacrifie et ne leur donne pas leur chance ?

dure (pour ne pas dire d'extrême droite), pensant voter pour une mesure qui les avait séduits, sans comprendre qu'il n'en était en fait rien et qu'ils avaient voté contre leur propre intérêt. Et ils ne s'en sont même pas offusqués ! C'est aussi pour ça qu'il faut une éducation ambitieuse pour tous ces enfants. Démocratiquement, on a un problème.

L'école est pensée, non au service des élèves eux-mêmes ou de la société, mais au service du monde du travail et du patronat

© Lisbeth Renardy



À qui et à quoi sert l'école aujourd'hui ?

L'école est pensée, non au service des élèves eux-mêmes ou de la société, mais au service du monde du travail et du patronat. Et à cet égard, je rappelle sans

vouloir la défendre pour autant, que la ministre de l'Enseignement ne fait pas ce qu'elle veut. Elle est aussi soumise à ce qui se décide au niveau européen, dont les politiques d'enseignement ont pour but de nous rendre « compétitifs », notamment par rapport aux États-Unis, à l'Australie, à la Chine. Ainsi

La société néolibérale et ses méthodes managériales qui ne fonctionnent que sur la performance, la concurrence et la valorisation de l'individu contre le collectif, c'est une catastrophe, dans tous les domaines y compris à l'école

développe-t-on des politiques éducatives contraignantes en octroyant (ou en n'octroyant pas) des subsides européens. Un bon exemple sont les fameuses « compétences de base » que tous les élèves doivent intégrer, et qui ont pour finalité d'être directement mobilisables sur le marché de l'emploi. Cela signifie, par exemple, que pour le patron de la FEB, l'école d'aujourd'hui fonctionne très bien, puisqu'elle suit et sert l'idéologie dominante du marché. Elle trie, et c'est considéré comme normal puisqu'il n'y a pas de place pour tout le monde dans le monde du travail tel qu'il fonctionne. Mes élèves sont d'ailleurs trop qualifiés pour ce monde-là. Ils sortent avec une formation en infographie, et ils vont faire caissiers dans un supermarché où il n'y a pas besoin de qualification (et encore, ça disparaît), ce qui par ricochet exerce une pression sur ceux qui ne sont pas du tout qualifiés, et qui ont encore moins de chance de trouver un emploi. Lâchons le mot, la société néolibérale et ses méthodes managériales qui ne fonctionnent que sur la performance, la concurrence et la valorisation de l'individu contre le collectif, c'est une catastrophe, dans tous les domaines y compris à l'école. Tant qu'on ne s'attaquera pas à l'école en tant que marché, l'école n'ira pas mieux.

Toutefois, pour répondre à votre question, à la base, l'école devrait servir à développer un rapport complexe et réflexif au monde, à former des citoyens responsables et outillés à même de comprendre le monde, d'y prendre part et d'essayer de le transformer. Pas vraiment à former un « capital humain » pour les entreprises.

Que leur dit-on à ces jeunes ?

Pour ma part, je me bats pour leur donner confiance en eux, développer leur estime d'eux-mêmes. Les jeunes, quand on les considère, qu'on les estime, ça change tout. Ils sont tellement habitués à être dénigrés. Sans ça, on n'arrivera à rien et la démocratie sera encore plus mise à mal.

Une proposition politique concrète ?

Pour aller vers une école démocratique qui s'attaque vraiment aux inégalités, l'Aped propose un décret inscription pour favoriser une réelle mixité. Il s'agit de proposer aux parents (la Constitution interdit de les y obliger¹), dès l'inscription de leur enfant en maternelle, le choix d'une école proche du domicile et mixte du point de vue social. Notre proposition², qui est une initiative citoyenne rassemblant énormément de signataires (citoyens et institutions, syndicats, sciences de l'éducation, Christine Mahy pour le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté), montre, à l'appui d'études, que c'est faisable³ sans induire de baisse de niveau. Une proposition qui serait profitable à tous, y compris à la démocratie...⁴ ○

1. Nous faisons le pari que les parents accepteront majoritairement pour diverses raisons, notamment parce qu'il s'agirait d'une proposition de l'État et que ça leur permettrait d'avoir un impact sur la mixité sociale.

2. Voir Initiative citoyenne : « Une place pour chaque enfant dans une bonne école » et Argumentaire détaillé de l'initiative citoyenne. sur le site de l'Aped skolo.org

3. Cela a déjà été fait à Bruxelles, exemple qui nous permet aussi de répondre aux critiques basées sur le problème de la (non-)mixité des quartiers eux-mêmes. Il se trouve que même s'il y a des quartiers ghettos, ils finissent toujours par se toucher, c'est le cas à Bruxelles qui a une forte densité de population, ce qui rend la mixité jouable. À la rigueur, ce serait plus compliqué dans les territoires plus étendus où vivent fréquemment des publics riches, et nous ce qui nous importe prioritairement c'est de supprimer les écoles ghettos de pauvres.

4. Ainsi qu'aux enfants de milieux favorisés qui, au vu de la pression à la performance et la réussite qu'ils subissent, ne vont pas très bien non plus.

UN FESTIVAL PRÉ-ÉLECTORAL POUR RAPPELER QUE CHOISIR LA DÉMOCRATIE, ÇA A DU SENS !



ELECTIONS 2024

PORTE VOIX

FESTIVAL

SPECTACLES | CONFÉRENCES | RENCONTRES | EXPOS | ...

9 AVRIL ... 9 JUIN

LA CITÉ MIROIR	LE CENTRE D'ACTION LAÏQUE DE LA PROVINCE DE LIÈGE			
MNEMA	LES TERRITOIRES DE LA MÉMOIRE	B3	LES CHIROUX	LA CIBLE
CRIPÉL	IHOES	INFOR FAMILLE	IRW-CGSP	LIVRE AUX TRÉSORS
MOC LIÈGE - VERVIERS	MUSÉE DE LA VIE WALLONNE	PEUPLE ET CULTURE		
THÉÂTRE DE LIÈGE	SOLIDARIS	SONUMA	ULIEGE	...



O N T E

C R O I T

J'EXIGE d'être autant
prise au sérieux!
qu'un homme au
boulot quand j'é mets
mon opinion



Féminicides et violences basées sur le genre : que dit la loi ?

Entretien avec Sibylle Gioe

Sibylle Gioe est avocate depuis 12 ans, spécialisée dans la défense des droits humains. Ses thèmes de prédilection sont les droits des étrangers, les droits des femmes, la démocratie et l'État de droit. Elle est aujourd'hui vice-Présidente de la Ligue des Droits Humains, membre d'Avocats sans frontière et continue de défendre fermement l'accès au droit et à la justice des étrangers au barreau de Liège-Huy. Le 13 juillet 2023 est promulguée la loi Stop-Féminicide (« Loi sur la prévention et la lutte contre les féminicides, les homicides fondés sur le genre et les violences qui les précèdent ») qu'elle a rédigée en collaboration avec l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes. Retour sur cette loi et sur les violences contre lesquelles elle lutte

Propos recueillis par Gaëlle Henrard le 9 janvier 2024.

Comment une telle loi prend-elle forme ?

Il me semble déjà important de rappeler que c'est grâce à des mouvements collectifs, menés depuis des décennies, que les violences faites aux femmes peuvent enfin être reconnues dans une loi qui vise à les endiguer par des mesures adaptées. Portée par les Secrétaires d'État Sarah Schlitz et Marie-Colline Leroy, cette loi est le produit d'une somme d'événements politiques institutionnels et militants : des luttes, revendications, rencontres, associations, mais aussi des instruments juridiques qui rencontrent les préoccupations de la société civile. Ainsi, depuis près d'une cinquantaine d'années, des conventions internationales ont été adoptées, qui, d'une part, légitiment aux yeux de l'ensemble de la société les revendications politiques en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, et qui, d'autre part, constituent des jalons, ou des *starting blocks* de la lutte contre les violences faites aux femmes : le recul n'est plus possible, le mouvement va résolument vers l'avant.

« Non, une gifle n'est pas un "geste malheureux" »

Certains mouvements réactionnaires prétendent que la lutte contre les féminicides est un effet de mode ou minimisent le caractère structurel et historique des violences faites aux femmes. Or, loin d'être une lubie récente, la préoccupation pour les violences faites aux femmes a un socle historique, politique et juridique solide. La première Conférence mondiale sur les femmes, sous l'égide des Nations Unies, a eu lieu en 1975, au Mexique. Ensuite, en 1979, la première Convention internationale sur l'Élimination des Discriminations à l'Égard des Femmes a été adoptée (« CEDEF »). Déjà en 1992, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, qui supervise cette Convention, avait pointé le rôle des préjugés et de l'assignation des femmes à des rôles stéréotypés comme facteurs de perpétuation des violences qui leur sont faites. Ces violences faites aux femmes, selon le Comité, sont aussi une forme de discrimination parce qu'elles « contribuent à enfermer les femmes dans des rôles subordonnés et à maintenir leur faible niveau de

« La violence à l'égard des femmes est un des mécanismes sociaux cruciaux par lesquels les femmes sont maintenues dans une position de subordination par rapport aux hommes. »

participation politique, d'éducation, de qualification et d'emploi¹ ».

Plus récemment, la Convention du Conseil de l'Europe² sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes (2011), dite « Convention d'Istanbul », se réfère explicitement à la CEDEF et à sa recommandation générale de 1992, pour poser le jalon encore un pas plus loin. Elle définit les violences faites aux femmes comme « la manifestation de rapports de force historiquement inégaux entre les femmes et les hommes ayant conduit à la domination et à la discrimination des femmes par les hommes privant ainsi les femmes de leur pleine émancipation³ ». Ce sont des termes forts ! Cette convention relève explicitement la nature structurelle de la violence à l'égard des femmes et explique qu'il s'agit d'« un des mécanismes sociaux cruciaux par lesquels les femmes sont maintenues dans une position de subordination par rapport aux hommes ».

À entendre certains discours conservateurs, la prise en compte du caractère structurel des violences faites aux femmes ou encore la nécessité d'éduquer les enfants à des rôles non stéréotypés de genre, seraient des revendications d'« activistes néoféministes [qui] nous mènent tout droit à un monde totalitaire⁴ ». Or il s'agit en réalité d'obligations juridiques internationales, contraignantes pour la Belgique et les autres États européens, faisant consensus entre les gouvernements qui les ont négociées, dans le cadre de décennies de luttes sociales en faveur de la pleine jouissance des droits humains pour les femmes. En ce compris le droit de vivre.



Dans quelle mesure une loi, en l'occurrence celle-ci, permet d'infléchir un phénomène social comme les violences fondées sur le genre et de changer les mentalités ?

Ce qui est passionnant, c'est d'observer comment l'activisme des mouvements sociaux permet d'atteindre une masse critique, contraignant le législateur à agir. En retour, par un effet de balancier, la loi fait autorité auprès du reste de la population et légitime une sensibilisation de masse à ces questions. Ainsi, par exemple, le 29 octobre 2022, le lendemain de l'annonce médiatique du dépôt de l'avant-projet de loi Stop-Féminicide au Conseil des ministres, un féminicide s'est produit à Bruxelles. Teresa R.L. a été poignardée par son ex-compagnon. Ce jour-là, pas un article de presse ne reprenait le terme de « crime passionnel », ou ne mettait en scène un homme déçu qui « par amour » avait tué « sa femme », c'est-à-dire le langage qui était encore régulièrement employé dans les médias jusqu'alors. Tous les articles titraient « féminicide ». Symboliquement, que le Gouvernement emploie le terme « féminicide » a un effet performatif sur la société dans

1. Recommandation générale n°19.

2. C'est le Conseil de l'Europe qui a également adopté la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

3. STCE 210 – Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, 11 mai 2011, <https://rm.coe.int/1680084840>.

4. ...pour reprendre les mots d'Elisabeth Badinter dans une Tribune publiée le 5 septembre 2020 dans le *Journal du Dimanche* où elle fustige le mouvement #MeToo.



© Michel Petiniot (Creahm Liège, 2023)

À partir du moment où il y a une prévalence de toutes ces violences et homicides à l'égard des femmes, il est indispensable de bien nommer ce phénomène social pour le combattre, d'où le terme « féminicide ».

son ensemble. Il légitime l'emploi d'un terme particulier, reconnaît l'existence du phénomène social qu'il vise, et du même coup le mouvement social qui lutte contre celui-ci. Dans le même temps, il marginalise ses détracteurs.

Par ailleurs, le féminicide, c'est la violence létale, celle qui conduit à la mort de la victime. C'est la dernière étape du *continuum* des violences faites aux femmes. Ça n'aurait aucun sens de vouloir éradiquer les féminicides sans lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes en raison de leur genre. Le projet de cette loi est donc aussi de prendre des mesures en amont du féminicide, de faire de la prévention contre toutes ces formes de violences. Les féminicides sont souvent précédés de signes précurseurs : des violences physiques parfois, mais aussi très souvent un contrôle coercitif, c'est-à-dire un ensemble de comportements de contrôle ou de coercition (surveiller les allées et venues de la victime, ses fréquentations, sa tenue vestimentaire, s'assurer d'un contact téléphonique permanent et intempestif, mais aussi, humilier la victime, la priver de son estime d'elle-même, de ses ressources, amoindrir ses capacités d'indépendance et d'autonomie, etc.). Le repérage de ces comportements nécessite la formation adéquate des policier.es. Le cadre de référence contenu dans la loi Stop-Féminicide impose ainsi de ne plus minimiser ces comportements en les qualifiant de « différend familial », et oblige les policier.es à consigner la plainte, sous l'étiquette « violence ». De même, après une plainte de ce type, la police est obligée de recourir à un outil de gestion des risques pour vérifier, sur la base de toute une série d'indicateurs, quels sont les risques de passage à l'acte. Le cas échéant, des mesures de protection de la personne victime de violences seront alors prises. Évidemment, il faut

du temps pour former les policier.e.s et les magistrat.e.s en la matière.

Mentionnons aussi que la loi s'applique, au niveau fédéral, à toutes les administrations, à tous les services publics et à toutes les juridictions. Ainsi, les Tribunaux de la Famille (par exemple, dans le cadre d'une garde d'enfant), les organismes de sécurité sociale (par exemple, dans le cadre d'une discussion sur le taux isolé ou cohabitant), ou l'Office des étrangers (par exemple, dans le cadre d'un retrait de séjour après un divorce) peuvent se voir opposer les obligations contenues dans la loi, notamment de tenir compte de ce cadre de référence. Il ne devrait plus être possible de lire – comme je l'ai déjà lu dans une décision de retrait de séjour – qu'une gifle n'est qu'un « geste malheureux ». Les potentialités de cette loi sont quand même assez importantes, et même si sa mise en œuvre complète prendra du temps, certains volets ont des effets immédiats.

À la loi et aux avancées jurisprudentielles espérées, il faut aussi ajouter toutes les autres initiatives pour lutter contre les violences de genre et les violences dans le couple : les campagnes de sensibilisation, le projet DIViCo⁵ en région liégeoise, l'EVRAS, etc. Chaque mouvement influence le suivant, dans une dynamique permanente. Militant.e.s, politiques, magistrat.es, policier.e.s, avocat.es, journalistes, professionnel.le.s de la santé, enseignant.e.s, notaires,... toutes les parties prenantes ont un rôle à jouer pour mettre fin aux violences et assurer l'égalité entre les femmes et les hommes.

5. « DIViCo, un nouveau dispositif interdisciplinaire à Liège pour lutter contre les violences dans le couple », 3 mars 2023, morreale.wallonie.be.

Comment expliquez-vous qu'on n'avance pas mieux ou plus vite sur ces questions ? Ça reste difficile de dépasser nos propres modes de fonctionnement (y compris à nous, les femmes) ?

L'assignation à des rôles stéréotypés de genre est tellement enracinée dans notre culture que c'est très compliqué d'avoir du recul. Tant les femmes que les hommes ont intégré des normes de comportement qui normalisent des inégalités. Si vous regardez, par exemple, des comédies romantiques des années 2000 – celles de mon adolescence – vous y trouverez tous les ingrédients d'un sexisme primaire et des narratifs romantisant les rapports de domination et les inégalités.

Le modèle patriarcal et la résistance à l'égalité entre les hommes et les femmes est encore tenace dans de nombreux milieux. Par exemple, au barreau, les femmes peuvent exercer la profession d'avocat.e depuis 100 ans environ. Elles ont aujourd'hui atteint la parité numérique dans la profession. Mais, dans les faits, les femmes avocates sont en moyenne payées environ 50% de moins que les hommes avocats⁶. Ces disparités s'expliquent notamment en raison des matières pratiquées : les mieux rémunérées (commerciales, fiscales...) sont majoritairement prisées par les hommes, là où celles qui sont moins bien rémunérées, dans le secteur du *care* (droit familial, droit social...), sont majoritairement investies par des femmes. Selon la dernière étude du barreau de Bruxelles, seuls 8% de l'écart de revenus s'expliquent par le fait que les femmes prestent moins d'heures, vraisemblablement parce qu'elles ont encore majoritairement la charge des enfants.

Tout cela sans compter les autres problématiques, liées à l'insécurité de l'emploi en cas de maternité, à la



dit rouver de dessin do le coeur do
leur entouille do mour down downx downx
êteüle brisande yolan do mour
(handicapé normalité 27
creahm 2018

© Guillaume Paps (Creahm Liège, 2018)

6. G. LEWKOWICZ, *Radiographie du barreau de Bruxelles 2021*, Observatoire du barreau de Bruxelles, 2022.

faible représentation des avocates dans les organes décisionnels, au sexisme ordinaire, au plafond de verre dans les carrières, au harcèlement... Il n'est pas toujours évident de prendre des positions féministes au sein de la profession ; il peut y avoir un retour de bâton (le « *backlash* ») ; il faut trouver l'équilibre entre avancer efficacement sur certains sujets et se protéger des répercussions. Toutefois, il faut aussi se réjouir des projets qui aboutissent : la création d'une commission « genre » et d'une commission « égalité » aux barreaux de Liège-Huy et de Bruxelles, la création de cellules pour lutter contre le harcèlement, la protection des stagiaires en cas de maternité, l'organisation de formations sur les violences, etc. Toute cette agitation amène à ce que certains discours qui étaient tenus il y a dix ans encore ne pourraient plus l'être aujourd'hui, y compris par des hommes qui détiennent des postes prestigieux et d'autorité. Cela dit, il y a encore du chemin...

Cette loi ne concerne pas que les femmes. Pouvez-vous nous en dire plus sur la question des violence liées au genre ?

En effet, la loi ne concerne pas que les violences faites aux femmes, mais les violences fondées sur le genre de manière plus large, ainsi que les violences intrafamiliales et les violences dans le couple. Qu'il s'agisse d'une femme, d'un homme, d'une personne au genre fluide, d'une personne en transition qui en soit victime, l'important est que les victimes soient protégées et que les données soient récoltées. Pour rappel, la loi définit le genre comme « les rôles, les comportements, les activités et les attributions socialement construits, qu'une société donnée considère comme appropriés pour les femmes et les hommes ». La loi vise aussi à protéger les enfants qui sont impactés par les violences dans le couple.

Bien sûr, à partir du moment où il y a une prévalence de toutes ces violences et homicides à l'égard des femmes, que c'est une violence *structurelle*, qu'il s'agit d'un phénomène social, il est indispensable de pouvoir bien le nommer pour bien le combattre, d'où le terme « féminicide ». Mais l'objectif est bien de lutter et de faire de la prévention contre les violences fondées sur le genre en général, cette loi n'excluant personne qui en serait victime. Il y a des violences qui ne sont pas structurelles mais qui peuvent néanmoins exister.

Que reprenez-vous de ce processus de rédaction de la loi Stop-Féminicide ?

Ce qui m'a impressionnée, ce sont toutes les associations et les collectifs qui ont lutté inlassablement pendant des années (rapports, campagnes, manifestations, contre-rapports, recensement du blog stop-féminicide, conférences, interpellations, collages, articles, etc.), sans toujours avoir de retour immédiat sur l'impact de leur activisme. C'est grâce à ces associations et à ces collectifs – mais aussi à la détermination de la secrétaire d'État Sarah Schlitz et à son ambitieux Plan d'Action National de lutte contre les violences basées sur le genre adopté en 2021 – qu'une étape supplémentaire a été franchie, que le jalon a été poussé plus loin pour les futurs chantiers.

J'en retiens aussi qu'il ne faut pas se décourager. Bien-sûr, les *backlashes* peuvent être violents, en particulier sur ces sujets. C'est pour cette raison qu'il est crucial de mener ces luttes collectivement et de dialoguer avec toutes les personnes impliquées. Il est parfois utile de rappeler que la Constitution a consacré l'égalité entre les femmes et les hommes depuis vingt ans. Il est parfois curieux de constater à quel point les mots « féministe » et « militante » ont encore une connotation péjorative, visant à décrédibiliser celles et ceux qui luttent en faveur de ce principe

constitutionnel et international, principe comprenant nécessairement l'éradication des violences faites aux femmes comme les Nations Unies l'affirment depuis 30 ans. Où se situe la crédibilité de l'action politique ? Auprès de celles et ceux qui militent en faveur des droits humains internationaux et constitutionnels ou de celles et ceux qui militent pour le maintien du *statu quo* de la domination structurelle et historique des femmes ?

Une proposition politique concrète ?

C'est vaste évidemment. Mais il y a quelque chose qui me touche particulièrement. En Région Wallonne, à tout le moins, les moyens octroyés pour les maisons d'hébergement des personnes victimes de violences sont insuffisants. Quand je reçois des clientes victimes de violences qui me racontent des choses épouvantables et que dans les refuges, tout est complet, ça n'est pas acceptable. Ça fait froid dans le dos. Il faut absolument soutenir de façon massive les associations et les structures d'aide et d'hébergement, comme notamment à Liège le CVFE (Collectif contre les violences familiales et l'exclusion), qui fait un travail incroyable. ○

**J'EXIGE des logements
à basse énergie,
l'utilisation des
terrains vagues pour
faire des formations
au maraîchage et
au petit élevage**



De la performance à la robustesse : changer de logiciel

Entretien avec Olivier Hamant

Olivier Hamant est biologiste, chercheur à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) au sein de l'École normale supérieure de Lyon. Il dirige également l'Institut Michel-Serres et assure des formations sur une nouvelle relation de l'humanité à la nature.

Dans son ouvrage *La troisième voie du vivant* (Odile Jacob, 2022) et *Antidote au culte de la performance. La robustesse du vivant* (Tracts, Gallimard, 2023), il déploie de façon critique (et non-déprimante) la question du dogme de la performance, dans lequel nous évoluons depuis au moins le Néolithique, et qui a été érigé en modèle absolu par *une certaine* lecture du darwinisme. Il lui oppose le concept de robustesse dont il a observé la prévalence dans les systèmes vivants, végétaux et animaux. Entre la voie de l'optimisation, du contrôle et de la performance, et celle de la décroissance et de l'effondrement, Olivier Hamant aidé des organismes vivants, trace donc une autre voie : *la troisième voie du vivant*.

Propos recueillis par Gaëlle Henrard le 10 novembre 2023

Posons le cadre...

Tentons d'abord de résumer le propos qu'Olivier Hamant élabore.

La performance, c'est la somme de l'efficacité (atteindre son objectif) et de l'efficience (avec le moins de moyens possible). Il s'agit de « faire plus (ou mieux) avec moins ». Ce mode de pensée et de fonctionnement est critiquable à différents égards. Réductionniste dans son appréhension de la situation initiale, il produit une quantité d'autres problèmes qui n'existaient pas au départ. Il est source d'effets rebonds parfois plus délétères que le problème initial. Il devient bien souvent un

objectif en soi et perd le sens originel de sa mise en place. Enfin, il a un coût social et écologique considérable : la performance *épuise* littéralement, les humains, les non-humains et leurs milieux, de la Terre à l'open space...

Notons que la pente d'accélération de ce système de la performance est devenue spectaculaire au moment des deux guerres mondiales qui ont durablement changé notre rapport au monde. On y a augmenté les performances comme jamais auparavant : c'est là qu'on invente à peu près tous les objets modernes qui nous entourent (de l'ordinateur aux engrais, quasi tous ont un lien à la guerre). Or, au sortir



La robustesse est la règle, la performance l'exception.

de la guerre, on maintient ce même paradigme de la performance. Jamais nous ne sommes revenus en arrière, jamais nous n'avons bloqué cette accélération, comme si un effort de guerre continuait de le justifier.

Olivier Hamant nous fait voir combien dans tous les domaines nous vivons sous l'emprise de ce dogme de la performance : économique et social, professionnel et personnel, éducationnel et même affectif, et c'est aussi le cas avec la transition écologique et le développement durable dont un des grands projets est d'*optimiser*, de faire de l'*efficacité* et de la *performance* énergétique (éoliennes géantes, du tout électrique, du tout numérique), au mépris des effets rebonds et d'un véritable questionnement sur nos logiciels de pensée.

Or, le vivant a des choses à nous apprendre... ce qu'en réalité nous savons déjà puisque nous avons utilisé une certaine lecture des travaux

de Darwin, y voyant une preuve de la lutte acharnée que le vivant se livre à lui-même à des fins d'adaptabilité et de survie. Cette lecture darwinienne bien partielle (et surtout partielle) a notamment donné lieu au darwinisme social : l'humain en société fonctionnerait lui aussi sur ce mode de la lutte.

Il se trouve, comme on sait, que notre monde largement abîmé par notre mode de vie et de production, se trouve désormais en prise avec la certitude d'une incertitude¹ : pénuries de ressources et fluctuations deviennent la règle. Dans un tel contexte, la performance apparaît encore plus obsolète. Il s'agit désormais de faire de la robustesse qui est la réponse opérationnelle pour maintenir

le système stable malgré les fluctuations. Cette révolution culturelle repose sur la fin de la volonté de contrôle, de domination et d'exploitation du vivant (y compris humain), la fin d'une posture extractiviste, productiviste, reposant exclusivement sur la compétition.

Comme le logiciel « pseudo-darwinien » de la performance, cette pensée de la robustesse est une pensée bio-inspirée : elle repose sur l'observation rigoureuse du fonctionnement des systèmes vivants qui, incessamment, fonctionnent sur le mode de la robustesse, de la coopération et de la symbiose. Ce qu'il faut comprendre, c'est la dominance de la coopération dans le monde vivant,

la lutte existant bien mais comme exception et non comme la règle générale. Cette logique se traduit par exemple dans la relation aux ressources : quand celles-ci abondent, les êtres vivants ont tendance à davantage être dans la compétition. En

situation de pénurie, les mêmes espèces basculent plutôt dans la coopération.

Un exemple de notre système biologique : notre température corporelle est de 37°, ce qui, du point de vue du fonctionnement des protéines et enzymes de notre corps, est relativement sous-optimal. Leur niveau de performance est plutôt autour de 40°, ce qu'on nomme la fièvre. Un corps à 40° en biologie, c'est un corps en guerre qui doit combattre un pathogène. Il est alors au maximum de sa performance, notamment son système immunitaire. Mais cela ne peut durer sous peine de s'épuiser et de mourir. Ainsi le corps revient-il à 37°, ce qui est « satisfaisant » et robuste. La robustesse est la règle, la performance l'exception.



Il s'agit de créer un autre infini, parce qu'il n'y a que lui qui mobilise, donne l'envie de continuer, mette les gens en mouvement

1. Registre terminologique qui domine le plus le rapport du GIEC d'ailleurs.

En quoi spécifiquement cette pensée bio-inspirée nous intéresse-t-elle aujourd'hui pour tenter d'éclairer les revendications de gens inquiets et parfois démunis quant à notre manière d'habiter la Terre ? Des gens dont beaucoup se trouvent déjà dans une situation de privation...

Une psychanalyste, Anabelle Gugnon, explique qu'en gros le monde est fini, on a atteint, et dépassé, les limites planétaires. Il s'agit de créer un autre infini, parce qu'il n'y a que lui qui mobilise, donne l'envie de continuer, met les gens en mouvement et crée du lien. Dire que le monde est fini ou que tout va s'effondrer, ça ne marche pas, ça ne mobilise pas (surtout quand on est pauvre et qu'on ne connaît que trop bien la privation). C'est notamment le discours de la sobriété et de l'écologie punitive. Ce que je crois, c'est que cette idée de robustesse, avec d'autres, elle peut créer du désir, elle ouvre un espace d'action en répondant à une pulsion primaire : l'envie de durer et l'envie de transmettre. La sobriété est quant à elle un moyen certes radical mais à cet égard inéquitable, tout le monde ne peut être radical. Mais la subtilité, c'est qu'en faisant de la robustesse, on produit de la sobriété. En outre, avec la sobriété, on pourrait retomber dans un logiciel de performance, tandis que la robustesse est un moyen qui ne peut être optimisé ou radicalisé, ce serait contradictoire.

En fait, la robustesse, une fois qu'on a compris comment elle fonctionne, elle devient une méthode, une pratique, un rapport au monde. Et, outre le fait qu'elle répond à un désir de pérennité, elle est basée sur la richesse des interactions qui se trouvent densifiées et diversifiées, parce qu'il n'y a que comme ça que fonctionne la robustesse. Ainsi quitte-t-on le monde de la pauvreté des interactions. Il n'y aura pas grand-chose à regretter.

Vous nous donnez des exemples ?

Prenons la mobilité avec un trajet d'un point A à un point B : si on réside dans la performance, on va chercher à *optimiser* son trajet en fonction de la distance et du temps dans l'idée de faire au plus vite et au plus court, idéalement les deux. Dans le monde de la robustesse, il s'agira plutôt de se demander quelle est l'épaisseur du trajet ? De A à B, il existe une quantité de trajets possibles, c'est l'épaisseur du trajet. Cela signifie qu'il y a plein d'alternatives qui pourront être mobilisées, utilisées : on va y rencontrer des gens au hasard, y compléter quelque chose, potentiellement ça prendra plus de temps mais ça sera plus riche aussi. Ce sera robuste. Ainsi réactive-t-on d'autres chemins et le jour où le chemin le plus court n'est pas disponible, on sait qu'il existe des alternatives déjà manipulées. C'est vraiment une autre manière de penser, de la longueur à l'épaisseur.

De même avec l'école : arrêtons l'école de la compétition avec ses notes, etc. Il existe d'ailleurs déjà des écoles avec des pédagogies alternatives qui reposent sur la transmission, l'entraide et la coopération, et qui permettent d'élaborer ensemble des savoirs plus robustes, davantage construits sur le sens et non plus sur la performance, la « réussite » ou l'excellence. Ça ne veut pas dire qu'à certains moments, il ne faut pas se donner à fond et produire un effort intense pour intégrer une connaissance, un savoir. Mais c'est comme pour l'exemple de la fièvre que je citais plus haut, ça ne doit pas être la règle absolue. De même dans le monde de l'entreprise, le modèle de la coopérative, c'est la robustesse du groupe.

Un objet robuste, c'est un objet polyvalent et le contraire d'un objet performant. Avec un ciseau à pizza, objet certes performant, que pouvez-vous faire à part... couper des pizzas ? Mais s'il n'y a pas de pizza ? Eh bien rien. Un couteau en revanche, ou une cuillère, voilà des objets particulièrement

Ce paradigme performance/robustesse fonctionne aussi au niveau politique



robustes ! (et moins impactant en termes de fabrication)

Il y a mille idées dans tous les domaines quand on prend la peine d'y penser, qui sont d'autant plus géniales qu'elles sont simples. Et ça, ça peut donner envie.

Il y a un peu l'idée de composer avec (les aléas, les contraintes, etc) plutôt que de lutter contre ?

Tout à fait. Un autre exemple dans le domaine de l'architecture qui va dans ce sens : l'architecte Patrick Bouchain travaille sur l'architecture du déjà-là. Plutôt que de raser des quartiers ou des habitations pour produire un grand geste architectural, il travaille avec les habitants en leur demandant comment ils vivent et comment ils verraient leur habitat à cet endroit-là, et ils avancent ainsi ensemble. Il arrive d'ailleurs que son intervention ne se voit pas ou à peine. Cette méthode a beaucoup moins d'impact écologique et est plus robuste, y compris socialement parce que c'est réalisé avec, et du coup accepté par, les populations.

On imagine bien qu'il y a des freins...

Je crois vraiment que c'est culturel. Il faut parvenir à faire la déprise, c'est-à-dire se défaire de l'emprise de la performance qui nous tient de façon tenace. Le principal frein réside sans doute dans ce changement des mentalités (et je m'inclus dans cette boucle, bien sûr). Les moments d'arrêt aident en général, on l'a vu avec le Covid qui aura au moins eu cet intérêt-là.

Dans les entreprises, il s'agit de nourrir la polyvalence. Ça peut être bien d'être spécialistes en quelque chose à un moment de la journée mais l'être en permanence induit une forme de pauvreté. Et les institutions sont faites sur un fonctionnement en silos. Je dois dire

que je rencontre beaucoup de gens du monde de l'entreprise (à leur demande), chose à laquelle je ne m'attendais pas spécialement, qui, depuis la crise sanitaire, sociale (notamment les gilets jaunes), énergétique, géopolitique, m'écoutent beaucoup plus sérieusement. Ce que l'on savait théoriquement auparavant, sur la pénurie des ressources notamment et les fluctuations de prix, est devenu chose concrète pour beaucoup de gens, particulièrement dans certains domaines d'activités. C'est évidemment le cas dans la construction. Et ceux qui ont été formés à la compétition se retrouvent à coopérer avec leurs compétiteurs directs. On abandonne le principe de concurrence libre et non faussée, l'entente devient de l'entraide.

Il y a deux niveaux où ceci dit ça me semble coïncider davantage. D'une part, dans le monde de la finance qui a fort peu intérêt à la robustesse. D'autre part au niveau politique, bien que de façon moins marquée au niveau local et territorial où l'on est plus directement impactés et conscients des fluctuations. Par exemple, c'est le cas à Lyon. La Wallonie s'est quant à elle déclarée « Une Wallonie robuste » au niveau du ministère de l'Environnement (après un de mes entretiens sur La Première-RTBF, m'a-t-on dit). Il est par exemple dommage qu'avec la Convention climat, Emmanuel Macron, qui se trouve être Président dans un moment assez extraordinaire de bifurcation de l'Histoire, soit resté scotché à son logiciel de performance et de la haute finance et n'ait pas saisi cette opportunité d'entrer dans l'Histoire en prenant à bras le corps les 149 propositions émises par 150 citoyens, tirés au sort, « non-experts », comprenant même des climatosceptiques, mais qui ont produit de la légitimité et élaboré des propositions plus ambitieuses que ce que des experts ou des députés auraient pu émettre. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, ce fonctionnement et ces propositions ont produit de la robustesse (et de la puissance) d'un point de vue démocratique. C'est très intéressant de remarquer que ce paradigme performance/robustesse fonctionne aussi au niveau politique.

Une proposition politique concrète ?

Commençons par le plus simple sans doute : les objets. On a, par exemple, un indice de réparabilité en France. Or, un objet réparable est un objet robuste. C'est la réponse opérationnelle à l'obsolescence programmée. Un gobelet en plastique jetable ça n'est plus possible. Il faut mettre un bonus-malus à ce genre de produits, les rendre plus chers (ce qui

permet en plus d'avoir un impact sur la dimension économique et évite de produire une écologie pour les riches). Ce critère peut être combiné au critère local qui peut encore faire baisser le coût du produit. C'est simple et à budget constant. En Europe, on a largement assez d'argent pour faire la transition écologique, c'est juste qu'on n'a pas encore fait le tri dans les solutions. Premier critère : la robustesse ! ○





Les cahiers de doléances

Colères d'hier à aujourd'hui

Par Julien Paulus, coordinateur du centre d'études des Territoires de la Mémoire

Consacrer un numéro spécial au décryptage d'un projet destiné à recueillir et porter la voix de citoyens ne peut se concevoir sans revenir à l'historique de la pratique des cahiers de doléances, ces consultations du peuple ordonnées par les rois de France en prélude à l'ouverture des États généraux. Bien que fort ancienne, c'est surtout l'ultime occurrence de cette procédure autrefois officielle, celle de 1789, qui est restée dans la mémoire collective, et pour cause. Depuis, l'expression est restée et rejaillit récemment dans le cadre de mouvements sociaux et d'initiatives spontanées de consultations populaires. Le projet « Porte-Voix », mené par les Territoires de la Mémoire, s'est d'emblée et presque inconsciemment inscrit dans cette tradition de recueil de parole dont il nous paraît opportun de tracer les quelques grandes lignes généalogiques.

« De par le Roi. Notre amé et féal, Nous avons besoin du concours de nos fidèles Sujets pour nous aider à surmonter toutes les difficultés où nous nous trouvons, relativement à l'état de nos finances, et pour établir, suivant nos vœux, un ordre constant et invariable dans toutes les parties du Gouvernement qui intéressent le bonheur de nos sujets et la prospérité de notre Royaume. » C'est par ces mots que débute la lettre, datée du 24 janvier 1789, par laquelle Louis XVI appelait à la convocation des États généraux, pour le 27 avril de la même année, à Versailles. Il était alors loin de se douter qu'il venait de signer l'amorce d'une série d'événements qui ne tarderont pas à se précipiter pour déclencher ce qui constitue sans doute l'un des plus grands bouleversements de l'histoire de l'Europe, et aboutir à la chute de l'Ancien régime.

L'impossibilité des réformes

En 1789, le royaume de France se trouve en piètre posture, complètement paralysé par une crise politique, diplomatique et économique. Conscients de la nécessité de réformer l'État, Louis XVI et ses conseillers se heurtent à l'hostilité d'une part importante de la noblesse et du haut clergé. Ainsi, en janvier 1787, le contrôleur général des Finances, Charles Alexandre Calonne « essaye de responsabiliser une dernière fois les deux premiers ordres du royaume, le clergé et la noblesse, exempts d'imposition, et de faire accepter une taxe territoriale, s'appliquant à tous les propriétaires fonciers, quel que soit leur statut¹ ». La tentative se solde par un échec et entraîne la démission de Calonne et une opposition grandissante

1. Pierre SERNA, *Que demande le peuple? Les cahiers de doléances de 1789*, Paris, Textuel, 2019, p. 12.

entre le souverain et les parlements. Précisons que ces derniers ne disposaient d'aucun pouvoir législatif : composés de représentants d'une noblesse dite « de robe », ils fonctionnaient comme des cours de justice et des chambres d'enregistrement des décrets royaux, moyennant toutefois l'attribution d'un « droit de remontrance » vis-à-vis du pouvoir royal. Et c'est précisément au nom de ce droit que la plupart des parlements refuseront d'enregistrer les tentatives de réformes fiscales de Louis XVI, considérant comme relevant de leur devoir de s'opposer à ce qui est perçu comme un absolutisme despotique, et exigeant pour nombre d'entre eux de se voir attribuer un réel pouvoir législatif et de contrôle de l'exécutif, à l'instar de leurs homologues anglais.

« La doléance serait l'acte qui consiste à politiser la plainte, à lui donner sa puissance active, craignant le pire, sentant qu'il y a lieu de le craindre. »

(Collectif Luce Faber)

De son côté, le petit peuple porte pratiquement à lui seul la charge fiscale indispensable à l'approvisionnement des caisses du royaume, mais également de celles des nobles et de l'Église. « Quelle que soit leur condition, les paysans sont soumis à des impôts : à l'État la taille, à l'Église la dîme, et au seigneur les droits seigneuriaux². » Ce sont alors 85% des Français qui se trouvent « ensevelis sous le poids de cette fiscalité lourde et profondément inique³ ». La colère, pour des raisons diverses, gronde donc de la base au sommet de la pyramide sociale, le tout sur fond du souffle progressiste de la pensée des Lumières, disséminée depuis longtemps dans toutes les couches de la société. La France de cette fin de XVIII^e siècle est à la fois secouée par des idées qui circulent, des débats qui se déchaînent et une opinion publique qui se développe, et dans le même temps, elle se révèle incapable d'amorcer le moindre changement structurel susceptible

d'accompagner ce mouvement que l'on sent de plus en plus irrésistible.

Convocation des États généraux et cahiers de doléances

Désireux de surmonter l'impasse, Louis XVI décide de convoquer les États généraux du royaume, c'est-à-dire, l'assemblée qui réunissait des représentants des trois ordres de la société : le clergé, la noblesse et le tiers état. La motivation de ce geste reste sujette à débat chez les historiens. Pour Pierre Serna, par exemple, le roi fit montre d'une grande audace afin, dans un mouvement machiavélien, de reprendre la main en s'appuyant sur le peuple contre les classes privilégiées accrochées à leurs privilèges, en particulier les parlements accusés de bloquer toute réforme, notamment fiscale⁴. Pour d'autres, c'est au contraire l'obstruction parlementaire, soutenue par une partie de la classe populaire, qui contraignit un Louis XVI affaibli à réunir cette assemblée.

Toujours est-il que l'évènement est d'importance, car les États généraux, vieille institution créée en 1302 par Philippe IV le Bel, n'avaient plus été rassemblés depuis 1614, signe révélateur de l'évolution absolutiste de la monarchie française sous le règne des Bourbons. Et de fait, il semble bien que la consultation ponctuelle des représentants des trois états du royaume ait été une pratique habituelle dans la France du Moyen Âge tardif, même si c'était avant tout un moyen pour le souverain de se parer de légitimité, de renforcer son pouvoir de décision et obtenir des subsides pour ce faire⁵. L'historien Julien Théry ne se berce d'ailleurs pas d'illusions quant au véritable statut des États généraux en Royaume de France : « En France, la genèse de l'État moderne ne s'accompagna d'aucun développement constitutionnel dans le sens d'une soumission du pouvoir royal à un

2. Éric HAZAN, *Une histoire de la Révolution française*, Paris, La Fabrique, 2012, p. 19.

3. Pierre SERNA, *op. cit.*, p. 60.

4. Voir *Idem*, pp. 12-13.

5. Voir à ce sujet : Edgard BOUTARIC, « Les premiers états généraux (1302-1314) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1860, tome 21, pp. 1-37. Disponible sur persees.fr

certain contrôle, même formel, par les représentants des sujets. (...) En tout état de cause, la très forte sacralité de la royauté française, sans équivalent dans l'Occident de la fin du Moyen Âge, constitua une structure fondamentale pour le monopole de la souveraineté par le monarque⁶. » Ainsi est-il peut-être en effet opportun de voir dans la réhabilitation des États généraux par Louis XVI une manœuvre habile de celui-ci pour gagner le soutien nécessaire à la poursuite de sa politique.

Or, depuis 1484, il était désormais d'usage, comme préalable à la tenue de l'assemblée, de faire établir des documents recueillant par écrit les souhaits, récriminations, vœux ou plaintes des trois ordres convoqués. Ce sont les fameux cahiers de doléances. Dès lors, conformément au règlement accompagnant la lettre de Louis XVI à ses sujets, tous les individus masculins de plus de 25 ans, domiciliés et inscrits au rôle des impositions, furent invités à se réunir par baillage (circonscription judiciaire, appelée « sénéchaussée » en Bretagne et dans le Languedoc), et à exprimer leurs requêtes. « Ce faisant, le roi a stimulé la réflexion critique sur le présent et encouragé les trois ordres de la société à formuler leurs espoirs les plus chers. Dès lors, les voies de la subversion furent ouvertes : comme Thomas More, les Français, tous les Français, purent, le temps d'une réunion au moins, rêver d'une société idéale⁷. »

Qu'est-ce qui fut exprimé et comment ?

« Les cahiers de 89 diffèrent de ceux de 1614 et de tous ceux qui furent jamais faits, grâce à la diffusion des lumières, au sentiment plus vif que l'on avait de ses maux, à l'intensité de la campagne électorale, accompagnée d'une multitude inouïe de brochures. La plus petite communauté rurale fit un cahier de doléances, (...) ce fut une consultation de tous les Français. C'était la première fois que la nation tout entière parlait⁸. »

De fait, la France de cette seconde moitié du XVIII^e siècle est comme un chaudron bouillonnant d'idées et revendications nouvelles. Et l'initiative de Louis XVI va donner l'occasion à une masse considérable de sujets de s'exprimer pour la première fois. Ainsi, si l'on excepte les femmes, les mendiants et miséreux exclus du processus de consultation⁹, « au moins 5 millions d'hommes adultes ont participé à la rédaction des cahiers. Rapporté à une population de près de 27 millions d'habitants, (...) on peut aisément conclure à partir de ce nombre que 70 à 80% des hommes majeurs ont directement participé à l'élaboration des 60 000 cahiers¹⁰ ». Des chiffres incroyables pour l'époque !

« De quelle autorité parle la doléance ? De l'autorité de l'épreuve des jours, de l'autorité d'une connaissance qui serait nouée à cette épreuve sensible constante qui affecte les corps pensants (...) »

(Collectif Luce Faber)

En effet, si la rédaction et la synthèse des cahiers définitifs s'opèrent au niveau des 400 baillages et sénéchaussées principaux du royaume, la dynamique les assemblées et consultations a pénétré quant à elle jusqu'aux échelons inférieurs, districts et paroisses. Ainsi, des premiers cahiers sont composés, soit directement, soit sur des modèles préétablis dans la paroisse voisine ou le baillage voisin, et qu'on annote pour les compléter de doléances propres au lieu. Ils sont ensuite « remontés » à l'échelon supérieur pour y être « lissés » et corrigés, pour arriver ensuite aux assemblées des représentants des trois ordres élus de chaque baillage qui définiront la forme définitive desdits cahiers et éliront chacun en leur sein leurs représentants chargés, lors des futurs États généraux du royaume, de porter les doléances consignées¹¹.

Parmi celles les plus régulièrement exprimées dans les cahiers des tiers

6. Julien THÉRY, « Moyen Âge », in Pascal PERRINEAU, Dominique REYNIÉ (dir.), *Dictionnaire du vote*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, p. 676.

7. Philippe GRATEAU, « Les Bretons et l'utopie : les Cahiers de doléances de 1789 », in *Mots*, n°35 « Utopie...utopies », juin 1993, p. 5.

8. Philippe SAGNAC, « Les Cahiers de 1789 et leur valeur », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 8 N°5, 1906, p. 333.

9. Ce qui n'empêcha toutefois pas de nombreuses femmes de participer aux réunions de formulation des doléances voire de rédiger leurs propres cahiers parallèles. Pierre Serna cite même l'exemple de sœurs ayant rédigé leurs plaintes dans les couvents, qui furent ensuite synthétisées par des abbés. Voir Pierre SERNA, *op. cit.* pp. 134-143. Sur les nécessaires, qualifiés de « Quatrième ordre », voir *Idem*, pp. 144-149.

10. *Idem*, pp. 8-9.

11. Il s'agissait donc initialement d'un mandat purement impératif, et non représentatif. La suite des événements montrera que ce caractère impératif ne sera pas respecté, les mandats, en particulier du tiers état, finissant par se proclamer représentants du peuple français tout entier.

état (les trois états rédigeant chacun les leurs), on trouve des récriminations sévères contre la fiscalité écrasante et la demande d'une tenue régulière des États généraux supposés avoir le dernier mot en la matière, l'exigence que cessent les entraves nombreuses à l'initiative privée vue comme un moyen de s'émanciper de sa condition de naissance, une critique sévère contre un système judiciaire perçu comme cruel, injuste et barbare, exigeant notamment la fin des humiliations et mutilations corporelles, on y réclame aussi la fin de l'absolutisme royal et l'introduction de principes républicains, et plus que tout encore, on y exprime un désir immense de liberté.

Mais la consultation est aussi l'occasion de dire sa condition, sa misère, ses souffrances et ses préoccupations. Ainsi exprime-t-on l'injustice de l'impôt, la voracité de certains seigneurs sur les récoltes, la mutation rapide des métiers vectrice de chômage et de précarité, les enfants abandonnés, la prostitution de misère... Les pages des cahiers bruissent littéralement de ces cris de douleur et de colère, quoique souvent exprimés sur le ton de la déférence et du respect dus au souverain, comme cet extrait d'un cahier issu d'une communauté du baillage de Douai en témoigne : « La communauté de Landas ose exprimer ses très humbles remontrances (...) écrasée par ces ordres et ces états supérieurs dont elle a été jusqu'à présent l'esclave infortunée. (...) Réduite aux abois, elle apprend avec extase que la bonté de son Roi daigne lui tendre une main secourable pour la tirer du borbier du malheur ; qu'il veut bien recevoir ses doléances, entendre ses remontrances et même s'abaisser jusqu'à recevoir ses faibles avis (...) »¹².

Pour quel héritage ?

Initiative sans précédent, le recueil à une telle échelle des doléances de la population du plus grand et plus peuplé pays d'Europe au XVIII^e siècle est longtemps resté dans l'angle mort des événements gigantesques qui suivirent. Et même s'il serait fortement exagéré de prétendre que ces cahiers ont contribué à la chute de l'Ancien Régime, leur importance, leur valeur et leur qualité



Villeneuve (graveur), 1790, estampe

n'ont jamais cessé d'être rappelées, comme le proclamait Chateaubriand à la Chambre des pairs, près de quarante ans après leur rédaction : « Il existe un monument précieux de la raison en France : ce sont les cahiers des Trois Ordres en 1789. Là se trouvent consignés, avec une connaissance profonde des choses, tous les besoins de la société¹³. »

Le rappel de Chateaubriand n'est pas resté vain, et nombreux sont les historiens qui se sont depuis plongés

12. *Idem*, p. 44.

13. Cité dans Philippe SAGNAC, *op. cit.*, p. 329.

dans cet océan d'écrits. Il faut dire qu'ils présentent un certain nombre de qualités qui en font un matériau historique hors du commun : ils sont nombreux, accessibles, d'un format standardisé et donc aisés à l'analyse, ils couvrent pratiquement tout le territoire français, ont été rédigés quasi simultanément dans toute la France, sont clairement identifiés quant à leur origine géographique, et ils furent composés à la veille d'un des plus importants événements

Mais l'intérêt qui leur est porté dépasse largement le cadre de la seule historiographie. Depuis quelques temps, des citoyens se ressaisissent du concept dans le cadre de mouvements sociaux divers, et rédigent à leur tour les cahiers de doléances de la société du XXI^e siècle. Lors du gigantesque mouvement des « gilets jaunes », on a ainsi vu fleurir çà et là de multiples propositions écrites, émanant d'assemblées de hasard, des ronds-points, et qui furent appelés

« cahiers de doléances », en référence à ceux de 1789. Ce fut le cas notamment dans la région de Libourne, en Gironde, dont l'initiative fut ensuite reprise par l'Association des maires ruraux de France, lesquels l'étendront à toute la France¹⁵. Quelques années plus tôt, c'est le collectif Luce Faber qui publia un recueil de paroles glanées, de voix publiques qui exprimaient leurs doléances et témoignaient de leur vérité, « au risque de se tromper, avant que la possibilité même de témoigner ne disparaisse sous couvert d'expertise et d'intelligence artificielle¹⁶ ».

De quoi donner raison à cette prophétie anonyme, lancée sous l'Empire, au lendemain de la Révolution : « Les Cahiers de 1789, dédaignés, oubliés peut-être par la génération présente, seront interrogés dans l'avenir et respectés comme le monument historique, le plus instructif, le plus honorable pour les Français. » Qu'il en soit donc ainsi. ○



LE TEMPS PASSÉ.
les plus utiles étoient foulés aux pieds.

historiques de l'Histoire contemporaine ce qui en fait des témoignages presque « vivants » de l'état d'esprit d'une société à un moment donné¹⁴.

« Un cahier de doléances pour battre en brèche une politique de la pitié et faire advenir une politique de la justice. »

(Collectif Luce Faber)

14. Gilbert SHAPIRO et John MARKOFF, « Officially Solicited Petitions: The Cahiers de Doléances as a Historical Source », in *International Review of Social History*, 2001, 46(59), pp. 79-106.

15. Voir Collectif, « Les cahiers de la colère. Une trace dans le sillage des "gilets jaunes" », *Le Monde diplomatique*, n°819, Juin 2022, p. 20.

16. Luce FABER, *Est-ce ainsi que les hommes vivent? Cahier de doléances contemporains*, Paris, eXcès / Les prairies ordinaires, 2011, p. 4.

Quelles « résonances » pour ces exigences ?

Méthode et traitement des données récoltées

Par Céline Redonnet

Qu'est-ce qui vous semble urgent et important de changer dans la société aujourd'hui ? Cette question, nous l'avons posée des centaines et des centaines de fois durant l'année 2023, sous un soleil de plomb ou sous une pluie battante, dans des festivals, dans le froid de l'hiver berlinois au cours d'un voyage pour la mémoire, lors d'animations à la Cité miroir ou dans des établissements scolaires, et au fil des nombreuses rencontres et actions de notre association. En dix mois, nous avons ainsi recueilli 1 362 exigences de citoyens et citoyennes de tous âges et de toutes origines (sociales, géographiques, culturelles, etc.). N'ayant aucunement la volonté de produire une enquête sociologique, cette récolte nous la voyons comme « une prise de température » de leurs doléances.

Qui sont les voix de « Porte-voix » ?

Outre les personnes ayant participé à des animations et des voyages dans le cadre de groupes constitués, scolaires ou associatifs, nous avons très majoritairement recueilli la parole de personnes qui sont « venues à nous » lors d'actions dans l'espace public ou dans le cadre de festivals (78%), et dont beaucoup ne connaissaient pas notre association. Convaincues de l'intérêt de notre démarche, elles ont accepté de nous confier une part de leur intimité, de ce qu'elles vivent au quotidien et de formuler leurs exigences à transmettre aux représentants et représentantes politiques.

Nous avons fait le choix de ne recueillir que le prénom des participants et participantes et de leur proposer de se décrire selon les critères qui leur importaient (et non pas, comme on a coutume de le faire, selon le statut social souvent défini par une « fonction » au sein de la société). Cette initiative a été fort appréciée, les gens se sentant probablement plus légitimes de s'exprimer sur un sujet non en tant qu'« expert » ou « experte », mais en tant qu'« acteur » et « actrice » de celui-ci. La liberté leur était laissée de s'exprimer et d'exiger sur ce qui les touchait intimement ou dans leur vie quotidienne, et pas seulement sur un sujet « connu » par le biais d'une profession, par exemple.

Dégager des tendances

À l'issue de la récolte, toutes les paroles ont été encodées afin d'être analysées, exposées et relayées aux représentants et représentantes politiques en 2024. Chaque exigence a été classée dans une ou plusieurs thématiques, ce qui nous a ensuite permis de dégager quatre grandes « tendances » : les questions socio-économiques (19%) ; la lutte contre toutes les formes de discriminations – sexisme, racisme, validisme – (18%) ; l'éducation, la formation et les actions liées à l'enfance et à la jeunesse (16%) ; la mobilité et l'environnement (14%).

Cette action a majoritairement concerné les adultes (70%), mais il nous a semblé important de collecter également la parole des plus jeunes. Ceux-ci se sont d'ailleurs principalement exprimés sur le fonctionnement de l'éducation et de la formation (contenus des programmes scolaires, activités artistiques et sportives à l'école, soutien aux élèves en difficulté, inclusion, lutte contre le harcèlement...), ainsi que sur les discriminations et l'environnement.

Tenter de comprendre et jeter des pistes

Le traitement des données a permis de constater que, dans tous les contextes et dans toutes les tranches d'âge, plus de 2/3 des participants étaient des femmes (64%). Il serait hasardeux de proposer une ou plusieurs hypothèses à cette surreprésentation, notre méthodologie ne le permettant pas. Néanmoins, quand on se rappelle que les femmes sont encore sous-représentées dans les postes à responsabilités des partis politiques (toutes tendances confondues), des institutions représentatives, des syndicats et des associations militantes, on ne peut que se réjouir que ce projet ait permis à celles-ci d'exprimer leurs exigences.

Comme nous l'avons souvent dit lors de nos échanges, le projet « Porte-voix » n'est pas une énième tentative de

« démocratie participative », il n'a pas pour vocation de changer le monde, ni même la vie politique belge. Il n'a pas non plus permis d'améliorer le quotidien des personnes participantes, et n'a pas apporté de réponses concrètes aux nombreux problèmes dont nous avons eu connaissance. Cependant, sans avoir la prétention de (ré)concilier les citoyens et citoyennes avec les institutions politiques et leurs représentants, ce projet visait notamment à susciter un intérêt pour ce sujet et notamment la nécessité de s'engager, à la mesure de nos capacités et besoins, pour faire entendre nos exigences, peu importe notre âge, notre statut et nos origines. Il s'agissait de réinvestir le lien social. Comment en effet construire une démocratie viable dans la défiance et la distance mutuelle des citoyens et citoyennes ? Ainsi, au fil de nos rencontres, il m'a semblé que ce dispositif apportait un espace d'écoute, d'expression et de revendication que de très nombreuses personnes ne trouvent pas ou plus dans les organisations traditionnelles.

Par ailleurs, donner du temps pour écouter, faire preuve d'empathie pour tenter de comprendre des situations complexes, considérer avec respect les idées d'autrui et se nourrir des différences, cela a parfois contribué, modestement, à (re)donner confiance à certaines personnes en leur capacité à penser, proposer et agir, peu importe ce qu'elles font ou qui elles sont. Or, que les citoyens et citoyennes aient confiance en eux et en elles me semble être une condition fondamentale de la démocratie. Seule la confiance peut donner suffisamment de liberté pour croire en les autres, y compris en celles et ceux qui nous représentent, et en notre capacité à changer le monde.

Entrer en « résonance »

Ce « glanage » d'exigences durant des mois a impliqué d'en accepter le caractère imprévisible. Nous ne pouvions prévoir le type de public que nous rencontrerions et

la nature des exigences qui nous seraient transmises, ce qui a demandé une grande adaptation des « récoltants », mais a aussi été source de discussions souvent touchantes et toujours enrichissantes.

Pour Hartmut Rosa, la crise démocratique que traversent nos sociétés serait liée à un déficit de « résonance » de nos représentants et représentantes politiques et des citoyens et citoyennes. Une solution proposée par le sociologue serait d'adopter une relation au monde et aux autres différente : se laisser « appeler », écouter et se laisser

transformer par ces interactions. « La démocratie ne fonctionne que quand on la pense et qu'on la vit comme une figure de la résonance. Les citoyens écoutent et se répondent. Je dirais même que la démocratie exige la résonance¹. »

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui nous ont accordé du temps et de la confiance en nous livrant une part d'elles-mêmes, et en imaginant avec nous des pistes pour améliorer notre société et (ré)inventer la démocratie. Toutes vos voix ne cesseront de « résonner » en nous. ○

1. Hartmut ROSA, « Urgence », Rencontre avec Hartmut Rosa, France Culture, 22/10/22. Disponible sur radiofrance.fr/franceculture.

Des collègues du Centre d'Action Laïque et des Territoires de la Mémoire qui ont participé à la récolte de paroles sur le terrain nous ont fait part de leur sentiment, de ce que ce projet leur avait fait...

Aurélië

J'espère que ce projet peut changer le rapport des citoyens à la politique. J'ai rencontré des personnes d'âges, d'opinions, de conditions variées qui vivaient des problématiques fort différentes. Même si la grande majorité des réactions étaient positives, de nombreuses personnes m'ont fait part de leur désillusion et de leur désintérêt envers le monde politique. **Se confronter à tous ces gens, ça m'a permis de me remettre en question sur certains sujets.**

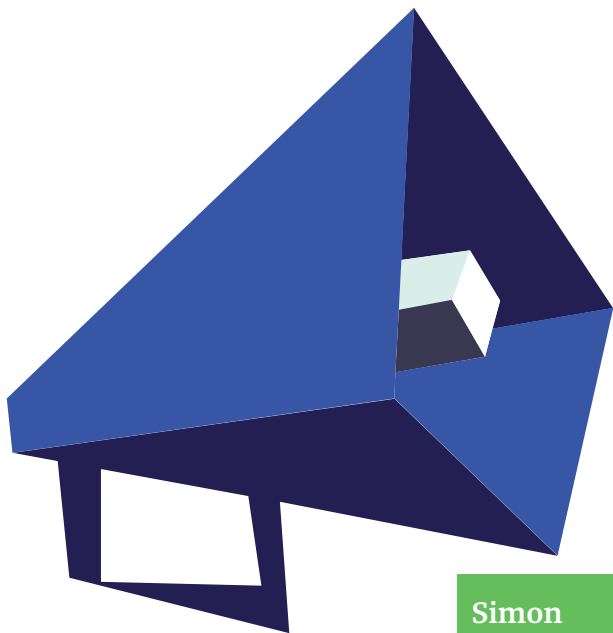
Personnellement, je me sens parfois sceptique sur notre pouvoir d'action dans la société aujourd'hui, mais ce projet m'a donné l'impression qu'on avait, nous aussi, une capacité à faire changer les choses en écoutant réellement les gens. Ils sont plus intéressés et plus impliqués qu'on le pense. **En fait, pour être honnête, je me suis rendu compte que moi aussi, je pouvais changer la société. Des petites choses font de grandes choses quand on les met ensemble.**

Jamila

J'ai notamment pris beaucoup de plaisir à travailler avec les enfants et les adolescents, ils avaient beaucoup de choses à dire et les écouter leur donnait le sentiment que leur parole compte aussi dans notre société. D'avoir vu l'enthousiasme des adolescents, notamment, à s'exprimer sur ce qu'ils vivent et pensent, je me dis qu'il faut continuer dans ce sens.

Je craignais un peu d'être confrontée à des paroles qui ne correspondaient pas à mes valeurs, comme des propos racistes par exemple, mais ça n'a pas été le cas et j'ai pourtant rencontré des centaines et des centaines de personnes. **J'ai trouvé qu'il y avait beaucoup de préoccupations communes au-delà de nos différences,** notamment l'amélioration des transports en commun, l'accès à la culture, les conditions d'éducation, la propreté de l'espace public...

D'un point de vue plus personnel, **ma participation à ce projet m'a rendue optimiste. On parle tout le temps de la montée de l'individualisme dans la société, mais j'ai constaté qu'il y avait encore beaucoup de gens qui pensaient au collectif.**



Lionel

Ce que je trouve intéressant, après y avoir participé, c'est de se rendre compte que dans la diversité de ces rencontres, il y a beaucoup de préoccupations communes.

J'ai eu vraiment très peu de réactions négatives, et ce n'était pas une réticence envers le projet mais plutôt des personnes qui pensaient ne rien avoir à dire. À force d'entendre parler dans les médias du désintérêt des citoyens envers la politique, j'avais tendance à y croire et à penser que « tout le monde s'en fout ». Mais de voir qu'autant de personnes, de tous âges, genres ou situations sociales, ont participé, je me dis que ce n'est pas le cas. Par contre, selon moi, les représentants politiques ont tendance à ne pas toujours écouter.

Au final ce projet m'a donné de l'espoir. J'ai vu, qu'au-delà du discours dominant, les gens ne baissent pas les bras, qu'ils avaient encore envie de se faire entendre et que leur voix compte. Ça a aussi suscité ma curiosité, et donné envie d'en savoir plus sur certains sujets auxquels je m'intéresse a priori moins.

Simon

Je ne sais pas quel impact aura ce projet sur les personnes qu'on a rencontrées, mais ce qui me plaît dans cette initiative c'est d'avoir recueilli les exigences des citoyens, car j'ai le sentiment que les représentants politiques ne le font pas ou plus. Je trouve ça important « de rendre au peuple le droit de parole », car en dehors des élections, on n'est pas vraiment consultés ni écoutés. Évidemment, il y a toujours des personnes aigries qui trouvent que cette initiative ne sert à rien, mais c'est vraiment une minorité. J'ai été surpris par l'enthousiasme des participants, particulièrement les jeunes et ceux qui n'ont pas le droit de vote, qui là se sentaient pris au sérieux.

Je me suis dit que j'avais vraiment de la chance de faire ce travail. Je ne suis pas très sociable à la base, je travaille dans un service administratif et j'ai peu l'occasion de rencontrer des gens qui vivent des vies à ce point différentes de la mienne. Découvrir d'autres situations sociales, d'autres parcours de vie, d'autres opinions, j'ai trouvé ça très enrichissant. **Participer à ce projet m'a ouvert l'esprit. Je me suis rendu compte que moi aussi, j'ai sûrement des idées reçues à l'égard de certains sujets ou de certains milieux.**

L'art comptant pour rien (air connu)

Par Anne-Françoise Lesuisse, directrice artistique de la Biennale de l'Image Possible/BIP

Quelle que soit la discipline, de la peinture au cinéma en passant par la littérature, la musique ou les arts visuels comme la photo, la vidéo ou les arts numériques, certaines formes de l'art d'aujourd'hui prennent à bras le corps les enjeux de la société contemporaine. Quand elle est engagée, la création veut ostensiblement jouer un rôle essentiel dans la transformation des mentalités en abordant de front les problématiques qui traversent nos mondes, en remettant en question les normes établies, depuis celles qui habitent l'intimité jusqu'aux combats politiques, des guerres jusqu'aux inégalités de toute nature en passant par les changements liés au climat et à l'écologie. Les artistes développent des perspectives uniques, singulières, inouïes, qui permettent au public de se connecter émotionnellement aux enjeux actuels.

Cette capacité à mettre les affects en mouvements et partant, la pensée, permet aux artistes de transpercer, parfois par surprise, les résistances de la raison, le sentiment d'impuissance, l'éducation, les croyances, les *a priori* ou encore les barrières linguistiques et culturelles. En cela, grâce au partage sensoriel et émotionnel qu'il nous offre d'expérimenter ensemble, l'art est déjà un vecteur de solidarité.

Par ailleurs, certain.e.s artistes ne se contentent pas seulement de refléter ou de déjouer la (dure) réalité. Leurs œuvres explorent également des visions alternatives et des solutions novatrices, revisitent nos héritages et trouvent dans l'histoire, les mythes, les utopies oubliées, voire l'inconscient, matière à proposer des échappatoires et de nouvelles perspectives. Désaliéner radicalement l'imagination du seul cadre de la consommation, de la publicité, de la bien-pensance et du divertissement, est peut-être déjà un pas vers l'émancipation.

Au fond, les artistes, en nous réveillant intérieurement, en nous rendant capables de ressentir des émotions parfois oubliées et partant de là, de penser autrement, ailleurs, peuvent également devenir des catalyseurs du changement subjectif d'abord et – on peut rêver – d'un mouvement collectif ensuite.

Mais avant d'en arriver à cette révolution, prenons à rebours tout ce qui vient d'être dit : dans ses formes les plus abstraites, les plus conceptuelles, les plus formelles, les moins explicites, l'art ne s'indigne pas, ne se rebelle pas, il n'est au service de rien, d'aucune cause, d'aucune volonté de changement, d'aucune alternative. Pourtant, il subsiste comme le caillou dans la chaussure car en se détachant

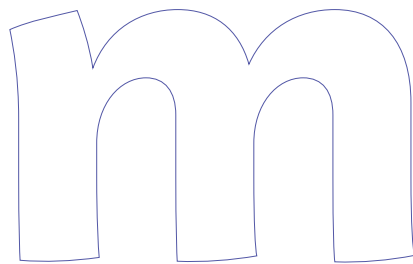
Cette capacité à mettre les affects en mouvements et partant, la pensée, permet aux artistes de transpercer, parfois par surprise, les résistances de la raison, le sentiment d'impuissance, l'éducation, les croyances, les a priori

de toute utilité, de tout fonction, de toute instrumentalisation, en ne servant littéralement à *rien*, il fait déjà œuvre subversive. Dans notre société où tout se doit d'être utile, utilisable, où l'acte gratuit, désintéressé, poétique, tendant à la pureté, voire à l'absurdité, qui ne produit rien que de l'émotion et une certaine forme de beauté et d'éphémère, cet acte vain et désintéressé pourrait bien être le summum de la transgression, du changement de mentalité et de la lutte contre les idées reçues et les attentes.

Se confronter à la création d'aujourd'hui n'aide pas à payer son loyer, à mettre de l'essence dans sa voiture ou à payer ses courses. L'art contemporain ne sert à rien qu'à être perçu et réfléchi. Il n'a aucun autre rôle que celui d'être un miroir qui reflète notre (in)humanité et la façon dont elle s'inscrit ou se détache des réalités multiples et diversifiées du monde qui nous entoure. ○

MUTANTX, l'édition 2024 de BIP aura lieu du 16 mars au 1^{er} juin dans l'ancienne bibliothèque Chiroux-Croisiers. Retrouvez-nous sur mutantx.bip-liege.org ou sur les réseaux sociaux @bipliege.





Crieur

Par Henri Deleersnijder

« Sois donc le crieur du devoir, /Ô notre funèbre oiseau noir! », lançait Arthur Rimbaud à l'adresse du corbeau dans un de ses poèmes, d'ailleurs titré « Les corbeaux ». Dans « Les poètes de sept ans », parmi d'autres images flamboyantes, il évoquait une scène publique de son enfance à Charleville, celle « Où les crieurs, en trois roulements de tambour, /Font autour des édits rire et gronder les foules ».

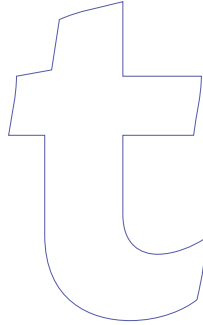
Et si, en nos temps troublés où les crieurs publics ont disparu depuis belle lurette, où la peur du lendemain et le retour de la guerre hantent les esprits, c'était plutôt au peuple que serait échu la mission de rappeler au monde politique ses impérieux devoirs. Pas le peuple mythique inventé par les démagogues en mal de pouvoir, mais celui, bien concret des « gens de peu », souvent fait de personnes précarisées ou démunies, de surcroît victimes d'invisibilité.

Le cri fait partie de notre humaine condition, sort que nous partageons avec les animaux, à certains moments d'intense émotion du moins. En témoigne la célèbre peinture d'Edvard Munch, symbolisant l'homme moderne en proie à une angoisse existentielle, comme si la mort rôdait déjà autour de lui. Mais il est d'autres cris, bien sûr, ceux de joie par exemple : « *Eurêka!* », qu'aurait poussé Archimède en découvrant dans

son bain la loi de la pesanteur des corps, et « *Terre, terre!* », exclamation jetée par la vigie de la caravelle Santa Maria de Christophe Colomb en vue de l'île qui sera baptisée San Salvador.

À côté de ces clameurs d'émerveillement héritées du passé, il en est d'autres qui ont ponctué l'Histoire et qui relèvent jusqu'aujourd'hui d'une catégorie bien spécifique : les protestations à grands cris. Le quotidien *Le Cri du peuple*, créé par Jules Vallès, en fait partie : il deviendra le journal emblématique de la Commune de Paris, paraissant du 21 mars au 23 mai 1871, après avoir été interdit précédemment sur ordre d'un général. « *Ardemment républicain* », comme il se présentait, et patriote alors que les Prussiens continuaient de faire le siège de Paris, il disparaît au cours de la Semaine sanglante – du 21 au 28 mai – pour n'être relancé qu'en 1883, au retour d'exil de son fondateur qui avait été condamné à mort suite à la victoire des Versaillais. Comme quoi, la lutte pour la liberté ou la démocratie directe n'a pas toujours été une sinécure. Encore moins quand on a, comme l'avaient les communards, l'espoir d'une République sociale chevillé au cœur...

On n'en est plus là de nos jours dans nos démocraties libérales, où l'usage du bulletin de vote a remplacé celui de l'insurrection et des barricades. Encore



faudrait-il que le réflexe d'aller voter n'ait pas abandonné les citoyen.ne.s du pays. Or il y a péril en la demeure, le « parti » des abstentionnistes risquant encore d'enfler, vu le désamour grandissant pour notre régime politique que l'on constate, engoncé qu'il est dans son mille-feuille institutionnel. D'où l'intérêt d'une initiative prise par *Le Soir* en janvier : pour les journalistes, se rendre chez les « gens » et, leur porte une fois ouverte, leur dire « Bonjour ! Allez-vous voter ? ». Voilà une opération destinée à prendre le pouls de la population belge, appelée en cette année 2024 à plusieurs rendez-vous électoraux : élections fédérales, régionales, communales et européennes.

Une autre initiative allant dans le même sens a été prise par Les Territoires de la Mémoire en mai 2023, laquelle se poursuivra jusqu'en mai 2024. Ici, ce n'est plus une question qui amorce l'entretien, mais une injonction : « Faites entendre votre voix ! » Les interpellé.e.s sont invité.e.s à exprimer leurs exigences en matière politique, allant du plus intime au plus urgent et important. À cette fin, un formulaire a été mis en ligne, et les réponses récoltées seront diffusées au printemps dans une exposition collective à la Cité Miroir, judicieusement appelée « Porte-Voix ».

La partie n'est pas gagnée, inutile de se leurrer. L'extrême droite, fréquemment

calfeutrée dans les oripeaux du national-populisme, a le vent en poupe, et les sauveurs soi-disant providentiels font de plus en plus l'objet d'une fascination, tant de la part des jeunes générations tentées par une aventure autoritaire que par ceux qui se sentent largués par une société ultralibérale tellement impitoyable envers les plus faibles de ses membres. Raison pour laquelle il n'est pas inutile de se souvenir de l'avertissement émis par Albert Camus dans son *Discours de Suède* du 10 décembre 1957, à l'occasion de la remise de son prix Nobel de littérature : « Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse. »

Cela mérite d'être médité, et la prudence élémentaire vivement conseillée ici n'empêche pas d'entrevoir et de lutter pour un monde plus juste. Le dire et le crier même, de quoi être entendu en haut lieu, pour reprendre une expression familière. Il y va de la sauvegarde de nos démocraties, mais pas que. La planète elle-même, notre maison commune, est gagnée par le réchauffement climatique : les errances boulimiques de l'anthropocène y sont pour beaucoup... ○

« Si ce bel espoir
peut me faire avancer,
laissez-moi croire qu'il
fera beau demain. »

(« Je fais le vœu », *Wish*, Disney, 2023)

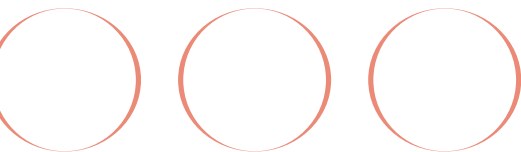
« En fait, pour être honnête, je me
suis rendu compte que moi aussi,
je pouvais changer la société, des
petites choses font de grandes choses
quand on les met ensemble. » (Aurélie)

« On ne laissera personne
parler au nom de nos espoirs

On n'est pas des victimes,
encore moins des condamnés

On arrivera de l'aube en
irruption spontanée. »

(Gaël Faye, *Irruption*)



« Ce projet m'a donné de l'espoir. J'ai vu, qu'au-delà du discours dominant, les gens ne baissaient pas les bras, qu'ils avaient encore envie de se faire entendre. »

(Lionel)

« Un cahier de doléances pour battre en brèche une politique de la pitié et faire advenir une politique de la justice. »

(Collectif Luce Faber)

« Évidemment, il y a toujours des personnes aigries qui trouvent que cette initiative ne sert à rien, mais c'est vraiment une minorité. »

(Simon)

« Au fond de nous, l'étincelle
Invisible à vos yeux
Cet éclat vénéneux
Des perdants silencieux
Au fond de nous, l'étincelle
Dans le calme orageux
Cet éclair dangereux
Des héros silencieux. »

(Étienne Daho, *L'étincelle*)

« La foi en un fait peut aider à créer le fait. »

(William James, *La Volonté de croire*)

4^e de CC



Pourquoi croyons-nous ce que nous croyons et rejetons ce que nous ne croyons pas? Qu'est-ce qu'une *fake news*? Qu'est-ce qui pousse à leur création et à leur diffusion? Quels sont les biais cognitifs qui nous y rendent sensibles? Et, surtout de quelle(s) manière(s) lutter contre la désinformation? François Debras propose un tour de la question, clair et synthétique.

Liberté, j'écris ton nom, 2023



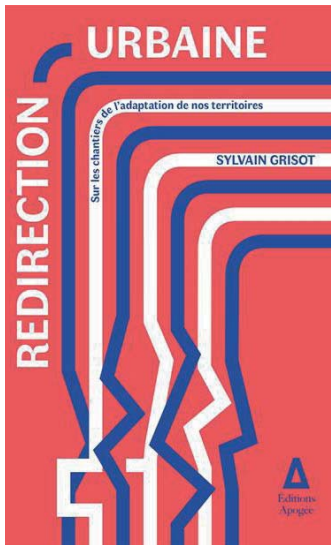
Écrit dans les années 70 par l'auteur de référence du municipalisme libertaire, ce livre, sous-titré *Les années héroïques (1868-1936)*, démontre que l'anarchisme n'est pas qu'une utopie mais bien un avenir réaliste permettant aux individus de vivre dignement en toute autonomie. 68 ans de réalisations libertaires dans tous les aspects de la vie quotidienne. « On peut difficilement reléguer les anarchistes espagnols aux oubliettes de l'histoire, car les enjeux qu'ils ont soulevés ont gardé toute leur pertinence [...] : leur idéalisme, leur attachement à des principes et leur militantisme sont des traits dont a cruellement besoin une gauche contemporaine. »

Lux, 2023

La Bibliothèque George Orwell présente

O U V

par **Jérôme Delnooz,**
Tamara Hannay
et **Michel Recloux**



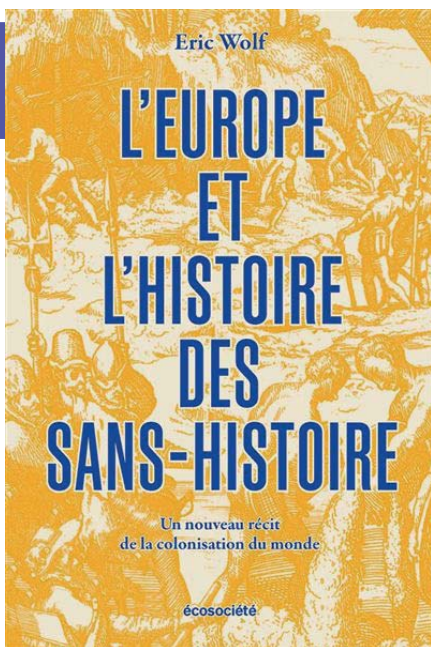
Sous-titré *Sur les chantiers de l'adaptation de nos territoires*, cet extrait de la préface d'Hélène Peskine est plus qu'une invite à s'approprier ce livre qui « permet de se représenter les moyens d'agir [...] au plus près du terrain. Des imaginaires alternatifs, positifs, stimulants, qui jettent les bases d'un rapport nouveau aux territoires, plus respectueux, plus doux, plus aimable. Face aux menaces qui peuvent tétaniser, aux incertitudes qui font hésiter, cet ouvrage est salutaire »

Apogée, 2024



Il s'agit d'une anthologie des textes de pays arabes (Machrek et Maghreb) écrits entre 1920 et 2011 par divers « producteurs » d'idéologie (religieux, intellectuels, militants...). Cette anthologie permet de se rendre compte du glissement politique de la gauche à l'islam puis au libéralisme, et de voir comment ces idées sont mobilisées dans les luttes. Quatre thèmes : les frontières de l'oumma, l'exercice du pouvoir politique (autoritaire), l'économie et enfin l'autocritique. Pour public curieux.

CNRS, 2022



Première traduction française de ce classique de l'anthropologie publié en 1982 en langue anglaise et qui a pour objectif de raconter l'histoire du monde en dehors d'une vision eurocentrée et de penser l'expansion coloniale depuis le XV^e siècle. Il est d'ailleurs sous-titré « Un nouveau récit de la colonisation du monde ». Il analyse les rapports de domination qui se jouent à l'échelle des populations locales mais aussi l'impact du capitalisme sur la formation des classes ouvrières et de leurs migrations. Une brique pour public académique.

Écosociété, 2023

**Palestiniens
et Israéliens**

DIRE L'HISTOIRE
Déconstruire
mythes et
préjugés

**ENTREVOIR
DEMAIN**

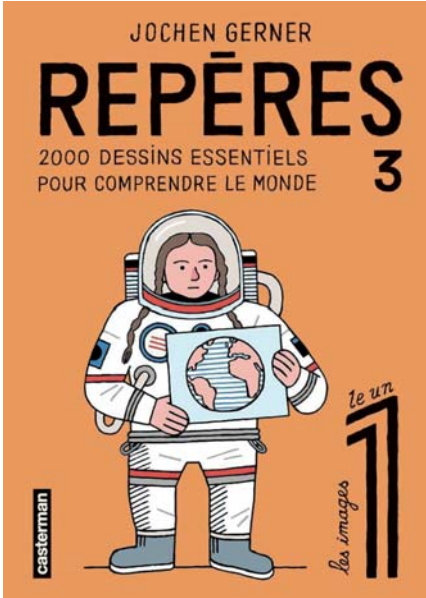
Michel
STASZEWSKI



erisier

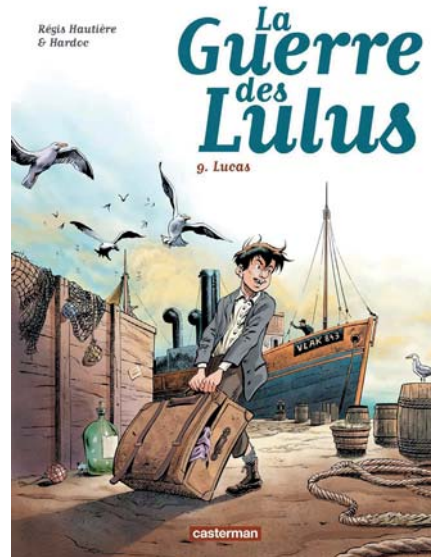
Le conflit israélo-palestinien paraît insoluble. L'actualité renforce d'ailleurs ce sentiment ! Pourtant, Michel Staszewski œuvre ici à contrecarrer ce puissant fatalisme. En effet, selon cet historien, le conflit est tout à fait explicable...et peut donc être résolu. Il invite le lecteur à se replonger dans l'histoire longue de la région pour comprendre la situation actuelle. Par un point de vue situé et assumé – mais mobilisant la rigueur méthodologique de l'historien – l'auteur déconstruit les mythes véhiculés par l'idéologie sioniste, pointe les effets désastreux des politiques israéliennes successives, tout en désamorçant les préjugés à l'encontre de la communauté juive, et en dénonçant les silences de la communauté internationale. Comprendre pour avoir plus de prise sur les choses !

Cerisier, 2023



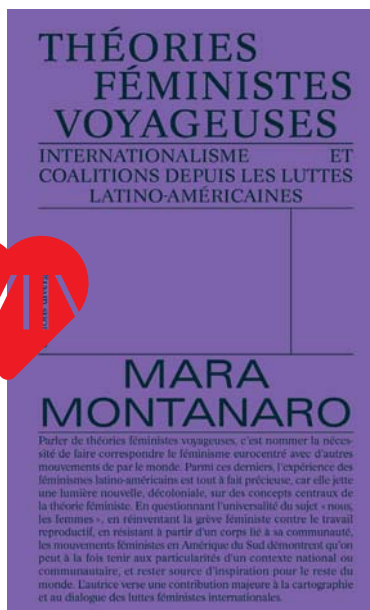
le 1 hebdo, vous connaissez ? Il s'agit d'un hebdomadaire français créée en 2014 qui « traite chaque semaine une grande question d'actualité à travers les regards d'écrivains, de chercheurs, de philosophes ou d'anthropologues, et aussi d'artistes, poètes, d'experts et d'illustrateurs ». Parmi ces derniers, il y a la rubrique phare du dessinateur Jochen Gerner. C'est elle que Casterman a choisie pour « ouvrir une fenêtre » sur *le 1*. Pour la troisième fois, l'éditeur sort un recueil de ce travail, soit 132 planches d'illustrations de 3 années tumultueuses (2020-2023). Le panel de thématiques est large, et Gerner, par son sens de la synthèse, redonne de la densité à l'information, tout en maniant humour et inventivité.

Casterman, 2024



Régis Hautière et Hardoc continuent à déployer tout l'univers de leur série BD. Après avoir suivi les aventures de Lucien, Luigi et Luce, cet album nous emmène sur les traces d'un autre membre de « la bande des Lulus » : Lucas. Celui-ci a disparu dans le contexte de fin de guerre, et sa bande d'ami-es tente de le retrouver... La parution de cet opus en novembre 2023 a été concomitante de la sortie au cinéma d'une première adaptation des Lulus.

Casterman, 2023

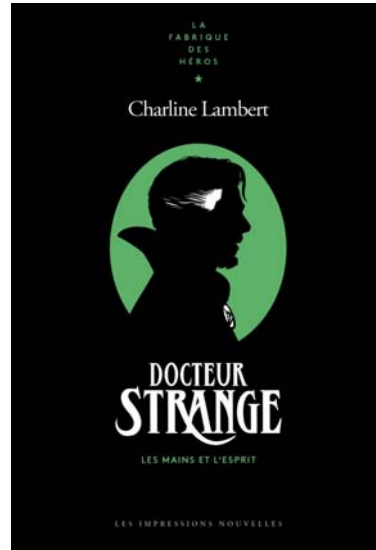
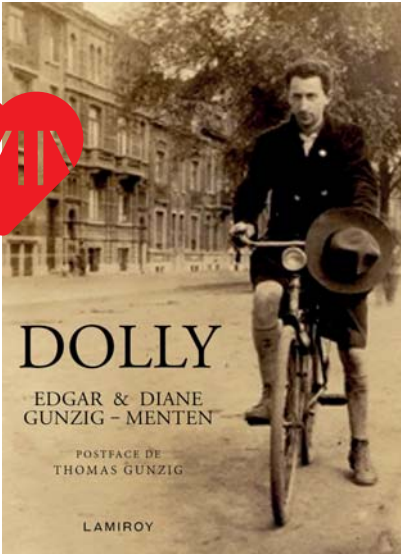


Dans ce troisième tome autobiographique, nous continuons à suivre la destinée sinueuse de Luce Minet. Dans le sillage de Mai 68, la militante de gauche radicale désire se rapprocher du milieu ouvrier. Elle suit l'eau et fait d'abord escale dans la Charleroi industrielle... puis accoste à « Seraing la Rouge » en bord de Meuse, qu'elle ne quittera plus. En effet, son immersion dans les quartiers populaires, et l'adoption par sa tribu de cœur, contribueront à la forger durablement. Les désillusions et les échecs n'éteindront jamais les braises de la révolte, quitte à jouer les francs-tireuses, et à explorer d'autres voies politiques pour transformer le monde, sans oublier de cultiver la mémoire de cette vie collective bouillonnante. Une alchimie qu'elle entretient avec son compagnon, Michel Nejszaten, communiste et petit fils de résistants juifs, dont le parcours est présenté en miroir dans ce livre.

Autoédition, 2023

« Nous, les femmes »... cette énonciation a une portée universaliste, et pourtant ses écueils se font vite sentir. Une intuition qui a poussé Mara à écrire ce livre dans lequel elle ambitionne de faire de la philosophie féministe une voyageuse. À savoir faire voyager les théories, assumer et confronter les polémiques philosophiques, mais aussi rechercher les points de contact, notamment en se reposant sur des luttes concrètes. Parmi celles-ci, les expériences militantes sud-américaines sont précieuses, car elles permettent d'actualiser les débats sur les enjeux d'écoféminisme, décoloniaux et anticapitalistes. Cette approche est enthousiasmante, car elle décloisonne le féminisme eurocentré et visibilise les particularismes tout en reconsacrant le potentiel de changement du féminisme au niveau mondial.

Divergences, 2023



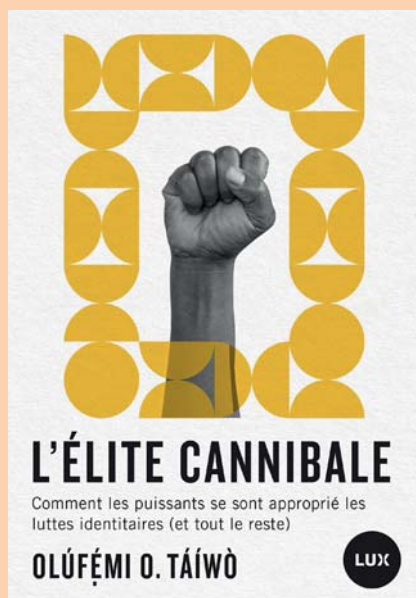
C'était en 2015. Edgar Gunzig reçoit une photo par la poste. Une image de son papa, Jacques, alias « Dolly », assassiné dans le camp de Mauthausen en 1942. Un historien espagnol a exhumé cette archive (voir l'ouvrage *Le photographe de Mauthausen* de Benito Bermejo). La découverte va bouleverser Edgar et susciter chez lui une envie irrépressible de savoir qui fût cet homme dont il ne connaissait la vie que par bribes. Avec son épouse, ils vont remonter le temps et tenter d'écrire le récit de vie de Dolly, juif communiste, combattant républicain, résistant avec l'Orchestre rouge. Un travail mémoriel dans lequel dialoguent petite et grande histoire.

Lamiroy, 2023

Charline Lambert est poète, essayiste et chroniqueuse. Elle rejoint ici la team « Avengers » de la collection « La Fabrique des héros » en proposant un livre sur un personnage haut en couleurs de Marvel, le Docteur Strange. À l'image de son nom, nous découvrons au fil des pages le parcours singulier de cette figure de fiction, archétype de la rationalité occidentale et de la science qui, suite à un traumatisme, va embrasser le monde mystique et ses états de consciences multiples. Une analyse « culture pop' » à lire assurément !

Les Impressions nouvelles, 2023

Domination raciale & lutte de classe



On reproche au paradigme identitaire et à l'intersectionnalité de desservir les luttes qui étaient à l'origine de leur création en se focalisant sur des causes de plus en plus restreintes. La démarche de Olúfẹ̀mí O. Táíwò est de montrer que ce n'est pas tant le paradigme identitaire qui pose problème que son instrumentalisation par les élites, qui le vident de sa portée politique. Il ne peut y avoir de lutte identitaire sans lutte des classes.

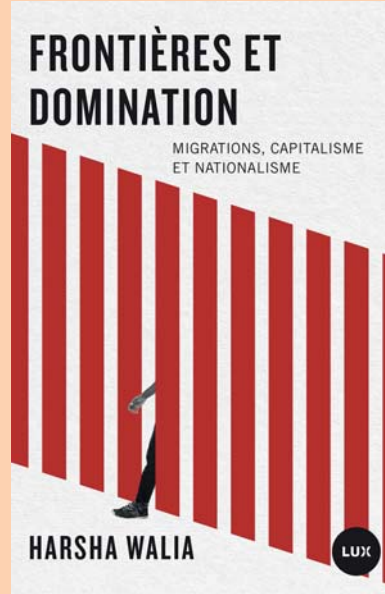
Lux, 2023

4^e de CO



Rendre du sens – et de la force! – aux mots, c'est l'objectif que s'est fixé la petite collection « Le mot est faible » des éditions Anamosa. Comme en écho au livre de Olúfẹ̀mi O. Táíwò, Étienne Penissat invite notamment à repenser le mot « classe » pour mieux réfléchir ses rapports aux autres formes de domination, comme celles de race et de genre.

Anamosa, 2023



Harsha Walia aborde également la question des liens entre lutte des classes et luttes raciales, sous l'angle des malnommées « crises migratoires » et de la solution qui leur est apportée – le renforcement des frontières, la criminalisation des migrants – par le système colonial et capitaliste qui a largement contribué à les susciter.

Lux, 2023

Retrouvez ces livres à l'emprunt à la Bibliothèque George Orwell des Territoires de la Mémoire.

L'extrême droite est un positionnement parfaitement assumé

Une chronique de Julien Dohet

Le parcours que nous allons étudier dans cette chronique illustre combien l'extrême droite s'ancre dans la tradition réactionnaire, et n'a absolument pas disparu lors de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Son rejet de la gauche et de ses valeurs, sa xénophobie, sa défense des traditions... sont autant de marqueurs idéologiques permanents sur le dernier siècle écoulé.

Un parlementaire qui s'assume d'extrême droite

Xavier Vallat (1891-1972)¹ vient d'un milieu rural très catholique de l'Ardèche, mais avec un père instituteur et la possibilité de faire des études pour devenir professeur puis avocat. Dès la fin de son adolescence, il milite au sein de groupements catholiques et est sympathisant de l'Action Française de Charles Maurras. Mobilisé, il est gravement blessé durant la guerre 14-18. Au lendemain de celle-ci, il est élu au parlement où il va évoluer de plus en plus à droite. Défenseur de l'enseignement catholique, dénonciateur de la franc-maçonnerie et de la gauche, son antisémitisme se fait réellement jour lors de l'arrivée au pouvoir de Léon Blum, en 1936. Sous Vichy, il est d'abord nommé secrétaire général aux anciens combattants, et à ce titre responsable de la Légion française des combattants, avant de prendre, en mars 1941, la tête du Commissariat général aux questions juives. Il est remplacé à ce poste en mai 1942, sous la pression des Allemands qui le trouvent encore trop mou. Il continue

cependant à exercer un rôle dans les cercles de pouvoir de la collaboration. Condamné en décembre 1947 à seulement dix ans de prison, il est déjà libéré deux ans plus tard ! Il ne renonce ni à ses engagements, ni à la politique, et collabore après-guerre à l'hebdomadaire royaliste *Aspects de la France* dont il assumera la direction de 1962 à 1966.

Son appartenance à l'extrême droite, Vallat l'assume pleinement dans ses mémoires parues en 1957. Dès les premières pages, il dénonce la supposée trahison du Mouvement républicain populaire (MRP), parti de centre-droit de l'après-guerre : « tels ont été pendant les quatre années funestes 1944-1948 les successeurs de l'honorable et glorieuse Vieille droite » ; et qualifie cette période de « guerres civiles françaises » dont les « massacres » auraient dépassé la Terreur de 1793². Et de préciser avec qui il siégeait à la Chambre (p. 49) : « Car il y avait une extrême-droite, peu nombreuse, mais pleine d'allant, dans cette Chambre bleu-horizon. Non seulement Paris avait envoyé siéger au Palais Bourbon Léon Daudet (...) non seulement l'Ouest conservateur avait donné des

1. Laurent JOLY, Xavier VALLAT (1891-1972). *Du nationalisme chrétien à l'antisémitisme d'État*, Paris, Grasset, 2001.

2. Xavier VALLAT, *Le nez de Cléopâtre. Souvenirs d'un homme de droite 1918-1945*. Préface de Charles MAURRAS, Paris, Les quatre fils Aymon, 1957, p. 19. Voir « Le "résistantisme", un équivalent au négationnisme », in *Aide-mémoire* n°44, avril-juin 2008.

majorités massives à des royalistes déclarés (...) mais le Midi "blanc", grâce à la proportionnelle, avait retrouvé des élus d'extrême-droite (...) Bref, vingt-sept députés royalistes, conservateurs ou catholiques intransigeants s'étaient groupés autour de M. de Gailhard-Bancel et avaient constitué le groupe des "indépendants de droite". Séparés par des nuances, ils étaient pleinement d'accord sur les problèmes essentiels (...) ». Ou encore plus loin, évoquant une délégation demandant audience à Poincaré (p. 66) : « notre délégation comprenait une demi-douzaine de membres de l'extrême-droite, dont aujourd'hui je suis le seul survivant ». S'il précise qu'il n'a jamais appartenu à l'Action Française, il demande néanmoins à Maurras de préfacier son ouvrage et prophétise (p. 92) : « L'Action française rajeunie, renaîtra-t-elle, un jour, comme un chirurgien oublié au pied du chêne foudroyé ? C'est probable. Ce qui est certain, c'est que la pensée de son maître fécondera longtemps les esprits ».

L'influence de l'Action Française, fondée en 1899, est encore très importante au lendemain de la Première Guerre mondiale (p. 83) : « Ce succès était concrétisé à Paris par un fait incontestable : le Quartier Latin, dans l'entre-deux guerres, appartenait à l'Action Française (...) En face du maître de la pensée qu'était Maurras, du maître de l'action qu'était Daudet, du maître de la réflexion qu'était Bainville, qu'avaient à opposer les diverses chapelles républicaines ? La subtilité talmudique de Léon Blum ? » Son parcours de l'époque va le voir d'abord rejoindre Georges Valois, au sujet duquel il écrit (p. 130) : « Pour le mouvement même, il trouva un autre nom : le Faisceau. Cela ressemblait bien un peu trop à un plagiat, mais on n'avait pas encore inventé les "fâchistes" assassins. »

Il le quitte cependant rapidement pour s'inscrire aux Croix de Feu en 1928 (p. 132) : « Du fait de leur mode de recrutement, les Croix de Feu avaient un effectif sélectionné, mais peu nombreux.

La section du 6^e arrondissement, où j'étais inscrit, ne comptait guère qu'un quarteron d'adhérents recrutés dans un milieu modeste de petits commerçants et d'employés, braves gens restés fiers de leurs services de guerre, microcosme sympathique du menu peuple de Paris. » Bref, une petite bourgeoisie qui est le cœur sociologique de l'extrême droite. Mais, très vite (p. 136) : « d'un mouvement désintéressé, l'ambition du colonel de La Rocque, aidée par la haine et la peur qu'il avait suscitées à gauche, allait faire un parti politique de plus ». Vallat rejoint alors la FNC (p. 143) : « Ce fut un applaudissement unanime chez les catholiques français quand ils apprirent, à l'automne 1924, que la Fédération Nationale Catholique était fondée et que le général de Castelnau en prenait la présidence (...) J'y siégeai jusqu'en 1937 (...) Galvanisée par un tel chef, la résistance catholique s'organisa rapidement dans toute la France. » Celle-ci connaît un rapide et grand succès et ne se transforme pas en parti, mais reste un mouvement donnant des consignes de vote : « Le pays réel avait réduit au silence le pays légal ».

Durant toutes ces années, Vallat se pose en défenseur des « libertés religieuses » pour lesquelles il multiplie les meetings et écrits. Cet engagement s'inscrit dans la défense des traditions, de la France, qui seraient menacées (p. 115) : « Non, la manifestation du 6 février ne fut pas un complot ; il ne fut que le sursaut d'indignation d'un peuple honnête contre des mandataires qu'il découvrait pourris jusqu'à la moelle. » Et dans un cadre où le gouvernement de Front Populaire est vu comme une catastrophe (p. 128) : « Le 16 mai 1936, le Front populaire remportait une victoire écrasante. Sa victoire allait apporter aux Français le rationnement, la guerre, l'occupation et le dirigisme.³ »

3. Voir « La cohérence d'un engagement », in *Aide-mémoire* n°40, avril-juin 2007 et « Antisémitisme et anticommunisme. Les deux mamelles de l'extrême droite » in *Aide-mémoire* n°63 de janvier-mars 2013.

Une défense de Vichy qui masque mal un antisémitisme réel

Au vu de son parcours et de ses responsabilités sous Vichy⁴, Vallat ne fait pas l'économie de consacrer de nombreuses pages à cette période et plus encore au « problème juif ». Car même s'il commence par prendre des précautions (p. 219) : « Il est entendu qu'aux yeux d'un démocrate occidental, il n'y a pas de problème juif. Seuls des esprits rétrogrades, plongés dans l'atmosphère d'intolérance et d'obscurantisme du moyen-âge, sont capables d'imaginer que la présence d'une certaine proportion de juifs dans un État peut constituer pour lui un danger politique, et qu'il convient de parer à ce danger par une législation

spéciale », et qu'il dénonce « l'effroyable tentative de "liquidation physique" du juif entreprise par le régime hitlérien », il enchaîne rapidement sur la longue histoire de l'antisémitisme dont il reprend tous les poncifs en insistant sur le fait qu'il n'est pas « anti-juif parce que xénophobe (la "xénophobie" ne signifiant pas en grec "la haine de l'étranger", mais la méfiance, la crainte de l'étranger)⁵ ». C'est dans ce cadre qu'il a dû agir, tout en essayant de protéger la France contre l'Allemagne, fidèle à la théorie du « bouclier » et du « moindre mal » développée par les avocats de Pétain lors du procès de celui-ci, et dont use et abuse l'extrême droite depuis pour relativiser voire nier son implication (p. 251) : « La preuve peut être facilement faite que l'action du Commissariat Général, sous ma direction, eut pour but d'empêcher le contrôle de l'envahisseur,



4. Voir « Faire don de sa personne », in *Aide-mémoire* n°86, octobre-décembre 2018.

5. P. 221.

de lui soustraire tout ce qui pouvait être soustrait, et de veiller à ce que l'Économie nationale ne subisse aucun méchef du fait de l'aryanisation ». Mais cette précision n'enlève rien au fait que, pour Vallat, il y avait trop de Juifs en France et qu'ils avaient pris trop d'influence, justifiant donc les mesures prises à leur encontre (p. 231) : « On peut évaluer sans trop d'erreur à 60 ou 70 000 le nombre de juifs résidant en France, dont le père était né citoyen français. Les 230 ou 240 000 autres étaient étrangers ou naturalisés de fraîche date ». La plupart concentrés sur Paris, et surtout dans les métiers de l'habillement, sans oublier « les deux grandes professions libérales, la médecine et le barreau, [qui] étaient envahies par les Juifs ». On notera la contradiction, mais qui permet d'en faire des ennemis partout, entre les deux

passages sur les professions exercées. Contradiction appuyée quand Vallat reprend ce que nous lisions déjà chez Ford dans notre précédente chronique, et qui est un classique de l'antisémitisme (p. 232) : « Si nous quittons le domaine purement économique pour les entreprises consacrées aux satisfactions, plus ou moins élevées, de l'esprit, nous constatons que l'édition, le cinéma, la radio, la presse, le théâtre servent de plus en plus de champ d'activité aux fils d'Israël ; et c'est singulièrement plus grave. »

La défense de Vichy va évidemment au-delà de son propre bilan et insiste sur la rupture bénéfique (p. 190) : « On a abattu autrement de besogne dans ces bureaux improvisés où s'entassait un personnel qui ne songeait pas à réclamer des heures supplémentaires, que dans les centaines d'immeubles réquisitionnés par la IV^e République pour abriter des fonctionnaires innombrables, en perpétuelle instance de grèves revendicatrices » ; et sur la légalité du régime du Maréchal (p. 180) : « La réunion du samedi 6 groupait déjà plus de deux cents députés ou sénateurs. Laval, après avoir une fois de plus fait le point, indiqua que l'Assemblée du 10 aurait à se prononcer nettement sur la révision de la Constitution dans un sens bien déterminé : renforcement de l'autorité de l'exécutif avec en contrepartie une responsabilité personnelle des ministres, réforme des mœurs parlementaires, arrêt de la démagogie financière, décentralisation des pouvoirs administratifs, et rétablissement des valeurs morales. Rien n'était plus net, et les parlementaires qui suivirent Laval quatre jours après cet exposé, ne peuvent pas dire qu'ils ont acheté un chat en poche. » ○



Xavier Vallat serrant la main du Maréchal Pétain

Plongez au cœur des combats
pour une société
plus juste et plus solidaire !

EN LUTTE

Histoires d'émancipation



Une exposition permanente

LA CITE MIROIR
SAUVENIÈRE

Place Xavier Neujean, 22 • 4000 Liège



www.calliege.be • info@calliege.be

libres. ensemble



Plus
jamais
ça !

Parcours dans
les camps nazis
pour résister
aujourd'hui

Exposition permanente à

LA CITÉ MIROIR | **LIEGE**
SAUVENIÈRE

Place Xavier Neujean 22 à 4000 Liège
Fermé les jours fériés ainsi qu'entre le 24 décembre et le 1^{er} janvier inclus



www.citemiroir.be

Informations et réservations : 04 230 70 50 - reservation@citemiroir.be



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Ministère de l'Éducation et Ministère de l'Égalité des chances



Transport gratuit possible
pour les écoles des communes,
provinces et institutions
membres du Réseau Territoire
de Mémoire, contactez-nous.*

* Sous réserve de disponibilité.

O

nt participé à ce

numér

O

Henri Deleersnijder est professeur d'Histoire et essayiste, spécialisé en Histoire des idées, ainsi qu'en science politique. La défense des valeurs démocratiques et la lutte contre l'extrême droite lui tiennent grandement à cœur. Il a notamment publié *Démocraties en péril* (2014) et *Le nouvel antisémitisme* (2016) à La Renaissance du Livre.

Julien Dohet, est historien de formation et tient, depuis 2001, dans la revue *Aide-mémoire*, une chronique de lutte contre l'extrême droite analysant son idéologie au travers des textes qu'elle produit. Il a récemment publié deux ouvrages en lien avec cette thématique : *La bête a-t-elle mué? Les nouveaux visages de l'extrême droite*, avec Olivier Starquit (2020, coll. « Liberté j'écris ton nom », Centre d'Action Laïque), et *L'antifascisme*, avec la collaboration de Chloé Delabbé (2022, coll. « Dis c'est quoi? », Renaissance du livre). Il est également syndicaliste, et militant au Front antifasciste de Liège.

Sibylle Gioe est avocate spécialisée dans la défense des droits humains. Ses thèmes de prédilection sont les droits des étrangers, les droits des femmes, la démocratie et l'État de droit. Elle est aujourd'hui vice-Présidente de la Ligue des Droits Humains, membre d'Avocats sans frontière et continue de défendre fermement l'accès au droit et à la justice des étrangers au barreau de Liège-Huy. Elle a corédigé la loi Stop-Féminicide promulguée en 2023.

Cécile Gorré est professeure de français dans l'enseignement qualifiant, assistante pédagogique à l'ULiège et présidente de l'Appel pour une école démocratique, mouvement belge de réflexion et d'action en faveur du droit de tous les jeunes d'accéder à des savoirs porteurs de compréhension du monde et à des compétences qui leur donnent force pour agir sur leur destin individuel et collectif.

Olivier Hamant est biologiste, chercheur à l'Institut national de recherche pour l'agriculture,

l'alimentation et l'environnement (Inrae) au sein de l'École normale supérieure de Lyon. Il dirige également l'Institut Michel Serres et assure des formations sur une nouvelle relation de l'humanité à la nature. Il a publié *La troisième voie du vivant* (Odile Jacob, 2022) et *Antidote au culte de la performance. La robustesse du vivant* (Tracts, Gallimard, 2023).

Anne-Françoise Lesuisse est directrice artistique de la BIP (Biennale de l'Image Possible). Depuis 2010, elle organise cet événement ainsi que d'autres expositions en lien avec celui-ci ou en tant que curatrice indépendante. Elle enseigne à l'ESAL-Académie Royale des Beaux-Arts de Liège, à l'ESA Saint-Luc Liège ainsi qu'à la KASK à Gand.

Christophe Pébarthe est maître de conférence en histoire grecque. Il a notamment publié *Athènes, l'autre démocratie. V^e siècle av. J.-C.* (Passés composés, 2022) et *Démocratie ! Manifeste* (Le Bord de l'Eau, 2023) avec Barbara Stiegler avec laquelle il a également écrit et interprète la pièce

de théâtre « Démocratie ! 2500 ans, recherche public(s) désespérément ».

Salomé Saqué est journaliste engagée et s'intéresse particulièrement aux questions politiques, économiques et environnementales. Elle travaille entre autres pour les médias en ligne Blast et Socialter. Son premier livre *Sois jeune et tais-toi. Réponse à ceux qui critiquent la jeunesse* (Payot, 2023) est un véritable succès de librairie.

Barbara Stiegler est philosophe, professeure de philosophie politique à l'université Bordeaux Montaigne et autrice de « *Il faut s'adapter* » *Sur un nouvel impératif politique* (Gallimard, 2019), *Du cap aux grèves* (Verdier, 2020), *De la démocratie en pandémie. Santé, recherche, éducation* (Tracts, Gallimard, 2021), ainsi que *Démocratie ! Manifeste* (Le Bord de l'Eau, 2023) avec Christophe Pébarthe avec lequel elle a également écrit et interprète la pièce de théâtre « Démocratie ! 2500 ans, recherche public(s) désespérément ».

De la désillusion politique au réenchantement démocratique

Par **Michaël Bisschops**, *président des Territoires de la Mémoire*

Nous lisons un peu partout, en gros caractères, que cette « *super année électorale* » serait celle de tous les dangers. Mais ne pourrions-nous pas plutôt y voir une opportunité pour rendre de l'éclat à notre démocratie? De la désillusion politique au réenchantement démocratique, il n'y a qu'un pas que nous allons franchir ensemble.

L'actualité nous montre à profusion que le terreau est particulièrement fertile pour l'extrême droite. Nous sommes témoins d'une banalisation et d'une percolation croissante de ces idéologies, nous sommes témoins d'un racisme latent et décomplexé, nous sommes témoins d'une polarisation grandissante des idées et des discours, mais surtout nous vivons une période de déception de plus en plus marquée envers le politique.

Les raisons de la montée de l'extrémisme sont multiples : la méconnaissance du politique et de notre système institutionnel, le manque de confiance envers les politiciens, et une inefficacité perçue générant une frustration qui peut conduire à la recherche de solutions plus radicales. De plus, le rejet de la culture du compromis, la perception d'une absence de représentation des préoccupations citoyennes, et un sentiment d'impuissance face à l'action politique actuelle sont autant de catalyseurs.

Le désenchantement et la désillusion démocratique peuvent ouvrir la porte à des leaders autoritaires qui exploitent le filon de l'affect et des émotions, plutôt que de promouvoir un dialogue sain, serein et constructif. La tolérance envers des formes d'extrémisme perçues comme étant un « mal nécessaire » peut conduire à des conclusions inquiétantes, notamment en justifiant de telles personnalités politiques. Les résultats de l'enquête « Noir Jaune Blues » sont encore bien présents dans nos mémoires. Nous devons analyser les raisons derrière ces perceptions, travailler activement à combattre les racines de l'extrémisme et continuer de déconstruire le mythe selon lequel ce type de leaders apporteraient des solutions simples et miraculeuses à des problèmes perçus comme non résolus par les politiques en place.

À l'aube des élections, l'inquiétude est donc bien réelle... Mais en miroir de nos inquiétudes, il y a l'espoir! L'espoir non comme une simple formule de style, mais l'espoir en tant que perspective mentale. L'espoir d'une reconquête du champ démocratique. Mais comment?

Tout d'abord, en acceptant l'indignation comme moteur de l'engagement citoyen. Cela résonne puissamment à travers le temps, aussi pertinemment aujourd'hui qu'il y a trente ans. Cette indignation trouve son essence dans

le sentiment de colère suscité par des actions qui heurtent notre conscience morale et notre sens de la justice. Cette émotion est complexe – à la fois construction intellectuelle et réaction émotionnelle – et puissante car elle nous incite à nous lever et à agir face à l'injuste. Elle ne se limite pas à une simple manifestation de mécontentement ; elle incarne une urgence de l'exigence, un appel à la justice et à la rectification d'une situation sociale. En comprenant sa nature multidimensionnelle, nous saisissons pleinement son potentiel en tant que force motrice de l'engagement.

Fonder l'indignation en tant que moteur de l'engagement citoyen n'est pas tout. Le faire sur base des enseignements du passé revêt d'une importance stratégique. Pourquoi cette absolue nécessité de connaître notre Histoire ? Pour ne pas réitérer les mêmes erreurs, les mêmes horreurs. Pour extraire les enseignements issus des luttes antérieures, des résistances passées, et des moments où l'indignation a servi de catalyseur à des transformations significatives. La résistance actuelle doit, par conséquent, s'ancrer profondément dans les résonances historiques, établissant ainsi un continuum temporel permettant de contextualiser et de légitimer les mouvements contemporains d'indignation.

Ce qui précède nous amène tout naturellement à la dynamique de l'engagement. Le silence n'est pas une option, et faire entendre sa voix devient, dès lors, une nécessité impérieuse pour transformer notre rôle passif de citoyen en celui d'acteur essentiel de notre démocratie. Cette transformation marque la fin du citoyen consommateur ou spectateur politique, le replaçant au cœur de la production et de la conduite des changements sociaux. L'objectif ultime : encourager la construction d'une société libre, démocratique et solidaire, où chaque citoyen, inspiré par une indignation éclairée, contribue activement à l'écriture collective de notre histoire démocratique.

Porte-voix...de l'intime au politique !

Je m'appelle Michaël Bisschops

Je suis Président des Territoires de la Mémoire

J'EXIGE d'obtenir des propositions concrètes, des actions tangibles et une réponse... ***du politique à l'intime !***

À partir de là, ensemble, avec détermination, avec conviction et avec audace, nous pourrons réenchanter notre démocratie...



A-m

Une réaction? Un commentaire?
Une proposition d'article?

La revue *Aide-mémoire* est également la vôtre !

Écrivez-nous : aide-memoire@territoires-memoire.be

retrouvez *Aide-mémoire* en ligne
www.aidememoire.be

 www.facebook.com/aidememoire.revue

Le réseau

Territoire de Mémoire

Le cordon sanitaire éducatif pour résister aux idées liberticides



221 villes et communes

Amay – Andenne – Anderlecht – Anderlues – Anhée – Ans – Anthisnes – Antoing – Arlon – Assesse – Aubange – Awans – Aywaille – Baelen – Bassenge – Bastogne – Beaumont – Beauraing – Beauvechain – Beoelil – Berchem-Sainte-Agathe – Berloz – Bertrix – Beyne-Heusay – Bièvre – Blégny – Bouillon – Bousu – Braine-l'Alleud – Braine-le-Château – Braine-le-Comte – Braives – Brugelette – Brunehaut – Bruxelles – Burdinne – Celles – Cerfontaine – Chapelle-lez-Herlaimont – Charleroi – Chaudfontaine – Chaumont-Gistoux – Chimay – Chièvres – Châtelet – Ciney – Clavier – Colfontaine – Comblain-au-Pont – Comines-Warneton – Courcelles – Couvin – Dalhem – Dison – Donceel – Durbuy – Ecaussinnes – Ellezelles – Enghien – Engis – Erezée – Esneux – Estaimpuis – Etalle – Etterbeek – Evere – Faimes – Farcennes – Fauvillers – Fernelmont – Ferrières – Fexhe-le-Haut-Clocher – Fleurus – Flobecq – Floreffe – Florennes – Florenville – Flémalle – Fléron – Fontaine-l'Évêque – Fosses-la-Ville – Frameries – Frasnes-lez-Anvaing – Froidchapelle – Gedinne – Geer – Genappe – Gerpinnes – Gesves – Gouvy – Grez-Doiceau – Grâce-Hollogne – Habay – Ham-sur-Heure-Nalinnes – Hamoir – Hannut – Hastière – Havelange – Hensies – Herbeumont – Herstal – Herve – Hotton – Houffalize – Huy – Héron – Incourt – Ittre – Ixelles – Jalhay – Jemeppe-sur-Sambre – Jette – Jodoigne – Juprelle – Jurbise – Koekelberg – La Bruyère – La Louvière – Lasne – Lens – Lessines – Leuze-en-Hainaut – Libramont-Chevigny – Lierneux – Limbourg – Lincent – Liège – Lobbes – Léglise – Malmedy – Manage – Manhay – Marche-en-Famenne – Marchin – Martelange – Merbes-le-Château – Mettet – Modave – Momignies – Mons – Mont-Saint-Guibert – Morlanwelz – Musson – Namur – Nandrin – Nassogne – Neupré – Ohay – Onhaye – Oreye – Orp-Jauche – Ottignies-Louvain-la-Neuve – Ouffet – Oupeye – Paliseul – Pepinster – Perwez – Philippeville – Plombières – Pont-à-Celles – Profondeville – Péruwelz – Quaregnon – Ramillies – Rebecq – Remicourt – Rixensart – Rochefort – Rouvroy – Rumes – Saint-Georges-sur-Meuse – Saint-Ghislain – Saint-Gilles – Saint-Hubert – Saint-Léger – Saint-Nicolas – Sainte-Ode – Sambreville – Schaerbeek – Senefve – Seraing – Silly – Sivry-Rance – Soignies – Sombreffe – Somme-Leuze – Soumagne – Spa – Sprimont – Stavelot – Stoumont – Tellin – Tenneville – Thimister-Clermont – Thuin – Tinlot – Tintigny – Tournai – Trois-Ponts – Trooz – Tubize – Vaux-sur-Sûre – Verlaine – Verviers – Vielsalm – Villers-la-Ville – Villers-le-Bouillet – Viroinval – ViséVresse-sur-Semois – Waimes – Walcourt – Walhain – Wanze – Waremme – Wasseiges – Wavre – Welkenraedt – Wellin – Woluwe-Saint-Lambert – Woluwe-Saint-Pierre – Yvoir

Des institutions et des provinces partenaires

- Le Parlement de Wallonie
- Province de Hainaut
- Province de Liège
- Province du Brabant wallon
- Province de Luxembourg

Et au niveau international

Le réseau Territoire de Mémoire a fait des émules au-delà des frontières belges. L'université de Valladolid dans le nord de l'Espagne a choisi d'adhérer au réseau Territoire de Mémoire. Elle rejoint ainsi des partenaires comme les Pyrénées orientales (France), la maternité d'Elne (France), le camp de Rivesaltes (France), le musée de l'exil (La Jonquera – Espagne), la Maison des esclaves de l'île de Gorée (Sénégal).

Ils nous soutiennent



Avec le soutien de la Wallonie, de la Fédération Wallonie - Bruxelles, de la cellule de coordination pédagogique Démocratie ou barbarie - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Province de Liège, de Liège Province Culture, de la Ville de Liège et du Parlement de Wallonie.

« U ne parole non traitée, c'est du bruit. »
Voici un numéro d'Aide-mémoire qui
aura essayé de ne pas laisser les cris du peuple
s'éteindre en leur apportant une réponse, un écho
et quelques éclairages. Un numéro entièrement
construit sur ce que des citoyens et citoyennes
nous ont confié, parfois dans une attente, une
inquiétude, un besoin urgent, ou une colère, sur
le monde comme il va et dans lequel on s'échine
encore à chercher l'humain. Bonne nouvelle :
il existe toujours et nous l'avons rencontré.

JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
INÉGALITÉS
ÉCOLOGIE
SERVICE PUBLIC
PAUVRETÉ



Qu'est-ce qui te semble **URGENT ET IMPORTANT** de changer dans la société aujourd'hui ?